LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 4[illegible] SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 14 JANVIER 1970 PRIX 10c

Le con[illegible] de la S.F.M. fixé aux 20, 21 et 22 novembre

Dans une interview téléphonique, lundi dernier, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Etienne Gaboury, a annoncé à La Liberté et le Patriote que le prochain congrès de la S.F.M. se tiendra les 20, 21 et 22 novembre et qu'il aura pour thème "La famille franco-manitobaine". L'exécutif de la S.F.M. espère pouvoir compter sur l'aide de l'Institut Vanier de la famille et sur d'autres spécialistes pour la préparation de ce congrès.

M. Gaboury a précisé que cette assemblée de novembre prendra la forme de colloque ou séminaire et requerra des congressistes une participation très active. Il s'attend à ce que 1,500 à 2,000 Franco-Manitobains environ assisteront à certaines des manifestations qui encadreront ce congrès. Les organisateurs veulent en faire une grande fête franco-manitobaine pour souligner le centenaire de la province.

En outre, la S.F.M. prépare pour les 16, 17 et 18 octobre un mini-rallye des jeunes dans le but de les amener à jouer un rôle très actif dans la vie franco-manitobaine. Ce mini-rallye aurait également pour effet de préparer les délégués de la jeunesse à prendre une part active au grand congrès de la fin novembre.

Divers autres projets

Entre-temps, a également annoncé M. Gaboury, la Société Franco-Manitobaine est engagée dans les préparatifs de projets reliés à la célébration du centenaire de Manitoba.

C'est ainsi que ces jours-ci, des artistes de St-Boniface préparent des motifs décoratifs ainsi que des photos historiques et autres documents sur la vie franco-manitobaine, qui serviront à une exposition sur le Manitoba qui se tiendra à la fin de janvier au Centre national des Arts à Ottawa.

De plus, les Franco-Manitobains présenteront des chars allégoriques au défilé du Festival du Voyageur, à St-Boniface, le 28 février.

La S.F.M. a, d'autre part, assuré sa collaboration à la Société Historique de St-Boniface qui se propose d'honorer de façon spéciale le premier couple blanc dans l'Ouest, Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury.

Elle verra aussi à appuyer de façon concrète la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui sera célébrée à La Broquerie.

Collaboration avec les autres groupes

Le président de la S.F.M. a rappelé, au cours de l'interview, que les Franco-Manitobains se proposent de collaborer continuellement avec les autres groupes ethniques ou culturels de la province.

C'est ainsi que des groupes seront formés d'ici peu pour participer et aider au programme de conversation française organisé pour les Néo-Canadiens par le Centre International de Winnipeg.

Il y aura en outre un représentant franco-manitobain à la Cour de la citoyenneté chaque fois qu'il y aura une remise officielle de certificats de citoyenneté.

L'exécutif de la S.F.M. s'intéresse également à l'établissement de camps d'été français dans le but d'offrir aux jeunes anglophones des cours de perfectionnement dans la langue française.

France-Canada se réunit à La Broquerie

L'exécutif de France-Canada s'est réuni le 8 janvier à La Broquerie chez M. Albert Vielfaure. Cela fait partie d'une nouvelle politique de l'Association de tenir ses réunions dans les localités des membres. L'Association est d'ailleurs manitobaine et porte son intérêt dans tous les coins de la province.

L'ordre du jour était très chargé. Il comprenait entre autres, le rapport de M. Emile Péloquin sur le voyage des jeunes en France l'été dernier, le rapport du F. Dépôt sur la préparation du voyage de l'été prochain de deux groupes de jeunes en France également, et le rapport de M. Armand Desharnais sur l'accueil des cultivateurs français un peu plus tard dans l'année.

Au cours de cette réunion importante, MM. Fernand Parenty et Albert Vielfaure ont été délégués au congrès France-Canada qui aura lieu les 13, 14 et 15 mars prochains en France.

La prochaine réunion aura lieu à St-Claude, résidence de l'un des conseillers, le 27 janvier.

Pour ceux qui ne le savent pas encore, France-Canada Association manitobaine est très active et a plusieurs projets en marche. Il s'agit dans la majorité des cas d'organiser la réception de groupes dans un pays comme dans l'autre.

a) des stagiaires français au Canada,
b) des stagiaires canadiens en France,
c) des adultes français au Canada,
d) des adultes canadiens en France,
e) des étudiants canadiens en France,
f) des étudiants français au Canada,

Plusieurs de ces projets sont déjà en bonne voie de réalisation. Mentionnons tout de suite que toute la population franco-manitobaine peut participer à ces projets d'une façon ou d'une autre. Des précisions suivront en temps et lieu.

Le journal "Le Devoir" a soixante ans

Le quotidien montréalais Le Devoir a marqué samedi dernier son soixantième anniversaire de parution. C'est en effet le 10 janvier 1910, qu'Henri Bourassa, fondateur et premier directeur du journal, publiait le premier numéro d'un quotidien qui est devenu l'organe le plus influent de la presse canadienne-française.

Derby du Centenaire

Quelque 185 chevaux sont encore éligibles au Derby du Manitoba qui aura lieu à la piste d'Assiniboia Downs, le 15 juillet prochain.

Cette course, qui est ouverte aux poulains de trois ans élevés au Canada, comporte une bourse garantie de $70,000.

La plupart des poulains de deux ans qui ont fait leur marque au pays en 1969 sont parmi les candidats. La liste des éligibles comprend en effet "Dauntless Spirit", gagnant, l'année dernière, de la bourse "Winnipeg Futurity"; "Flying Award", gagnant du prix "Stampede Futurity"; "Franluche", le cheval du financier de Montréal, J.-Louis Lévesque, qui obtint les prix "Princess Elizabeth" et "Natalma"; ainsi que "Croquemitaine", qui remporta en 1969 le prix "Cup and Saucer".

La personne fortunée détenant le billet sur le cheval qui se classera premier au Derby recevra $70,000, le prix de la loterie du Manitoba.

On s'attend à ce que la Reine Elizabeth II assiste au derby d'Assiniboia Downs, le 15 juillet, et qu'elle présente elle-même le trophée au propriétaire du cheval qui sortira vainqueur.

Des prêtres de l'Ouest canadien se penchent sur le problème de la pauvreté

C'est à l'hôtel Marlborough du 12 au 15 janvier qu'eut lieu la réunion annuelle de la Conférence des prêtres de l'Ouest canadien.

Au cours d'une conférence de presse lundi, le président de la Conférence, M. l'abbé Ora McManus, d'Edmonton, a déclaré que les membres de la Conférence n'étaient pas des prêtres dissidents, mais seulement des prêtres qui cherchaient, en coopération avec leurs évêques et les laïcs, à trouver une solution aux problèmes moraux et économiques qui affligent non seulement le Canada mais aussi le monde entier, surtout les pays du Tiers-monde. Il fit remarquer la présence de plusieurs évêques à ces réunions et ajouta que certains d'entre eux font partie des groupes de discussions. L'abbé McManus présenta également l'orateur principal des assises, Dom Helder Camara, archevêque de Recife et d'Olinda, état de Pernambouc au Brésil. Celui-ci devait parler sur "l'Espérance".

Le Père Edward Boyce, C.Ss.R., sociologue de Toronto et un des organisateurs du congrès, a fait remarquer au cours de la conférence de presse, que dans l'Eglise comme dans le monde profane, lorsque des structures étaient établies, il était très difficile de les changer, même plus difficile qu'il ne l'avait été de les établir.

Un des conférenciers invités, le Père Herbert McCabe, O.P., d'Oxford, Angleterre, qui vient de passer quelques mois au Cuba, a révélé qu'il fut fort impressionné par ce petit peuple pauvre qui cherche à améliorer sa situation. Il a remarqué dans les Cubains cette détermination dont fit preuve le peuple de Grande-Bretagne, aux pires moments de la dernière guerre mondiale. Le peuple est pauvre, mais pas autant qu'en certains endroits du Mexique et d'ailleurs.

Au sujet de l'expression "christianisme-marxisme", le Père McCabe a déclaré qu'elle n'existait pas vraiment, et il cita les définitions d'un chrétien et d'un marxiste données par l'écrivain Arthur Gibson: "Un chrétien est un homme qui espère; un marxiste est un homme qui espère". Puisque le but véritable des deux est le même, il semble qu'avec de la bonne volonté, l'un et l'autre devraient pouvoir dialoguer et venir en aide aux déshérités. Ce ne sera pas facile, mais il faut que cela se fasse.

Interrogé sur sa visite récente aux Etats-Unis, le dominicain anglais n'en a pas gardé une très bonne impression. On semble peu se soucier du bien-être social et la situation y paraît trop complexe, a-t-il dit.

Quant au Canada, le Père McCabe croit qu'on n'y a pas encore établi un concept national des véritables valeurs. Même l'on approuve M. Trudeau quand il dit qu'il faut chercher la vérité, établir des priorités et, avec la participation de tous, chercher à poser des gestes concrets pour le bien de tous.

Dom Helder Camara

Interrogé sur la situation au Brésil et les tortures qu'on en a rapportées, Mgr Camara expliqua que dans certains pays du Tiers-monde, et non seule-

(Suite à la douzième page)

Nouveau président de la Rivière-Seine

M. Denis Nadeau

A sa réunion du 2 janvier, la commission scolaire de la Division scolaire de la Rivière-Seine a élu comme président M. Denis Nadeau, de La Broquerie. M. Athanase d'Auteuil, d'Ile-des-Chênes, a été élu vice-président. M. Nadeau remplace le Dr Patrick Doyle qui avait terminé son mandat à la présidence mais qui demeure commissaire d'école pour la région de Ste-Anne.

Deux nouveaux commissaires sont entrés en fonction au début de janvier. Il s'agit de M. Raoul Ferraton qui remplace M. Joseph Driscoll à St-Norbert, et M. Michel Rabu qui a succédé à M. Guy Jubinville à St-Adolphe.

La commission scolaire de la Division de la Rivière-Seine comprend en outre de MM. Nadeau, Rabu, Ferraton et Dr Doyle, MM. Fernand Paquin, de St-Norbert, vice-président sortant de charge, Louis Champagne, de Ste-Anne, Jean Gérardy, de La Broquerie, Ernest Desrosiers, de Ste-Geneviève, Léo Sarrasin et Léo Dubois, de Lorette.

M. Nadeau est cultivateur et le père de six enfants. Il est commissaire depuis treize ans dont quatre à la présidence de la Commission de l'école St-Joachim de La Broquerie.

Avant de prendre l'avion pour Ottawa, l'ambassadeur officiel du "Festival du Voyageur" de St-Boniface, M. Georges Forest, a reçu du magistrat Robert Trudel (à gauche) et du maire Edward Turner (à droite) les textes français et anglais de la proclamation du festival. Ces documents furent remis au premier ministre Trudeau lundi, alors que, au Club Traverse de St-Boniface, le maire Turner annonçait publiquement la tenue du festival. Un pilote d'Air Canada était témoin de la cérémonie.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Quatre jours de festivité marqueront le centenaire à St-Boniface

Le maire Turner annonce le Festival du Voyageur

C'est revêtu des insignes de sa fonction que le maire de St-Boniface, M. Edward Turner, a proclamé officiellement, lundi dernier, la tenue d'un "Festival du Voyageur" à St-Boniface, du 26 février au 1er mars.

La cérémonie s'est déroulée au Club Traverse, en présence des membres du Conseil de ville, des principaux fonctionnaires de la ville, des représentants des maisons d'affaires et de commerce, des responsables de centres récréatifs et d'organismes sportifs, et des journalistes. Le maire Turner était accompagné du président du comité du festival, le magistrat Robert Trudel, qui s'occupa de la partie française de la cérémonie.

Presque en même temps, à Ottawa, M. Georges Forest, à titre d'ambassadeur du festival, remettait au premier ministre Trudeau les textes français et anglais de la proclamation du maire et l'invitait à assister au festival.

Avant de procéder à la proclamation du festival, le maire Turner a tenu à rappeler en quelques traits la façon dont les voyageurs d'autrefois se détendaient entre deux portages, en route vers l'ouest ou vers l'est. Rudes gaillards, capables d'affronter les éléments, courageux, ils aimaient à se détendre par des tours de force, d'adresse et d'endurance. Ils étaient aussi connus pour leur joie explosive.

Le maire Turner a fait remarquer que le "Festival du Voyageur" chercherait à faire revivre cet esprit d'entrain et de bonne humeur des gais voyageurs et qu'il espérait qu'avec le temps l'événement deviendrait aussi populaire que le carnaval de Québec.

Le festival sera aussi une façon d'honorer la mémoire d'un des premiers voyageurs de la Rivière-Rouge, Jean-Baptiste Lagimodière, de même que la première femme blanche à s'établir dans l'Ouest canadien, Marie-Anne Gaboury, l'épouse de Lagimodière.

Donnant quelques explications sur l'organisation du festival, le magistrat Trudel a indiqué que la ville de St-Boniface fournirait la somme de $35,000. Le comité des finances étudie présentement d'autres sources de financement des activités. Les milieux commerciaux et industriels de la ville se sont montrés intéressés à accorder leur aide d'une façon ou d'une autre.

M. Trudel a déclaré que son comité ne se laissait pas intimider par certains pessimistes qui doutent du succès de l'entreprise. Il s'est dit convaincu que la population accordera une réponse très favorable à tout le projet.

L'exécutif de la SFM se réunit à La Broquerie le lundi 19 janvier

Contrairement à ce qui a été annoncé à la fin de décembre, la prochaine réunion de l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine se tiendra à La Broquerie et non à Somerset, lundi prochain, 19 janvier. La réunion commencera à 8 h du soir, et elle sera ouverte au public. L'exécutif de la S.F.M. y invite de façon spéciale tous les Franco-Manitobains de la région.

Il y a cent ans avec Louis Riel

Un témoin parle de la situation

N.D.L.R. — Les incidents qui agitaient la Rivière-Rouge en 1869-70 eurent beaucoup d'écho dans la presse du pays. Les témoins francophones de la région, pour leur part, n'hésitèrent pas à renseigner les lecteurs québécois de ce qui se passait dans la région du Fort Garry.

Voici, à titre d'exemple, une lettre qui fut publiée dans l'hebdomadaire "Le Canada" de Québec, le 2 décembre 1869, et qu'une étudiante du Collège de St-Boniface, Soeur Irène Gagnon, S.G.M., a découverte récemment pendant qu'elle dépouillait "Le Canada" de 1869. Le professeur d'histoire du Collège, M. Lionel Dorge, a bien voulu ajouter entre parenthèses quelques explications sur certains passages du document.

Rivière Rouge, le 5 novembre 1869

M. le rédacteur,

Les craintes que je vous exprimais, dans ma lettre du mois de septembre, au sujet des troubles qui semblaient se préparer ici sont aujourd'hui réalisés. Le peuple a pris les armes pour repousser le gouvernement canadien et a juré de mourir pour soutenir cette cause. Comme ce mouvement aura du retentissement ailleurs qu'à la Rivière Rouge et qu'il va devenir, dans les journaux, le thème d'une foule de commentaires, je me fais un devoir de vous faire connaître dans cette lettre, les causes qui ont amené un tel état de chose.

Dès le printemps dernier, je vous l'ai déjà dit, le peuple de la Rivière Rouge sans avoir à se plaindre de la forme du gouvernement qui le régissait, aurait cependant consenti facilement à passer sous le gouvernement canadien et à faire partie de la confédération, si dès ce moment au lieu d'envoyer ici une nuée d'aventuriers, qui semblaient avoir pris à coeur de se compromettre à chaque pas et d'exaspérer le peuple par leur effronterie et leurs imprudences, si dès lors, dis-je, on eut choisi un homme prudent et sage pour se concilier les esprits des gens, je suis persuadé qu'on n'eut pas rencontré l'ombre d'une difficulté; on ne l'a pas fait et maintenant la cause est sinon perdue au moins bien compromise.

Sans vous parler de M. Snow qui le premier commença à jeter la défiance dans les esprits en cherchant à s'emparer à la Pointe de Chine (**sic**) de certains terrains appartenant aux habitants de la place, je vous dirai la conduite de M. Denoris (**sic. Il s'agit sans doute de M. Dennis**) qui suffirait à elle seule pour soulever l'indignation du peuple.

Ce monsieur est arrivé à la Rivière Rouge au mois d'août se disant envoyé par le gouvernement canadien pour arpenter tout le pays et reviser toutes les anciennes lignes. D'après lui il n'y avait rien de bon. Il commença à jalonner de gauche à droite et à tirer des lignes en tous sens comme un seigneur sur son domaine. A ceux qui voulaient s'opposer à cet arpentage, on répondait: "Attendez un peu, mes Métis, avant peu nous vous en ferons manger une soupe chaude".

Comme, dès le printemps dernier, dans le dessein de soulever le peuple contre la Compagnie (**de la baie d'Hudson**), deux ou trois Haut-Canadiens avaient crié dans le pays: "La Compa-

(Suite à la douzième page)

Au hockey international

Les U.S.A. refusent de remplacer le Canada

NEW YORK—Par solidarité avec le Canada, les Etats-Unis ont repoussé l'invitation de remplacer leurs voisins d'Amérique du Nord dans le championnat du monde de hockey sur glace, groupe "A", et ainsi laissé l'opportunité à la Pologne de disputer le titre à l'URSS, la Suède, la Finlande, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est, en mars en Suède.

"La Fédération des Etats-Unis de hockey sur glace a décidé de remplir ses obligations avec les organisateurs roumains et participera, comme prévu, au tournoi "B" du 27 février au 8 mars à Bucarest". C'est en ces termes que Thomas Lockhart, président de la fédération américaine, a fait connaître, vendredi dernier, la décision de son comité directeur qui a, par son refus d'aller jouer en Suède, franchement soutenu la position canadienne.

Le Canada qui devait organiser les championnats du monde (Montréal et Winnipeg) s'est retiré de la compétition mondiale en raison du refus qui lui fut fait d'utiliser des joueurs professionnels dans sa sélection et une récente réunion à Genève, se termina par une rupture totale entre le Canada et les fédérations européennes et aussi le transfert du championnat en Suède.

"Nous avons rodé notre équipe dans le contexte du groupe "B" et notre comité a décidé qu'elle doit y rester", a précisé le président américain qui qualifia de "très malheureuse" la situation dans laquelle se trouve le Canada. "Il est aussi très malheureux que les Européens n'aient pas soutenu le Canada", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont été relégués dans le groupe "B" de

(Suite à la douzième page)

L'historien Stanley au souper de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface a invité l'historien George F. G. Stanley, biographe de Louis Riel, à donner la conférence lors du "grand souper au bison" qui se tiendra à 6 h du soir, samedi prochain, 17 janvier, au gymnase du Collège. Les billets sont en nombre limité.

La Société Historique veut honorer par là la mémoire de Louis Riel que l'on reconnait de plus en plus comme le "père du Manitoba".

Le professeur Stanley est une autorité sur Riel et l'époque où il a vécu.

ÉDITORIAL

Félicitations au journal Le Devoir

Le quotidien montréalais Le Devoir a eu soixante ans samedi dernier. La réputation de ce journal n'est plus à faire. Fondé par Henri Bourassa en 1910, ce quotidien qui se voulait dès ses débuts "un journal pas comme les autres" a toujours joué un rôle de première valeur au service du Canada français et du Canada tout entier.

En ce qui nous concerne, nous des minorités de l'Ouest, Le Devoir a été l'oreille la plus sympathique et la voix la plus fidèle que nous ayons trouvées au Québec. Il ne s'est jamais démenti dans l'intérêt qu'il a pris à nos problèmes et à nos luttes. Nous l'en remercions très sincèrement.

Il nous fait donc plaisir de lui souhaiter heureux anniversaire et longue vie. Puisse-t-il trouver toujours plus de lecteurs à travers tout le Canada et plus particulièrement dans nos milieux francophones de l'Ouest.

J.-P. A.

Le festival du Voyageur

La ville de St-Boniface vient de lancer son principal projet du centenaire de la province: le festival du Voyageur. Elle espère en faire une entreprise annuelle qui deviendra aussi populaire que le carnaval de Québec. C'est ambitieux comme objectif, mais il faut peut-être cela pour sortir la population "saint-bonifacienne" de sa léthargie.

Historiquement, le personnage du "Voyageur" ne manquait pas de couleur. Il est assez facile d'en faire le thème d'un festival, à la condition de mettre tout d'abord en pleine évidence les principales caractéristiques humaines et culturelles du Voyageur d'antan. Il a été sans contredit un pilier indispensable pour le commerce dans le Nord-Ouest. Mais il a eu aussi une influence culturelle, si minime fût-elle. Le Voyageur a apporté au morne pays de la rivière Rouge des éléments de culture française qui ont transformé l'atmosphère du milieu.

Les organisateurs du festival ont donc tout à gagner à assurer à leur entreprise un caractère au moins aussi bilingue que l'a été celui du Voyageur d'autrefois. Il ne suffit pas du texte français de la proclamation officielle de lundi dernier pour donner au festival l'allure franaçise qui lui convient. Il ne suffira pas non plus de quelques pancartes ou affiches bilingues. L'ambiance bilingue du festival dépendra énormément de tout ce qui sortira des haut-parleurs, tout au long des activités, soirées, sports, jeux de hasard, et le reste. Les comités de publicité et autres doivent s'entourer dès maintenant de francophones maitrisant parfaitement le français parlé afin de préparer des textes, des commentaires, de la musique et de la chanson qui soient typiquement canadien-français. La note culturelle française du festival, ce ne devrait pas être tout d'abord de la "soupe aux pois", mais bien le parler et le folklore français que le Voyageur alliait à une jovialité pétillante.

C'est cela d'ailleurs qui attirera les anglophones et même les Américains. Que la ville de St-Boniface profite donc de ce festival pour se redonner une atmosphère où les Voyageurs et Jean-Baptiste Lagimodière pourraient encore se sentir chez eux.

J.-P. A.

Les annonceurs canadiens pourraient délaisser la publicité à la télévision

MONTREAL — Il se pourrait que l'ensemble des annonceurs canadiens cessent de faire de la publicité à la télévision et s'en remettent uniquement à la radio et aux journaux.

C'est du moins ce que prédit la maison Grant Johnston Ltd. de Montréal à la suite d'une importante étude du domaine des communications dans laquelle elle démontre qu'en juillet dernier les journaux s'étaient appropriés 30.8 pour cent des revenus provenant de la publicité au pays. Au début de l'année cette part était de 29.4 pour cent.

"Peut-être assistons-nous présentement à l'amorce d'un mouvement de retrait massif de la publicité à la télévision et à une concentration dans la radio et les journaux, lit-on dans le rapport de la maison Johnston. Les motifs ne sont pas encore apparents mais il se pourrait que les annonceurs trouvent trop coûteuse la publicité télévisée."

Le mouvement a débuté au cours du second trimestre et n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis.

S'appuyant sur l'expérience américaine, le rapport affirme que les coûts de la publicité télévisée ont augmenté de 97 pour cent au cours des dix dernières années alors que ceux de la radio n'ont augmenté que de 38 pour cent et ceux des journaux de 21 pour cent.

"Dans les principales agglomérations urbaines les canaux disponibles ont presque entièrement été mobilisés", déclare la maison Grant Johnston.

"Cependant, affirme-t-elle, les jeunes adultes, qui constituent la branche de la population qui se développe le plus rapidement, ne réagissent pas aussi rapidement que la génération précédente à la publicité par les mass média. Les annonceurs qui veulent obtenir leur part du marché devront 'penser' leur publicité en fonction des goûts individuels et par le fait même mettre l'accent sur la publicité locale."

La maison Grant Johnston prédit que les journaux continueront d'accroître leur part du marché publicitaire. Déjà la publicité locale et les annonces classées constituent 77 pour cent du revenu des quotidiens canadiens.

Alors que l'avenir des journaux semble brillant, la maison de courtage dresse un tableau plus sombre pour les publications sur le commerce et celles à l'intention du consommateur canadien.

"On a noté aucun progrès dans les publications sur le commerce au cours des trois dernières années et leur avenir immédiat, les deux ou trois prochaines années tout au moins, est peu prometteur."

Seules survivront, si l'on en croit cette étude, les publications qui sauront s'assurer le concours de rédacteurs spécialisés dans les affaires et les techniques "des gens qui pourront employer le langage de leur lecteurs et leur fournir des informations et des opinions utiles".

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

La semaine de hockey mineur au Canada débute le samedi 24 janvier. Plus d'un quart de million de garçons de Terre-Neuve au Yukon jouent au hockey mineur. Le but de la semaine de hockey mineur est d'amener les adultes à s'intéresser davantage aux activités sportives des jeunes et d'aider de diverses façons au hockey mineur, soit en assistant à une joute, soit en aidant à l'entrainement des jeunes, au transport des équipes, à l'organisation des ligues locales.

(Photo TTS)

Les Etats-Unis s'inquiètent de plus en plus des dangers de la pollution

NEW YORK — L'anxiété dont font preuve le public et les industries devant les dangers de la pollution de l'air semble atteindre un point culminant.

La ville de Newark, dans l'Etat du New Jersey, vient d'intenter une poursuite contre les principales lignes aériennes, leur imputant la responsabilité de la pollution de l'air par le biais des gaz d'échappement de leurs jets. De leur côté, les villes de la Californie poursuivent en justice les compagnies pétrolières et se préparent à intenter une poursuite contre le gouvernement fédéral pour le dommage causé par la fuite de pétrole du canal de Santa Barbara.

Par suite de pressions légales, législatives et morales, le monde des affaires s'est chargé de l'énorme tâche de protéger l'équilibre écologique et la santé publique du pays.

Le 11 décembre, M. Henry Ford II, directeur du conseil d'administration de la compagnie Ford Motor, a promis de consacrer l'an prochain $31 millions au contrôle de la pollution par les véhicules automobiles. Le contrôle de cette pollution, estime-t-il, est le plus grand défi posé actuellement à l'industrie de l'automobile.

Les compagnies d'acier et de produits chimiques, qui sont parmi les grandes responsables de la pollution de l'air et de l'eau, ont inscrit à leur budget des centaines de millions de dollars pour des campagnes similaires. Ainsi, la lutte contre la pollution, qui est loin d'être terminée, commence à rallier les efforts de chacun et déjà les experts industriels ont gagné quelques batailles.

Dans une allocution qu'il prononçait récemment à Boston, M. Ford a révélé que l'industrie de l'automobile a déjà mis au point des moteurs qui éliminent les dégagements d'essence dans une proportion de 80 pour cent et de monoxyde de carbone dans une proportion de 50 pour cent.

M. Ford s'est cependant dit d'avis que la conception des moteurs d'automobiles devrait pouvoir permettre l'élimination complète des émissions de gaz.

Toutefois, Détroit ne veut pas se tourner du côté des moteurs à vapeur ou électriques permettant d'éliminer les dégagements de gaz parce que, de l'avis des ingénieurs, ils sont moins efficaces que les moteurs à combustion interne.

L'emploi de gaz propane ou de gaz naturel comme produit substitut de l'essence a également été expérimenté, mais jusqu'à maintenant les inconvénients qu'apportent leur coût et leur peu d'efficacité n'équilibrent pas les gains qu'on pourrait enregistrer en réduisant la pollution.

Selon M. Ford, l'élimination virtuellement complète des dégagements de gaz aura une répercussion pour le consommateur qui devra débourser un supplément de plus de $100 pour l'achat d'une voiture.

D'autre part, la garde côtière américaine et la société Uniroyal Corp. sont à expérimenter un nouveau système qui permettra d'éviter la pollution de larges surfaces par le pétrole échappé des pétroliers avariés en mer. Il s'agit d'un système qui utilise un réservoir extensible en nylon et caoutchouc envoyé par un hélicoptère de la garde côtière à proximité du bateau avarié. Chaque réservoir peut contenir 140,000 gallons de pétrole et les "baleines de caoutchouc" remplies peuvent être remorquées jusqu'à la côte où le pétrole peut être pompé dans une raffinerie ou un autre contenant plus sûr.

Par ailleurs, une étude du travail qu'a accompli, au coût de $64 millions, la société Bethlehem Steel, pour contrôler la pollution des eaux du lac Erié à partir de son usine de Lackawanna, N. Y., fournit un exemple des bénéfices que procure le gain de la bataille contre la pollution.

L'usine pompe chaque jour près de 352 millions de gallons d'eau du lac Erié. "Lorsque nos six usines de traitement de l'eau seront terminées — deux d'entre elles sont déjà en opération — l'eau que nous retournerons dans le lac sera aussi propre que celle que nous y avions puisée", a déclaré un porte-parole de la compagnie.

"Je n'irais pas jusqu'à dire qu'elle serait alors potable", a-t-il ajouté pensif.

Un enfant peut-il être bilingue dès la fin de son cours primaire ?

Est-il possible qu'un enfant devienne bilingue au point de parler et d'écrire couramment le français et l'anglais dès la fin de son cours primaire?

Le président de l'Ecole française de Toronto, M. W. H. Giles, répond sans hésiter: "Oui . . . Nous en faisons l'expérience depuis sept ans et demi".

Et, à l'appui de ses dires, il nous tend un recueil d'une centaine de pages contenant des centaines de compositions de ses élèves de la première à la cinquième année.

Comment est-ce réalisable? "L'esprit d'un enfant est maléable, répond M. Giles. Tout dépend de la liberté d'action de l'école, du dynamisme des professeurs et de la qualité des méthodes utilisées. Il y a diverses méthodes. Il s'agit de puiser ce qu'il y a de mieux dans chacune, de combler les lacunes de certaines et, au besoin, d'en inventer de nouvelles".

Aujourd'hui, l'école a des classes de la maternelle à la septième année. En ajoutant une nouvelle classe annuellement, l'école espère pouvoir préparer dans quelques années des élèves aux examens d'admission des meilleures universités françaises ou anglaises. "Un élève, nous l'espérons, doit pouvoir se présenter, par exemple, au baccalauréat français ou au niveau "A" de Cambridge, Londres ou Oxford", dit M. Giles.

L'Ecole française de Toronto, ou encore la Toronto French School, est un organisme privé à but non lucratif, qui a été fondé en 1962 par un petit groupe de parents anglophones à la recherche d'un système d'enseignement qui puisse faire de leurs enfants des personnes authentiquement et entièrement bilingues.

Au-delà de ce souci culturel de quelques familles, la fondation d'une telle école permettait principalement de mettre au point des méthodes d'enseignement bilingue qui soient efficaces et suppléeraient à l'insuffisance flagrante des méthodes d'enseignement du français dans les écoles anglaises de l'Ontario.

755 élèves, dont 90% de familles anglophones

"Nous avons commencé l'année scolaire de 1962-1963 avec six élèves venant de trois familles, précise M. Giles. Nous avons terminé cette première année expérimentale avec 29 élèves. En 1969, l'école compte 755 élèves venant de 540 familles et a un personnel de 60 professeurs".

M. Giles ajoute que 90 pour cent des enfants viennent de familles anglophones et 10 pour cent, de familles francophones. En plus, l'école donne des cours de français aux adultes. "Nous avons 1,000 adultes apprenant le français", dit M. Giles.

L'école est aussi en voie de devenir un centre linguistique en ce qu'elle a commencé de donner des cours en d'autres langues, comme l'espagnol ou le russe. "Nous avons des enfants qui en plus de recevoir leur enseignement bilingue, apprennent une troisième langue", note le président.

M. Giles note aussi que l'enseignement se fait exclusivement en français en classes de maternelle et de première année. Dans les autres classes du cours primaire, l'enseignement se fait en français dans une proportion de 25 pour cent.

L'école compte des professeurs francophones venant du Québec, de France, de Belgique, de Suisse, d'Algérie et d'autres pays francophones. Elle travaille en collaboration avec l'université Laval, dont les professeurs L. Laforge et N. Lebel, et aussi avec des universitaires de pays tant anglophones que francophones.

Comme complément au programme scolaire, l'école se propose d'envoyer une centaine d'enfants passer un ou deux mois de vacances dans des camps d'enfants en France et en Suisse, l'été prochain. "Nous y enverrons les enfants de familles francophones ou anglophones qui pourront s'exprimer couramment en français, dit M. Giles. Question de leur faire prendre un véritable bain de français!"

Donner aux enfants deux langues maternelles

"L'expérience acquise jusqu'ici, dit le président de l'Ecole, nous permet d'envisager la possibilité de donner aux enfants, dès le cours primaire, deux langues maternelles, tout en leur permettant d'apprendre les matières usuelles, grâce à des programmes adaptés".

M. Giles reconnait qu'une telle théorie diffère entièrement de celle voulant qu'un enfant doive d'abord bien posséder une seule langue avant d'en apprendre une autre, mais il souligne certains résultats obtenus jusqu'ici par son école à l'appui d'un enseignement bilingue dès la maternelle.

Il note en particulier que sur 37 candidats de son école, 27 enfants ont passé avec succès l'examen de Sixième du système scolaire de France, l'an dernier. "C'est un résultat très élevé qui nous a, nous-même, surpris", dit-il.

Il note aussi que des examens, établis selon des barèmes utilisés au Royaume-Uni, ont révélé que les enfants de l'Ecole française de Toronto pouvaient lire l'anglais comme des enfants de deux à trois ans plus âgés qu'eux.

Ainsi, un enfant de deuxième année de l'école torontoise a un "âge de lecture" moyen de 9 ans et 5 mois; et un enfant de même classe du Royaume-Uni a un "âge de lecture" moyen de 9 ans et 9 mois. En quatrième année, la différence d'âge de lecture dépasse trois ans.

Projet de $750,000: les parents donnent $300,000

Selon les lois ontariennes, l'Ecole française de Toronto est une école privée et n'a droit à aucune subvention. "Nous n'en avons aucune des gouvernements", dit M. Giles, ajoutant que l'Ecole trouve son financement auprès des parents et de l'entreprise privée et qu'elle a ainsi reçu une bourse de $60,000 de la Fondation canadienne Donner.

L'école fonctionne actuellement sur un budget annuel de $500,000 provenant des frais de scolarité ($720 par année). "Nous donnons aussi quelques bourses à des enfants de familles moins fortunées", dit M. Giles.

L'école compte vingt classes disséminées en sept locaux disséminés ici et là dans la ville de Toronto. Mais, le temps est venu pour elle de construire une nouvelle école de 20 classes, dont le coût prévu est de $750,000.

Jusqu'ici, on a recueilli auprès des parents des élèves la somme de $300,000 et l'école a entrepris une campagne pour recueillir le solde auprès de corporations ou de fondations, sans exclure les gouvernements, provincial et fédéral.

Le gouvernement du Québec a souscrit indirectement dans le passé une somme de $2,000 pour l'achat de livres et le gouvernement de France a contribué à cette école privée en payant le salaire du directeur des études, en donnant des bourses à des enfants français, en prêtant des professeurs et en fournissant des livres et du matériel scolaire.

M. Giles soutient que les systèmes d'éducation ont un rôle majeur à jouer dans la propagation du bilinguisme au Canada, mais que le secteur public se trouve handicapé dans la recherche de méthodes efficaces par la lourdeur même de sa nature. "La bureaucratie tue la créativité à l'école. Ainsi, l'école privée, jouissant d'une plus grande liberté, d'expériences, peut contribuer grandement à créer un programme d'enseignement bilingue au Canada", dit-il.

D'autres écoles du genre surgissent ici et là

A l'appui de ses dires, M. Giles souligne que déjà, l'Ecole française de Toronto a aidé à la fondation d'écoles semblables à Port Credit, Kitchener-Waterloo et London, en Ontario, à Saskatoon, en Saskatchewan, à Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse, et à Calgary, en Alberta.

Elle a aussi aidé la Commission scolaire protestante du comté de Chambly, à St-Lambert, et au Rockliffe Park Public School, a mettre au point un programme scolaire similaire. "On nous demande d'aider à la réalisation de plusieurs autres projets à Montréal, Québec, et dans diverses provinces; mais nous ne pouvons pas répondre aux demandes", ajoute M. Giles.

Le président souligne que l'Ecole française de Toronto est en voie de s'affilier au Glendon College, l'école officiellement bilingue de l'université d'York, près duquel d'ailleurs, on projette d'édifier la nouvelle bâtisse.

Enfin, M. Giles souligne que son école a expérimenté diverses méthodes d'enseignement de diverses matières, français, anglais, mathématiques, sciences, qui furent par la suite adoptées par le gouvernement de l'Ontario ou encore le gouvernement fédéral (concernant l'enseignement du français à ses fonctionnaires) et aussi par une dizaine d'universités et des Commissions scolaires.

Claude Gendron

(La Presse, 20-12-69)

Réaction cavalière de certains journaux anglais devant le rapport Dunton-Gagnon

Une bonne partie de la presse canadienne-anglaise réagit de façon vraiment inquiétante au dernier rapport de la Commission Dunton-Gagnon. Elle s'indigne notamment de la recommandation principale de ce rapport visant à la création d'unités farncophones de travail au sein de la fonction publique fédérale. Elle rejette cette recommandation de façon cavalière comme si un tel projet n'avait pu mûrir que dans des cerveaux malades et malfaisants.

Pour le "Globe and Mail" de Toronto, par exemple, la recommandation est "de sa nature même contraire au mandat de la commission". C'est "le retour aux deux solitudes", aux deux unilinguismes de jadis. On y favorise le gaspillage et la duplication, alors qu'on devrait viser à l'efficacité et à l'harmonie. "Le rapport plaira aux radicaux du Québec qui pourront prétendre qu'il est préférable pour un peuple de mener son existence seul et en toute liberté que de faire partie de force d'un attelage double. Les "cowboys" de l'ouest (et l'ouest englobe dans ce cas Toronto) s'en réjouiront également. Ils n'auront pas de difficulté à montrer qu'on a déjà suffisamment dépensé ($8 millions) pour une telle folie et qu'il serait temps de retourner à l'époque où les poèmes de W. H. Drummond constituaient le miroir de la culture canadienne-française."

Le "Telegram" de Toronto écrit péremptoirement que ces "soi-disant unités linguistiques ne donneront pas de résultat. Elles ne feront qu'accentuer notre mentalité de ghetto et réduire le champ d'un véritable bilinguisme dans la capitale canadienne."

Le "Star" de la ville reine pense de la même façon. Pour lui, la commission royale a opté pour un "protectionnisme" dépassé, reniant les idées d'un André Laurendeau qui ne craignait pas les durs défis de la vie à deux. Les petits ghettos qu'on s'apprête à multiplier vont accélérer les progrès de l'unilinguisme et freiner ceux du bilinguisme qui ne sera plus nécessaire que pour une poignée d'individus au sommet.

Le "Free Press" de Winnipeg juge enfin, lui aussi, la création d'unités linguistiques comme un geste rétrograde. "La recommandation peut plaire aux nationalistes canadiens-français mais ceux qui sont capables de regarder plus loin ne pourront y voir qu'un programme susceptible de diviser encore davantage ce pays."

Et voilà comment, d'un revers de la main, on peut rejeter la proposition pourtant unanime de dix commissaires royaux qui ont étudié le problème depuis six ans. On a trouvé le moyen de louer la sagesse d'un Frank Scoot pour la dissidence qu'il formule au sujet du français comme langue de travail dans le secteur privé, mais cette sagesse n'en impose plus du tout quand elle s'allie à celle des neuf autres commissaires pour recommander des unités linguistiques au sein de la fonction publique fédérale.

Les commissaires deviennent alors des naïfs qui font le jeu des séparatistes ou des extrémistes. Ils n'ont rien compris aux exigences du bilinguisme qu'ils ont pourtant reçu le mandat de promouvoir.

• • •

La presse anglophone du Québec, notons-le, a réagi avec beaucoup plus de pondération et de dignité. Le "Star" de Montréal a même cru devoir rappeler à ses confrères de l'Ontario qu'ils auraient été bien inspirés d'étudier davantage le rapport avant de laisser échapper de tels cris d'horreur.

Le "Star" de Montréal n'endosse pas nécessairement sans réserve la recommandation du rapport Dunton-Gagnon mais il écrit qu'elle se justifie probablement une fois qu'on a bien suivi l'analyse qu'elle a elle-même faite de la situation des fonctionnaires francophones. C'est un problème qu'il faut juger dans le concret et non dans l'abstrait.

Il est bien évident, à première vue, qu'on ne parait pas favoriser le bilinguisme en préconisant des unités de travail qui seront françaises et d'autres qui seront anglaises. Mais, avant de sauter trop rapidement à une telle conclusion, il faut savoir de quel bilinguisme on veut parler, de quel type de bilinguisme on veut assurer le progrès.

Ceux qui ont suivi les travaux de la commission royale depuis ses débuts savent que les commissaires n'ont pas changé d'idée là-dessus. Ils ont toujours préconisé un bilinguisme institutionnel par opposition à un bilinguisme individuel, c'est-à-dire un bilinguisme des institutions qui permet aux individus de s'en accommoder parfaitement tout en demeurant eux-mêmes unilingues anglais ou français.

Il n'a jamais été question de faire des bilingues de chacun des vingt-et-un millions de citoyens qui habitent ce pays. Le Canada doit en produire un bon nombre pour assurer le fonctionnement de ses structures bilingues, mais, pour le reste tout le monde doit demeurer libre de se développer uniquement selon sa culture et sa langue.

C'est l'esprit qui anime tous les rapports que la commission a rendu publics jusqu'ici. On peut discuter de l'à-propos de ces unités linguistiques dans la fonction publique fédérale, mais on ne peut certes parler de trahison ou de marche arrière par rapport aux recommandations formulées dans les volumes précédents.

• • •

Le "Star" de Toronto trouve que ce n'est pas en isolant les francophones dans les unités de travail spéciales qu'on les protégera vraiment. Pour lui, il faudrait plutôt fortifier ces mêmes francophones en les habituant à rivaliser avec leurs compatriotes anglophones dans des champs d'action communs.

En principe, une idée de cette nature peut se soutenir. Mais si le journaliste qui a émis cette opinion avait pris la peine de lire la centaine de pages consacrées à ce problème dans le rapport, il aurait constaté que la Commission en est justement venue à formuler sa recommandation parce qu'une longue expérience et une longue tradition ont démontré que le bilinguisme des individus est loin de mener automatiquement au respect des deux langues de travail.

La commission royale a étudié le fonctionnement de trois ministères en particulier: celui des Affaires extérieures, celui de l'Impôt et celui du Trésor. Dans le premier cas, elle a noté qu'il y avait des effectifs suffisants pour faire du français une langue de travail: dans le deuxième, elle a observé une structure pouvant favoriser également l'usage des deux langues; dans le troisième, enfin on aurait pu normalement atteindre le même résultat grâce au prestige, à la puissance et aux ressources intellectuelles du département. Or, dans les trois cas, et malgré les efforts de ces derniers temps, la place faite au français comme langue de travail parait destinée à demeurer toujours très minime.

En d'autres termes, les commissaires ont annoncé que le bilinguisme individuel, là comme ailleurs était le fait avant tout des francophones et qu'il avait pour conséquence de maintenir la suprématie de l'anglais. Quand tout le monde sait l'anglais, on travaille tous en anglais. Alors, maintenir le système, en accroissant simplement le nombre des bilingues, n'aurait nullement corrigé les injustices dont se plaignent les francophones.

Ce dont les francophones ont besoin, c'est de pouvoir travailler dans leur langue comme le font depuis toujours les anglophones, de façon à donner eux aussi leur plein rendement. Un service où chacun peut travailler dans sa langue devient d'ailleurs, en même temps, une garantie d'efficacité.

Le bilinguisme ne devient une nécessité qu'aux postes supérieurs, qu'aux postes d'inter-communications entre les services. C'est ce bilinguisme qui garantit à tous les autres employés de pouvoir travailler dans leur langue propre.

Avant tout, il s'agit d'assurer à tous les Canadiens désireux de collaborer à l'administration publique de pouvoir le faire sans renier sa langue ou sa culture. On ne doit songer à lui imposer la connaissance de la langue seconde que s'il veut atteindre au sommet de la hiérarchie.

• • •

C'est la philosophie du dernier rapport de la Commission Dunton-Gagnon. Elle est parfaitement claire à quiconque se donne la peine de lire le volume au complet.

Aussi, avant de rejeter péremptoirement et sans examen la recommandation relative aux unités linguistiques, il serait bon de faire la preuve qu'une autre formule pourrait garantir aussi sûrement à tout fonctionnaire fédéral le droit de servir son pays dans sa langue maternelle. La presse de langue anglaise dont nous avons parlé plus haut n'a pas encore fait cette preuve.

Vincent Prince

(Le Devoir, 27-12-69)

La Société Franco-Manitobaine invite les jeunes

SI VOUS ETES:

— Jeune (15 à 25 ans), et intéressé(e) à préparer et promouvoir le programme du directorat de la jeunesse de la SFM; ou

— Adulte, et intéressé(e) à travailler avec les jeunes afin de réaliser le programme de la SFM...

CECI EST VOTRE INVITATION
à une réunion au
Centre Culturel de Saint-Boniface
le samedi 24 janvier 1970, à midi et 30

Nous y discuterons ensemble un programme pour les jeunes pour l'année. Plus spécifiquement, nous discuterons:

1) Voyages-échanges (vous vous rappelez d'Odyssée '69?)
2) Un Rallye des jeunes en mi-octobre prochain
3) Un conseil des jeunes
4) D'autres sujets que vous jugerez importants

Ceci veut dire que:

Des besoins doivent être dépistés...
Des idées doivent être énoncées...
Des plans d'action doivent être élaborés...
Des travailleurs sont requis...

Pour aider nos préparatifs, **dès aujourd'hui**, découpez et postez-nous cette formule à: Société Franco-Manitobaine, C.P. 145, St-Boniface.

OUI ! ! ! J'assisterai à la réunion des jeunes au Centre Culturel le 24 janvier prochain!

Mon nom .... Mon âge ....

Mon adresse: .... No de téléphone ....

Mon occupation: ....

Je suis prêt à faire partie d'un comité (oui ou non): ....

Communiqué

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Malgré un temps froid, un bon nombre de membres se rendirent à notre local à l'hôpital Taché, le mercredi 7 janvier, pour une réunion très intéressante.

On demanda d'assister très nombreuses à la conférence de Mgr Helder Camara, évêque de Récife, Brésil, qui aura lieu au Collège de St-Boniface le mercredi soir 14 janvier, à 8 h 30.

Vu le temps ordinairement froid en janvier, on décida d'annuler la soirée sociale du 21 janvier, mais par contre, on espère vous voir en très grand nombre à la réunion d'affaires du 4 février. Il faudrait absolument connaître le nombre de membres qui pourront se rendre au Centre International de la Citoyenneté le mercredi 18 février. Ça promet d'être très intéressant.

Après la réunion, Mme Louise Roy-Morin vint nous entretenir de l'organisation du Festival du Voyageur et demanda notre coopération pendant les manifestations qui auront lieu à la fin de février; ce que nous avons accepté. Bonne chance à Mme Morin et à son équipe.

La rédactrice

Denis Vielfaure, fils de M. et Mme Albert Vielfaure, de La Broquerie, a été l'heureux gagnant de la moto-neige "Snow Cruiser", un des grands prix du concours "Bonimani" de CKSB.

Les conseillers manitobains des bourses Hilroy

M. Ed Kowalchuk, président de la Manitoba Teachers' Society, annonçait en décembre les noms des membres nommés au Manitoba Advisory Council pour les bourses Hilroy. Ces bourses de mérite, s'élevant jusqu'à $1,500, seront disponibles cette année aux enseignants des écoles élémentaires et secondaires du Canada qui ont fait preuve d'initiative dans l'enseignement. En 1970, on prévoit une bourse par province et par territoire. Elles proviennent du Fonds Hilroy, établi par Roy C. Hill, fondateur de la Hilroy Envelope and Stationery Company. Cette fondation est administrée par le Canadian Teachers' Federation Trust Fund.

Le Bureau des Conseillers du Manitoba fera l'évaluation des demandes avant de les soumettre à la Fédération des Enseignants à Ottawa.

Les membres du conseil manitobain sont: MM. Kowalchuk, Emerson L. Arnett, secrétaire général de la MTS, Fred Drewe, de la faculté d'Education de l'université de Manitoba, Betty Gibson, de la faculté d'Education de l'université de Brandon, Jim Downey, de l'Association manitobaine des surintendants d'écoles, Antoine Duhamel, de l'Association des Inspecteurs d'écoles du Manitoba, Mike Yakimishyn, du Ministère de la Jeunesse et de l'Education, Fred Sigurdson, de l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba. Le président du Bureau est M. Alex Boyes, directeur de St. George School à St-Vital.

Le Collège international de Chambergeot

Monsieur le Rédacteur,

Notre Campus International de l'été dernier a réuni 215 participants et je crois savoir, par quelques demandes de renseignements venues du Canada, que vous avez eu l'amabilité de faire paraître, dans les organes de presse dont vous vous occupez, une information sur le Collège de Chambergeot.

Nous comptons réunir davantage d'élèves l'été prochain du fait de la mise en service d'un nouveau et vaste bâtiment. Notre programme reste le même que par le passé...

Le Directeur, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des Lettres,
Robert Baniol.
Chambergeot (France),
le 22 novembre 1969.

* * *

N.D.L.R. — Le Collège international de Chambergeot (Noisy-sur-Ecole, 77 - Le Vaudoué) organise des séjours linguistiques durant les mois de juillet et août. Ce collège est un internat mixte de la 8e au baccalauréat.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée sociale

La prochaine assemblée sociale est fixée au lundi 19 janvier. Afin d'assurer le succès de cette soirée, il importe aux membres de s'y rendre nombreux. Le brouhaha des fêtes est terminé, la température est idéale en ce mois de janvier, les frères n'ont plus d'excuses pour les retenir à la maison! L'exécutif compte sur vous: à lundi soir!

Ligue de 5 quilles

Voici la position des équipes après les rencontres de vendredi dernier:

Equipes	Points
Sala	28
McCarthy	26
Rougeau	24
Nolin	21½
Jubinville	21
Morier	18
Girard	16
Théoret	13½

Tirage annuel

Si l'on peut parler d'aubaine quand on parle de tirage, la loterie annuelle des Chevaliers de Colomb n'a pas son pareil! L'intérêt que le Conseil porte à cette organisation provinciale ne s'est jamais démenti.

Le résultat financier de ce grand tirage annuel aura naturellement une importante influence sur le nombre et la qualité de nos activités en 1970. Frères, mettez-vous résolument à l'oeuvre! C'est le temps d'agir!

Rigoletto

Les Scouts et Louveteaux de la basilique cathédrale

Au début de cette année nouvelle, nous formulons nos voeux de Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous les aumôniers, chefs, cheftaines et assistants des meutes et troupes de Scouts et Louveteaux de St-Boniface, aux nombreux parents et amis des Scouts. Que cette nouvelle année soit pour tous une source de joie, de bonheur et de prospérité.

Espérons que cette année centenaire apportera à tous un ensemble de fraternité dans ce travail de beau dévouement qu'attendent les jeunes d'aujourd'hui.

Le comité des parents Scouts

La vie au Petit Séminaire

Notre dernière chronique date du 3 décembre dernier. Depuis cette date, beaucoup d'événements ont marqué notre vie avant de commencer nos vacances de Noël. Résumons ce temps: le 13 décembre visite de l'édifice Richardson; le 17 décembre célébration pénitentielle présidée par M. l'abbé Marcel Toupin; du 8 au 19 décembre période des examens; 18 décembre notre souper de Noël. Dans le domaine du hockey: 7 décembre notre premier club P.S.I. rendait visite à St. John's, victoire pour les nôtres au compte de 4 à 2; nos compteurs, Guy Lafond 2 buts, Normand Parent et Jean Bilodeau 1 but chacun, G. Jolicoeur 2 assistances et D. Vermette 1 assistance. Le dimanche 14 décembre, P.S.I. visite Assiniboia, partie nulle au compte de 2 à 2; nos compteurs Paul Campeau et Guy Lafond. Le mercredi 17 décembre, à l'aréna Bertrand, nous rendions visite au Collège, victoire de 4 à 0 pour les nôtres; nos compteurs Paul Campeau, Roger Bilodeau, Joël Gosselin et Denis Rémillard.

Depuis notre retour des vacances de Noël, les activités sportives reprirent aussitôt. Le samedi 10 janvier, notre deuxième club, soit P.S.2, rendait visite à St. John's, nous avons connu une défaite au compte de 7 à 0... Mais il ne faut pas oublier que la saison ne fait que débuter. Le dimanche 11 janvier, c'était à P.S.I de rendre visite à St. John's. Notre équipe devait connaître sa première défaite de l'année, soit au compte de 3 à 2. Nos compteurs ont été Gabriel Lambert et Denis Rémillard.

Pour les prochaines semaines nous prévoyons plusieurs activités. Vie religieuse, programme spécial durant la Semaine de Prières pour l'Unité des Chrétiens, soit du 18 au 24 janvier; vie sportive, nous faisons présentement les premières démarches en vue de notre journée de glace qui aura lieu le dimanche 8 février.

Nous ne devons pas oublier que nous avons régulièrement nos parties de hockey intermurales. Nous avons trois équipes "seniors" et quatre "juniors".

Nous terminons cette première chronique 1970 en soulignant un événement de notre vie culturelle. Dimanche dernier nous avions un ciné-club "Grand Prix".

Le chroniqueur

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

36-203-41P.

Patrick Walsh, conférencier à la Chambre de Commerce

Le dîner mensuel de la Chambre de Commerce de St-Boniface aura lieu à l'hôtel Marion le mardi 20 janvier, à 6 h p.m. L'orateur invité sera M. Patrick Walsh, bien connu pour sa participation active dans bien des domaines, la moindre n'étant pas celle qui le conduisit à travailler avec la Gendarmerie Royale il y a quelques années contribuant à démasquer un réseau d'activités communistes dans les unions ouvrières. Depuis une quinzaine d'années il a donné des conférences par tout le Canada et les Etats-Unis, et il est l'auteur de plusieurs publications. Actuellement il est à rédiger une Histoire du Parti Communiste au Canada, à la demande du gouvernement.

Pat Walsh est né à Québec le 16 mars 1916 et y a fait ses études. Durant le dernier conflit mondial il s'est enrôlé dans le régiment Provost et a participé au débarquement du Jour "D" en Normandie. Il est également connu pour avoir travaillé pendant plusieurs années avec le "Canadian Seamen's Union", ce qui lui a permis de voyager sur les vaisseaux au long cours partout dans le monde durant quatre ans.

Tous ceux qui sont intéressés sont cordialement invités à assister à ce dîner, et encore une fois les dames sont tout spécialement les bienvenues. Veuillez téléphoner au bureau de la Chambre de Commerce pour vos réservations: 247-6991, avant le vendredi 17 janvier. Le bureau est ouvert de midi à 4 h p.m.

JEUNE FRANCO-MANITOBAIN
Voici ta chance d'aller en France

Il existe au Manitoba une association dont l'exécutif est composé de personnes qui comptent beaucoup sur les jeunes franco-manitobains, qui croient en leur valeur et sont prêts à faire quelque chose pour leur culture.

Cette association, c'est France-Canada.

En devenant membre de France-Canada, tu peux en même temps demander à aller en France l'été prochain si tu crois réunir les critères suivants: être âgé de moins de 21 ans; être étudiant au cours secondaire ou universitaire ou jeune travailleur; avoir suivi le cours régulier de français ou y être inscrit; montrer une certaine fierté de sa langue; être disposé à payer une partie des dépenses; fournir de bonnes recommandations.

Le voyage qui s'organise présentement est pour 16 jeunes répartis en deux groupes. Le départ est fixé au 6 juillet et le retour au 27 juillet. Il y a des démarches en cours pour obtenir de l'aide dans le financement de ce projet.

Alors, réfléchis bien à cette offre, mais ne dépasse pas le 15 février, car à ce moment-là, nous connaîtrons probablement les heureux élus.

Toute correspondance à ce sujet se fait à l'adresse suivante:

Aimé-Onil Dépôt
C.P. 250
France-Canada
Association manitobaine
St-Claude, Man.

Communiqué



Chronique de CBWFT

Dossiers sur l'éducation sexuelle

Il serait inutile de s'attarder sur l'importance que le sexe occupe dans notre civilisation: parmi les principaux problèmes qui nous confrontent, y en a-t-il d'importants — qu'il s'agisse de la publicité, de surpopulation ou de moralité, par exemple — à la base desquels on ne retrouve pas l'influence déterminante de la sexualité?

Malgré cet état de fait, la sexualité est encore méconnue, enveloppée de tabous, et ce n'est que depuis quelques années qu'on commence à la considérer comme une activité humaine avouable et qu'on accepte d'en parler et de l'étudier au même titre que les autres aspects de notre vie et de notre société.

Un spécialiste, l'abbé Marc Oraison, disait récemment qu'on a pendant si longtemps évité de parler de sexualité, qu'il faudrait aujourd'hui resexualiser l'éducation. L'éducation sexuelle peut-elle apporter un remède à ce malaise qu'aussi bien au niveau des individus que de la société, on ressent encore quand on aborde ces problèmes? Ceux qui ont étudié la question sont de plus en plus unanimes à le penser.

Le but essentiel du **Dossiers** sur l'Education sexuelle préparé par le Service des émissions éducatives et des affaires publiques de Radio-Canada est de favoriser la réflexion de ceux qui se préoccupent déjà d'éducation sexuelle et d'en saisir ceux qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'y réfléchir.

Dossiers sur l'éducation sexuelle est une série de six émissions dont la première sera diffusée, au canal 3, le dimanche 18 janvier, à 22 h 30.

L'objectif de la série n'est pas cependant de faire de l'éducation sexuelle, mais plutôt de soulever un certain nombre de questions importantes à propos de l'éducation sexuelle; à savoir ce qu'est l'éducation sexuelle, comment, quand et par qui elle devrait se faire.

A ces qusetions répondront, au cours des six émissions, certains parmi les spécialistes les plus qualifiés de divers pays. Au cours de la série, on fera aussi état de certaines expériences d'éducation sexuelle aussi bien à l'étranger qu'au Québec.

Raymond Charette et Juliana Aneckstein étaient les animateurs de cette enquête, qui a été réalisée par Max Cacopardo, avec la collaboration de Micheline Cabelli, assistante à la production et d'Alain Godon, monteur.

"Le temps s'ouvre"

Voici le sujet des deux prochaines émissions "Le temps s'ouvre":

Dimanche 18 janvier

Combien d'étages y a-t-il dans l'Eglise? — Y a-t-il des castes dans l'Eglise, des chrétiens ordinaires et des surchrétiens? Comment passer d'une Eglise à étages et compartiments à une Eglise fraternelle?

Dimanche 25 janvier

Sur le chemin de l'unité — Les chrétiens sont lourdement désunis. Pourtant retentit à leurs oreilles le vibrant appel de Jésus: "Qu'ils soient tous un!". D'où vient la division? Comment la vivons-nous? Comment pouvons-nous la surmonter? Des catholiques et des protestants donnent leur avis sur cette importante question.

La réputation de Freddie Trenkler n'est plus à faire. Il en est à sa seizième année avec les Ice Capades et le temps ne semble pas mettre de limite à ses pirouettes, à ses bouffonneries, à son patinage vif et fluide. Freddie fera partie de la trentième édition des Ice Capades qui seront à l'aréna de Winnipeg du 29 janvier au 3 février.

Activités à la Galerie des Beaux-arts

Location de peintures

Le mercredi 28 janvier, à 8 h, dans la salle de conférence de la Brock-Corydon Library, les membres qui désireraient louer des peintures pourront les examiner. Les peintures seront aussi exposées le mardi 27 janvier, de 1 h 30 à 4 h et de 7 h 30 à 9 h p.m., et aux mêmes heures le lendemain.

Les membres de la Galerie pourront alors choisir les oeuvres qu'ils désirent louer ou acheter. Le prix de location est de un pour cent de la valeur du tableau et 50c pour frais d'emballage et de transport. Chaque membre peut louer trois oeuvres à la fois.

La société du film

Le dimanche 18 janvier, à la salle d'assemblée de la Galerie des Beaux-arts, sa société du film présentera gratuitement, à 3 h, la comédie "Nothing Sacred" qui met en vedette Carole Lombard et Fredric March. Selon le critique d'Esquire, Dwight McDonald, c'est une des meilleures comédies de tous les temps.

On n'admettra personne après 3 h.

Une semaine de Bridge

Les personnes qui aimeraient aider au comité des dames à amasser de l'argent pour l'achat d'un buste d'A. Y. Jackson, oeuvre du sculpteur de Winnipeg, et Leo Mol sont priées d'inviter leurs amis à jouer au bridge à domicile, à raison de $2.50 par personne. Les recettes doivent être envoyées à Mme C. E. Abbott, 41, avenue Holdsworth.

Au poste CBWFT

JEUDI 15 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Fureur sur le Bosphore". Film d'espionnage avec Ken Clark, Philippe Harsent et Margaret Lee. Un professeur, inventeur d'un rayon désintégrateur, est enlevé par des inconnus. Un agent des Services secrets américains est chargé de le retrouver. (Italo-hispano-français 1965)
9:30—Le Sel de la semaine
10:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine: "Les assurances-automobile".
11:00—Cinéma: "Entrée des artistes". Drame de M. Allégret, avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odette Joyeux et Bernard Blier. Au conservatoire, le cours d'un professeur est fréquenté avec assiduité par un jeune homme et une jeune fille que l'amour du théâtre et l'amour tout court ont rapprochés. Une comédienne, autrefois éprise du jeune homme, essaie de détruire cette idylle. (Français 1938)

VENDREDI 16 JANVIER

1:30—Emission scolaire: "Les chiens perdus sans colliers". D'après le roman de Gilbert Cesbron, avec Jean Gabin et Anne Doat. A l'intention des élèves de la 11e année.
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Dossiers
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Forat 60
11:00—Cinéma: "L'Allumeuse". Drame social de Silvio Siano avec Dominique Boschero, Georges Rivière, Aldo Bufi Landi et Laura de Marchi. Une jeune femme, qui était allée mener la grande vie à l'étranger et à Milan, est ramenée par la police dans son village natal où elle doit demeurer en résidence surveillée. Elle a vite fait d'éveiller le désir des hommes désoeuvrés. (Italien 1964)

SAMEDI 17 JANVIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Elmer Gantry, le charlatan". Etude de moeurs avec Burt Lancaster, Jean Simmons et Arthur Kennedy. Elmer Gantry, un vendeur aux moeurs douteuses, s'éprend d'une évangéliste. Il se joint à son organisation qui tient des "revivals" de village en village et y prend de plus en plus d'importance comme prêcheur populaire. Invités tous deux par les pasteurs d'une ville à y tenir des assemblées, ils remportent un grand succès. Mais un scandale est provoqué par une fille que Gantry avait séduite jadis. (Américain 1960)
9:30—Zéro un Londres
10:28—Politique fédérale: P.C.
10:35—Les couche tard (C)
10:05—Cinéma: "La Blonde de la station 6". Aventures dramatiques avec Caroll Baker, Peter Van Eych, Sahara. La station 6 n'est pas un lieu de villégiature: les hommes qui y travaillent sont arrivés à se détester cordialement lorsque survient un aventurier allemand, puis une femme blonde, à la suite d'un accident de voiture, provoqué par un mari jaloux, qui a d'ailleurs été blessé et qui doit demeurer à la station. Désoeuvrée en plein désert, la blonde commence allègrement à fouiller le passé de chacun et à exciter les rancoeurs. Le résultat — comme elle bénéficie, en plus, d'un tempérament volcanique — dépasse vite ses espérances et l'atmosphère de la station 6 devient infernale. (Américain 1963)

DIMANCHE 18 JANVIER

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—L'univers des sports
5:00—Mes trois fils (C)
5:30—Rue de l'Anse
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Prisme (C)
11:00—Cinéma: "Le Combat dans l'île". Drame psychologique écrit et réalisé par Alain Cavalier avec Jean-Louis Trintignant, Henri Serre et Romy Schneider. Membre d'une organisation terroriste, un homme collabore, avec son chef à l'assassinat d'un député. Trahi peu après par son chef, il va se réfugier avec sa femme chez un ami d'enfance. Ce dernier, mis au courant de l'attentat, refuse de lui donner plus longtemps asile. L'homme laisse alors sa femme avec son ami et part en Argentine. A son retour, il constate que son ami lui a ravi sa femme. (Franco-italien 1962)

LUNDI 19 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Drôle de noce". Comédie avec Julien Carette, Jean Richard et Magali de Vendeuil. Des concierges ont une fille pour qui le respect de la parole donnée est sacré. C'est la raison pour laquelle elle repousse les riches prétendants dont l'attitude en affaire laisse à désirer. Un garçon boucher est peut-être encore plus scrupuleux qu'elle. S'étant mutuellement appréciés, ils décident de se marier. Il lui promet le mobilier mais le jour du mariage, le mobilier n'est pas prêt. (Français 1952)

MARDI 20 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Les amants de Salzbourg". Drame psychologique de Douglas Sirk, avec June Allyson, Rossano Brazzi, Françoise Rosay et Maria Cook. Une jeune Américaine arrive à Munich pour travailler aux services américains d'information. L'organisation d'un concert la met en rapport avec un chef d'orchestre bien connu dont elle devient amoureuse. Il la conduit un jour à Salzbourg visiter la maison de Mozart, puis l'emmène pique-niquer en Bavière. Ils sont pris par l'orage et condamnés à passer la soirée, puis la nuit dans un chalet de montagne. Au retour, elle apprend que ce dernier est marié et que sa femme est folle.
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Trois jours et un enfant". Drame psychologique d'Uri Zohar, avec Odded Kotler, Illy Gorlitzky, Germaine Unlowski et Shay Osherov. L'histoire de l'amour d'un jeune étudiant de Jérusalem pour la fille d'un Kiboutz. (Israélien 1967)

MERCREDI 21 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "L'honorable Catherine". Comédie de Marcel Lherbier, avec Edwige Feuillère, André Luguet et Raymond Rouleau. L'honorable Catherine gagne sa vie à faire chanter les couples irréguliers. Pour obtenir ses renseignements tous les moyens sont bons... mais un jour, elle devient amoureuse de celui qu'elle aurait voulu duper. (Français)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Le Corbeau". Drame de Henri-G. Clouzot, avec Pierre Fresnay, Pierre Larquey, Noël Roquevert, Ginette Leclerc et Bernard Lancret. Drame policier qui se déroule dans une petite ville française. Des lettres anonymes provoquent des drames ou des suicides. Tour à tour, on soupçonnera un médecin, une boiteuse aux moeurs faciles, et une infirmière. (Français 1934)

Carnaval centenaire à La Broquerie les 23, 24 et 25 janvier 1970

LA BROQUERIE — La paroisse de La Broquerie prépare avec beaucoup d'enthousiasme son grand Carnaval centenaire, sous la direction du Club sportif.

Le vendredi soir 23 janvier: "Moulin Rouge" — Vous êtes cordialement invités à la soirée Vins et Fromages, première du genre à La Broquerie. Il paraît qu'il faut pénétrer à l'intérieur du Moulin Rouge pour voir ce qui s'y passe. On vous promet des vins importés, des fromages délicieux, sans oublier les artistes invités et l'orchestre de Sal Harada. M. Albert Vielfaure sera présent pour procéder à l'ouverture officielle du carnaval.

Le samedi soir 24 janvier: "Tour du monde" — Les jeunes ont pris l'initiative de présenter une Boîte à chanson qui n'a pas son pareil. Tout est en branle présentement, les participants locaux sont au travail, on promet un programme varié. Les jeunes se disent très fiers de pouvoir apporter leur contribution au Carnaval centenaire. Ils lancent une invitation très chaleureuse. Venez nombreux car vous vous devez un peu de culture internationale.

Toute la journée du samedi il y aura amusements pour tous: parties de hockey, ballon-balai, etc.

Le dimanche après-midi amenez toute la famille prendre des tours de "caboose", "cariole" et "sleigh". Il y aura certainement beaucoup de plaisir pour tous.

Le dimanche 25 janvier, à 8 h 30 du soir: Partie de hockey — Le Carnaval se terminera par une partie de hockey mettant en vedette les Habitants de La Broquerie et une équipe de l'extérieur. A cette occasion, M. René Toupin, ministre de la Santé, couronnera la reine du Carnaval centenaire, puis on verra qui sera favorisé au grand tirage de $100, $50 et $25.

En un mot, il y a des activités pour plaire à tous les goûts. C'est le rendez-vous de tous les gens des paroisses environnantes et de tous les parents et amis des paroissiens de La Broquerie. Bienvenue au grand Carnaval centenaire des 23, 24 et 25 janvier.

Candidates

Qui sera couronnée reine du Carnaval centenaire à La Broquerie? Deux charmantes demoiselles ont été choisies au début de décembre et au dire des responsables, la lutte se fait très serrée présentement. Mlles Line Nadeau et Diane Moquin, toutes deux, sont âgées de 17 ans et étudiantes en 12e année à l'Institut collégial de La Broquerie.

Diane, fille de M. et Mme Eddy Moquin, est toujours prête à aider. Elle est responsable du Comité liturgique et fait partie du Comité du centenaire. Elle est une fervente du hockey. Meilleurs voeux à Diane.

Line, fille de M. et Mme Denis Nadeau, est très dévouée. Elle est assistante-cheftaine des Louveteaux et membre du mouvement Guide. Son passe-temps favori est la lecture. Voeux de succès à Line.

Le Club sportif profite de l'occasion pour souhaiter bonne chance à Line et à Diane dans la vente des billets.

Encouragez-les! Elles méritent votre appui tout au long de leur campagne.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

M. Richard Lemoing, Brochet, Man., du 12 janvier.

Mlle Angèle Dupont, 439, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 13 janvier.

M. Albert Lepage, Ste-Anne, Man., du 14 janvier.

M. Maurice-H. Noël, Ste-Anne, Man., du 15 janvier.

M. René Philippot, 31, chemin Jogues, St-Boniface, du 15 janvier.

M. Louis Bélanger, 460, rue Notre-Dame, St-Boniface, du 17 janvier.

M. Eulore Cahill, C.P. 184, St-Pierre, Man., du 17 janvier.

M. Jean Delannoy, 436, rue Louis Riel, St-Boniface, du 17 janvier.

M. Roland Gauthier, La Broquerie, Man., du 17 janvier.

Mgr Antoine Hacault, 151, avenue de la Cathédrale, St-Boniface, du 17 janvier.

M. Roland Tremblay, 725, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 17 janvier.

A l'Affiche

Symphonie de Winnipeg

Les 17 et 18 janvier prochain, à la salle de Concert du Centenaire, à 8 h 30 et 2 h 30 respectivement, on présentera "McMullin Pops the Movies". C'est M. Bob McMullin, qui sera le directeur invité de l'orchestre symphonique, et M. Fred Davis, du programme "Front Page Challenge", sera le maître de cérémonies et jouera quelques mesures à la trompette. Toutes les pièces au programme seront des thèmes de grands films.

On sait que M. McMullin est un des bons compositeurs canadiens et sa réputation n'est plus à faire à l'étranger. Il cherche toujours à encourager les artistes du pays et déplore l'apathie dont font preuve à leur égard un trop grand nombre de Canadiens.

M. Fred Davis est connu depuis longtemps des amateurs de télévision du réseau national anglais et est associé au programme "Front Page Challenge" depuis 1957. A part ce programme, il participe, en tant qu'annonceur, à plusieurs autres émissions.

Beaux-Arts

Jusqu'au 24 janvier, on pourra apprécier, à la Galerie des Beaux-arts de Winnipeg, une collection de quatorze affiches créées par un artiste pour annoncer une exposition de ses oeuvres. Dans chaque cas, l'affiche devient la signature de l'artiste.

L'art de l'affiche est assez ancien, et le mieux connu de ceux qui l'exercèrent fut certainement Toulouse-Lautrec. Parmi d'autres artistes qui s'y consacrèrent on reconnait les noms de Matisse, Calder, Klee et Chagall. Les oeuvres proviennent de la collection permanente de la Galerie de Winnipeg.

Film du jeudi midi

Le jeudi 15 janvier, le film présenté par le comité de dames de la Galerie des Beaux-arts de Winnipeg sera "Gothic Art" — la recherche de la beauté dans les grandes cathédrales et leur décoration du 12e au 15e siècle: St-Denis et Chartres. Un second film révélera la beauté du palais rococo de Schloss Brulhl. La musique est de Handel et Mozart.

La présentation commence à midi et quart dans la salle d'assemblée de la Galerie, et le café est servi à raison de 25c.

Chronique sportive

Le Canada reçoit maintenant des appuis dont il aurait eu besoin hier!

par Jacques LEMOYNE

La décision prise par notre pays de ne pas participer au tournoi pour le championnat amateur vient de nous prouver qu'en dépit de la propagande il y a bien des gens qui connaissent mieux la situation qu'on ne le soupçonne. Les journaux Tchèques, Finlandais et Suédois ont tous exprimé leur déception face à la décision du Canada, et il ne s'est pas trouvé un seul de ces journaux pour dire que nous n'avions pas raison. On a dénoncé l'hypocrisie du système et, dans plusieurs pays, on voit bien que les "militaires et les étudiants" sont tout aussi professionnels que nos joueurs. Une autre note qui nous a fait plaisir: celle de la Finlande où il est dit en toutes lettres que notre pays a dû se soumettre depuis trop longtemps au supplice de ne pas faire jouer ses meilleurs joueurs. Donc, du coté des principes, le Canada semble avoir gagné la bataille. Les Russes eux ne disent rien car ils espèrent bien gagner le tournoi maintenant que le Canada n'y participe pas. Les Tchèques ont prétendu que cela ne changerait rien à la situation, que nous n'aurions pas gagné. En nous basant sur ce que nous avons vu de l'équipe nationale de ce pays on me permettra d'être un peu sceptique.

Tout le monde est d'accord pour déplorer le fait que les cérémonies marquant le Centenaire du Manitoba vont en souffrir. Mais je pense bien qu'on devrait être capable de trouver une forme ou une autre de substitution. Pourquoi ne pas inviter les vainqueurs du tournoi "mondial" à disputer des joutes contre les Voyageurs de Montréal, les As de Québec et les Canucks de Vancouver? Ça serait intéressant pour tout le monde, ça protégerait le statut olympique des joueurs puisqu'il s'agirait de rencontres hors concours et ça donnerait une petite idée aux autres de ce que nos clubs semi-professionnels peuvent faire, et nos professionnels tout "purs". Après le premier choc passé il faudrait peut-être agir de la sorte et voir si, véritablement, les Russes et les autres avaient raison de nous craindre à ce point. Il restera aux dirigeants des célébrations du Manitoba de trouver la formule pour amener ces équipes à se faire face.

Etrange!

Lorsque Jacques Plante portait l'uniforme des Canadiens de Montréal, il éprouvait toujours de la difficulté à trouver place sur l'une ou l'autre des équipes d'Etoiles de la Ligue. Personne parmi les experts ne voulait croire que Plante était le meilleur gardien de buts de la Nationale. Depuis qu'il porte les couleurs des Blues de St-Louis personne n'hésite à le choisir comme membre de l'équipe des Etoiles, on lui remet le trophée Vézina sans rien dire et on proclame qu'il est certainement un des meilleurs gardiens de buts de la Ligue, alors qu'il est bel et bien au déclin de sa carrière et que sa tenue des années passées, si fantastique fut-elle, ne se comparait en rien à ses exploits au temps où il portait l'uniforme des Canadiens. C'est peut-être un changement de chandail qui l'aura fait apprécier à sa juste valeur. Même avec les Rangers, Plante n'a pas donné sa pleine mesure, bien qu'il ait été affublé d'une équipe qui n'était pas très drôle à voir jouer. Plante avait même fait un stage dans les ligues mineures pour répondre aux désirs de ses patrons.

Et maintenant c'est au tour de celui qui a remplacé Plante de se voir remercié de ses services par la direction des Canadiens. Gump Worsley a connu des succès avec le Tricolore mais, admettons-le, rien comme Jacques Plante. Worsley cependant a gagné le trophée Vézina à quelques reprises avec les Canadiens, a fait partie des équipes d'Etoiles et a vu son nom gravé sur la coupe Stanley. Il ne désire donc plus rien et je ne vois pas pourquoi il refuse de passer aux Voyageurs puisqu'il restera sur l'alignement des Canadiens et pourra empocher près de $15,000 en boni la saison terimnée. Mais Gump est un homme fier et il préfère demeurer à la maison que de se plier aux exigences de Claude Ruel qui n'a pas de chance avec certains de ses vétérans. On dit que Dick Duff ne revient pas au jeu parce qu'il ne s'entend pas avec Ruel et on parle du retrait probable de Claude Provost, du départ de Bobby Rousseau. Ruel tient à mener son équipe à sa façon et on ne saurait lui en vouloir de traiter ses joueurs avec la même justice. Blake était peut-être plus psychologue sur ce point, mais Ruel n'a pas la tâche facile pour un jeune et il doit savoir maintenir la discipline au sein des siens. Quand l'équipe gagne, les joueurs sont heureux parce qu'ils font de l'argent. Ruel protège ainsi ses investissements et il exige que tout le monde travaille aussi fort que lui, car il en travaille "un coup", croyez-moi.

Encore Montréal!

Le maire Drapeau "ne lâche pas!" Il vient de proposer la construction d'un vaste stade pouvant accommoder 80,000 personnes afin de permettre à Montréal d'organiser les Jeux olympiques de 1976. Celui qui a fait d'Expo '67 un succès retentissant pense que Montréal peut réussir avec les Jeux olympiques: non seulement il le pense mais il se documente fortement quand il rencontre les autorités et parvient toujours à les impressionner vivement. On dira que le maire pense au chômage dans sa ville et on a bien raison. C'est en cela qu'il est un administrateur hardi. Il veut régler certains problèmes et n'ignore pas que, dans une métropole, les demi-mesures ça ne sert à rien. Il va de l'avant et prépare une documentation de près de 70 pages qui a vivement impressionné les dirigeants olympiques. Bien sûr qu'il va y avoir de la politique, mais si le maire est parvenu à vaincre les politiciens pour obtenir l'Expo '67, espérons que ses succès avec cette vaste entreprise qui a revalorisé ces expositions lui permettra de réaliser son projet.

Un stade de 80,000 places mettrait Montréal au rang des grandes villes dans le domaine du sport. Un stade de 80,000 se remplirait à plusieurs occasions car, qu'on le veuille ou non, les loisirs vont occuper une place de plus en plus grande dans la vie des hommes de demain et Montréal aime assez le sport pour envahir un tel stade. Si on ne parvient pas à construire ce stade de 80,000, pourquoi ne pas en édifier un autre, peut-être un peu moins vaste mais avec dôme? La saison des sports, en ayant un stade avec dôme, serait prolongée très sérieusement et permettrait au baseball et au football, et sans doute aussi au soccer et aux jeux de piste et pelouse une longévité prolongée. Souhaitons donc au maire Drapeau de mener à bien son projet et de doter Montréal d'un stade de 80,000 places, de même que des Jeux olympiques de 1976.

Qu'arrivera-t-il de l'équipe nationale de hockey maintenant que le Canada a renoncé au tournoi international? S'il fallait écouter certains commentateurs sportifs de Winnipeg, qui cèdent plus facilement à l'émotivité qu'à la raison, il faudrait tout liquider et faire disparaitre l'équipe! Espérons qu'on n'acceptera pas une solution aussi simpliste. (Photo TTS)

Les Voyageurs du Collège mènent le nouveau

Dimanche dernier, dans la Ligue de Hockey de l'Est Manitobain (M.E.H.L.), les Voyageurs du Collège ont défait les Clippers de Niverville-St-Adolphe au compte de 8 à 4. Jules Comeault a réussi son deuxième tour du chapeau de la saison pour les Voyageurs alors que la ligne Comeault-Vermette-Foidart comptait six buts des Voyageurs. Les autres buts des Voyageurs étaient marqués par Chuck Provost et Paul Graveline, assistés de Guy Roy. Les Clippers étaient conduits par Robert Hurch avec deux buts, ainsi que Daniel Lagassé et Hubert Delorme avec un but chacun.

Le mercredi 7 janvier, les Braves de St-Pierre ont défait les Clippers au compte de 4 à 3, atteignant de ce fait la première place de la Ligue. Le vendredi 9, les Habs de La Broquerie ont vaincu au compte de 6 à 4 les Huskies de Steinbach qui triomphaient le lendemain des Aces de Ste-Anne au compte de 4 à 2. Dimanche soir, c'était au tour de Ste-Anne de renverser St-Pierre au même compte de 4 à 2.

La victoire de dimanche rend aux Voyageurs du Collège la première place avec une légère avance d'un point sur St-Pierre. Ste-Anne, Steinbach et La Broquerie se disputent tous la troisième place avec six points derrière les Voyageurs. Les prochaines joutes promettent d'être des plus intéressantes puisque toutes ces équipes se rencontreront d'ici le 21 janvier.

La prochaine partie aura lieu le vendredi 16 janvier, alors que les Voyageurs du Collège et les Braves de St-Pierre se disputeront la première place de la Ligue, à 8 h p.m., à l'aréna Bertrand.

Evénements sportifs au Stade, au Vélodrome et à l'Aréna

Du 15 au 18 janvier inclusivement — Mid-Canada Boat, Sports and Travel Show

Mardi 20 janvier — Ligue W.C.J.H.: Jets-Calgary Centennials

Jeudi 22 janvier — Ligue M.J.H.: Monarchs-St. James Canadians

Le Centre canadien des maladies contagieuses

OTTAWA — L'honorable John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonçait au début de janvier que l'ensemble des services du Laboratoire d'hygiène serait désormais connu sous la nouvelle appellation de Centre canadien des maladies contagieuses.

M. Munro a souligné que ce nom serait plus conforme au rôle vital qu'assure ce laboratoire dans le domaine de la santé publique au Canada.

Ce laboratoire, créé à Ottawa en 1921, a travaillé à promouvoir de meilleurs services sanitaires dans tout le Canada, et, en vertu de la Loi des aliments et drogues, a soumis les médicaments biologiques (vaccins, etc.) à des épreuves qualitatives. Si l'on veut de meilleurs services de laboratoire en matière de santé, en collaboration avec les ministères de santé provinciaux, des hôpitaux et des cliniques de recherche sur des maladies de toutes sortes, il est nécessaire de recourir aux travaux spécialisés de laboratoires de référence pour les services chimiques et pour les services bactériologiques. La tuberculose, les maladies vénériennes, les fièvres causées par la tique et les maladies virales relèvent de cette catégorie immédiate pour ce qui est de leur identification, de leur contrôle et de leur traitement.

Grâce aux travaux de contrôle biologiques entrepris par ce service, les Canadiens ont été assurés que les vaccins dont ils disposaient étaient à la fois sûrs et efficaces pour combattre des maladies contagieuses comme la poliomyélite, la rougeole, la dyphtérie, la cocluche et les oreillons. Le Canada a donc pu ainsi échapper à la distribution de vaccins mal contrôlés qui ont desservi les programmes en cours dans d'autres pays.

La nouvelle appellation Centre canadien des maladies contagieuses, déclarait M. Munro, décrira avec plus d'ampleur l'importance de ces vastes fonctions ainsi que la place grandissante qu'occupe ces laboratoires spécialisés dans l'étude épidémiologique des maladies et de leur suppression.

Le centre de ce service est situé à Tunney's Pasture depuis 1957 et jouit d'une tradition remarquable que voit à lui conserver le directeur actuel, le Dr E. T. Bynoe, qui s'est joint au laboratoire en 1939.

Subvention fédérale de $140,000 aux Jeux d'hiver de l'Arctique

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient d'accorder une subvention de $140,000, en vertu du Programme de la santé et du sport amateur, pour la promotion, l'organisation et la tenue des Premiers Jeux d'hiver de l'Arctique.

Les jeux auront lieu à Yellowknife, T.-N.-O., du 10 au 14 mars prochain, dans le cadre des célébrations du Centenaire des Territoires du Nord-Ouest. Quelque 800 athlètes des régions arctiques y prendront part dont des concurrents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'est de l'Arctique et de l'Alaska.

Le programme des Premiers Jeux d'hiver de l'Arctique comprendra des activités sportives et culturelles; il s'adresse aux athlètes demeurant dans les secteurs géo-politiques situés en entier ou en partie au nord du 60e parallèle. On s'attend à ce qu'un grand nombre d'Indiens et d'Esquimaux y prennent part.

Le programme sportif inclura le badminton, le basketball, la boxe, le curling, le patinage artistique, le hockey, le tir, le ski de cross-country, le tennis sur table et le volleyball, en plus de jeux locaux tels que celui qui consiste à projeter un homme dans les airs au moyen d'une toile tenue par une équipe, les courses de traineaux tirés par des chiens, la danse folklorique, auxquels seule la population indienne et esquimaude participera. Les sports au programme couvriront les compétitions seniors et juniors et seront organisés en fonction du programme prévu pour les Jeux d'hiver canadiens qui auront lieu à Saskatoon en 1971.

Les prochains Jeux d'hiver de l'Arctique auront lieu à des intervalles de deux ans. Ils pourront conduire éventuellement à la tenue de Jeux mondiaux de l'Arctique car plusieurs groupes des régions arctiques de l'Europe ont manifesté de l'intérêt pour les Jeux et ont même demandé d'y participer.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date:

Chez Huot	318
Western Paint	317½
Club Belge no 1	310
CKSB	302
Marion	301½
Club Belge no 2	286½
The Blues	278½
Twin Cities Ptg.	272½
Can. de Naissance	265
De Gagné Motors	252½
Medo-Land	239
Cercle Ouvrier	223

Hautes parties de la semaine:

M. Deleau	250
D. Conrad	243
Fred Verity	242
D. Conrad	595
Chez Huot	935
Western Paint	2660

LE 24 JANVIER

La Semaine du Hockey mineur

La Semaine du Hockey mineur occupe maintenant sa place parmi les principaux événements d'hiver. Elle s'insère dans nos modes de vie parce que partout l'on favorise la participation de notre jeunesse aux sports canadiens d'hiver.

- **Parce que nous croyons** que le hockey mineur regarde la famille, nous travaillons ensemble à intéresser les parents aux loisirs de leurs garçons en participant eux-mêmes à la semaine du hockey mineur.
- **Parce que nous croyons** que c'est bien d'aviser les parents; nous leur disons: "Conduisez vos garçons à l'aréna, ne les envoyez pas". Nous les prions d'assister aux parties du hockey mineur et de maintenir cette attitude toute la saison.
- **Parce que nous croyons** donner à chaque garçon canadien la chance de participer à notre sport national sous une surveillance autorisée et sérieuse.
- **Parce que nous croyons** qu'une présence assidue dans le hockey organisé et dirigé aidera à former de bons citoyens.
- **Parce que nous croyons** que le hockey mineur peut développer des jeunes hommes capables de donner du prestige au Canada dans les compétitions mondiales.

Communiqué

Centre Culturel de Saint-Boniface

Yoga

Le cours de Yoga a repris au Centre Culturel le mardi 13 janvier. Mme Bernier, instructrice, décrit ainsi le Yoga: c'est un moyen de détente complète qui renforce et affermit le corps tout en retardant les effets de la vieillesse. Mesdames et vous, messieurs, n'est-ce pas là ce que vous recherchiez? Si vous êtes sous pression au travail, si vous avez les nerfs à fleur de peau, apprenez à vous détendre. Les exercices de Yoga vous réapprennent à respirer et ils affectent tout le corps, coeur, glandes, muscles, colonne vertébrale, etc. Le Yoga développe aussi le caractère, la volonté, la force de concentration. Nul doute que vous avez déjà une âme saine, il faut donc aussi un corps sain et, pourquoi vieillir quand on peut rester jeune? Les personnes intéressées voudront bien téléphoner au Centre Culturel (233-3593).

Cours de ballet

Pour le moment, ce cours est annulé faute d'un nombre suffisant d'élèves. Le Centre aimerait cependant avoir l'opinion des parents qui seraient intéressés à faire suivre un tel cours à leurs enfants. Veuillez téléphoner au Centre Culturel (233-3539). S'il y a assez de personnes intéressées, le cours sera repris.

Restaurant

Le restaurant du Centre s'appellera désormais "La cuisine". C'est M. Paul Brown, anciennement de l'hôtel Marion, qui est le nouveau chef de cuisine. "La cuisine" servira des diners d'hommes d'affaires et sera ouvert sept jours par semaine, de 8 h à 10 h. Bien entendu, tout le service se fera en français. Le restaurant est aussi à même de fournir les services de traiteur pour banquets et réceptions.

Tous sont invités à venir prendre un café gratuit de 8 h à 11 h a.m., les 15 et 16 janvier.

Cette photo montre Mme Juliette Bernier, instructrice de Yoga au Centre Culturel, dans la position "petit renversement".

☆ ☆ ☆

Le restaurant du Centre Culturel a été cédé en concession à M. Gérald Smith que l'on voit ci-dessus à droite en compagnie du chef de cuisine, M. Paul Brown, et de M. René Saulnier. M. Smith a déjà de l'expérience dans ce domaine et il exploite aussi une cantine mobile (Mobile Catering). Lui et M. Saulnier s'approvisionneront désormais au restaurant.

Les catholiques représentent plus d'un sixième de la population du globe

CITE DU VATICAN — La proclamation du principe de la collégialité et la montée, encore mal appréciée mais extraordinaire, du tiers-monde dans l'Eglise à l'appel de Paul VI, représenteront, sans doute un jour, les événements majeurs de la décennie qui s'achève; plus les 600 millions de catholiques recensés officiellement, plus d'un sixième de la population du globe.

Un troisième fait, encore plus spectaculaire mais limité essentiellement à l'Europe occidentale, aura été le développement de la "contestation" au sein de l'Eglise. C'est, au moins en partie, à celle-ci que 1969 devra d'être considérée comme une année critique dans la vie deux fois millénaire de l'Eglise. Après un coup de semonce, l'an dernier aux assises épiscopales de Coire, quelques centaines de prêtres contestataires ont tenu, en octobre, une "assemblée" à Rome pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une collusion entre la plupart de la hiérarchie et la "réaction sociale".

Mais, les nouveaux Luthers du XXe siècle entendent rester fidèles à l'Eglise et la réformer, non de l'extérieur mais de l'intérieur. Tout en condamnant les extrémismes, de gauche comme de droite, le pape s'est refusé à sanctionner les "contestataires" et a admis le le principe quasi permanent d'une "tension spirituelle" dans l'Eglise.

En octobre, cependant, il présidait au synode extraordinaire des évêques qui mit au point, sous forme de voeu, une synthèse entre le principe du primat pontifical, défini, il y a un siècle par le premier concile du Vatican et celui de la collégialité du pontife et des évêques, proclamé par le second, il y a huit ans.

Dans la mesure où on peut appliquer le vocabulaire politique à une institution se considérant comme d'origine divine, 1969 aura été l'année de la démocratisation de l'Eglise.

Ne se voulant ni pro-occidental, ni pro-socialiste, le pape s'est présenté, à de multiples reprises, comme un avocat de la justice et de la paix dans les pays en voie de développement, qui ont le triste privilège d'abriter les trois conflits ouverts actuels: Vietnam, Moyen-Orient et Biafra. Ses liens se sont renforcés avec deux autres leaders moraux du tiers-monde: U Thant et le président Tito. Comme si la défense de "ceux qui souffrent", des hommes les plus pauvres et les plus exploités par l'étranger constituait le nouveau critère majeur de morale internationale. "Notre activité, recouverte du voile de la discrétion, poursuit son oeuvre infatigablement" sans céder au découragement, déclarait Paul VI, le 15 décembre.

A l'occasion d'un voyage en Ouganda, en juillet, le pape avait tenté, une nouvelle fois en vain, d'arrêter l'effusion de sang en Nigéria, en "notre chère terre d'Afrique". A de multiples reprises, il avait déjà condamné le racisme et Radio-Vatican s'est largement fait l'écho des protestations du clergé catholique en Afrique du Sud et en Rhodésie.

En ce qui concerne les Etats-Unis, au cours du dernier trimestre, le pape a réclamé le droit à une autodétermination réelle pour le Vietnam, dénoncé la torture, partout où elle est pratiquée et évoqué le mouvement pacifiste américain.

Décès

En Saskatchewan

LESTOCK —

M. Léopold Adolphe

Le mardi 30 décembre 1969 est décédé subitement à sa demeure, M. Léopold Adolphe, originaire de Lorette, Manitoba, à l'âge de 88 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Nault; cinq fils, Richard, de Californie, Ernest, Edouard et Louis, de Calgary, et Alfred, de Dundas, Ontario; cinq filles, Mme Hélène Nofield, Mme Lisa Haylor et Hilda, de Regina, Olive (Mme R. Labas), de Lestock, et Anastasie, de Calgary; trente petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; un frère, Frank, de 205, rue Kitson, St-Boniface, Man.; trois soeurs, Mme Durand, de St-Boniface, Mme Deleurme et Mme Velle, de St-Claude, Man.

Le service funèbre eut lieu le vendredi 2 janvier 1970 en l'église de la paroisse Marie-Reine des Coeurs. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé A. Kines, curé, assisté du R. P. Reilly, ancien curé, et du R. P. I. Joyal, O.M.I., de l'école indienne de Lestock.

On remarquait aux funérailles un grand nombre de neveux et nièces, les Soeurs Grises de l'hôpital de Lestock et les Soeurs Oblates de l'école indienne.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un goûter aux parents et amis.

* * *

GRAVELBOURG —

Mme Berthe Beauregard

Le mercredi 31 décembre 1969 est décédée au Foyer d'Youville, Mme Berthe Beauregard, âgée de 77 ans. Née à Ville-Marie, Québec, Mme Beauregard arrivait de l'Est en 1906. Son mari la précéda dans la tombe en 1950.

La défunte laisse dans le deuil dix enfants, André, de Montréal, Albert, de Moose Jaw, Jeanne et le Père Raymond Beauregard, supérieur au collège Mathieu, et Marcelle (Mme Louis Verville), tous de Gravelbourg, Henri, de Regina, Denise (Mme Raoul Verville), de Gravelbourg, Germaine (Mme Russell Whyte), de Shaunavon, Roger, de l'Armée canadienne en Allemagne, et Georges, de Winnipeg, Man.; vingt-huit petits-enfants; quatre soeurs, Mmes Béatrice Coots, de Gravelbourg, Marie McCutcheon, de Vancouver, Claire Pachon et Blanche Green, de Vancouver; trois frères, Phil, de Minneapolis, Minnesota, Viateur, de Gravelbourg, et Arthur, de Vancouver, C.-B.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 2 janvier 1970, à 4 h p.m. M. l'abbé F. Ducharme chanta le service, assisté des Pères Raymond Beauregard et Alain Piché, O.M.I. Plusieurs prêtres du collège assistaient au choeur, ainsi que Son Exc. Mgr A. Decosse.

Les porteurs étaient MM. Paul et Alain Verville, Arthur Beauregard, James Beaubien, Philippe et Richard Lafrance.

M. Charles Parent

M. Charles Parent, âgé de 85 ans et 11 mois, est décédé chez lui le Jour de l'An, à 7 h du soir. Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 janvier, à 10 h 30, en la cathédrale. La messe fut célébrée par M. l'abbé Raymond Carignan, vicaire, assisté de M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de la paroisse. Les enfants de choeur étaient Pierre Couture, Richard Chouinard et deux petits-fils, Peter et Maurice Parent. MM. Alec Allard, Ulric Bouffard, Raoul Gauthier, Emile Bonneau, E. Williams et C. Tougas étaient porteurs.

M. Parent est né le 9 février 1884 à St-Mathieu, comté de Rimouski, Qué. Il arriva en Alberta en 1908 et épousa Mlle Béatrice Caron en 1914. En 1917 ils déménagèrent sur leur ferme près de Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, dix enfants, David, de Toronto, Mme Albert Gravel (Vivian), d'Oakville, Ont., Mme Roland Martel (Eleanore), de Redvers, Charles, d'Edmonton, Mme Harold McFarland (Marie), de Regina, Paul, de Gravelbourg, Wilfrid, de Mitchell, Ont., Raoul, d'Oakville, Joseph-Emile et Edouard, d'Estevan; 41 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Quatre frères et une grande parenté lui survivent également. Tous ses enfans, son frère, Joseph, âgé de 87 ans, de Donnelly, Alta, son neveu, Guy Parent, d'Edmonton, et 11 petits-enfants étaient présents aux funérailles.

* * *

PRINCE-ALBERT —

M. P.-A. Blondeau

Une pionnier du district, M. Paul-Alexandre Blondeau, du 543, 15e rue ouest, est décédé le mercredi 24 décembre 1969, à l'âge de 82 ans.

Né en France, M. Blondeau arrivait à Domremy en 1895. Il se retira à Prince-Albert en 1966.

M. Blondeau laisse dans le deuil son épouse, Madeleine; une fille, Mme C. Hannotte (Marie), de Hoey; deux fils, André, de Winnipeg, et Guy, de Domremy; huit petits-enfants et une soeur, Mme Agnès Beland, du 226, 14e rue ouest, Prince-Albert.

* * *

WILLOW-BUNCH —

M. Emile Trudelle

M. Emile Trudelle est décédé subitement à sa demeure le 31 décembre 1969, à l'âge de 84 ans. La dépouille mortelle fut exposée à l'église avant le service chanté par M. l'abbé A. Chabot, le 3 janvier 1970. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements funèbres.

Les porteurs étaient MM. Robert Gosselin, G. Dumonceau, Bernard St-Yves, Ronald Cayer, Francis Therrien et Michel Bonneau.

M. E. Trudelle est né à St-Barthélemy, Qué., le 17 avril 1885, Il épousa Mlle Georgianna Charbonneau en 1904 et arrivèrent dans l'Ouest en 1916 pour s'établir sur une ferme près de Fife Lake. Ils demeuraient au village de Willow-Bunch depuis 1951.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme Yvonne Lingape et Yvette (Mme Louis Houde), de la Colombie-Britannique; huit petits-enfants; 27 arrière-petits-enfants.

Après les funérailles, un goûter fut servi au Starlite Café.

Remerciements

Au Manitoba

ST-PIERRE —

Les familles Dandenault et Préfontaine, ainsi que Sr Marie-St-Charles, désirent remercier sincèrement les parents et amis qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Priscille Dandenault. Un merci spécial aux Filles de la Croix pour leur belle chorale et leur nombreuse assistance, ainsi qu'aux Soeurs de la Providence, d'Otterburne, à M. A. Laroche et à l'organiste.

* * *

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Mme Emile Trudelle et ses enfants remercient leurs voisins, M. et Mme Rémi Provost, M. l'abbé A. Chabot, Mme Ruth Drouin, garde-malade, M. Ross, d'Assiniboia, et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par envois de fleurs et de cartes ou de toute autre façon.

Un événement mondial

(Semaine de l'Unité)

Dans un monde caractérisé par des changements rapides et profonds, les chrétiens de tous pays et de toutes dénominations s'interrogent. Leurs divisions leur apparaissent comme opposées à l'Evangile et comme un obstacle à la collaboration qu'ils doivent apporter à la construction progressive d'une société où règnera davantage la fraternité et la justice.

Parmi les efforts de rapprochement entre chrétiens, on compte la Semaine de Prière universelle pour l'Unité qui a lieu du 18 au 25 janvier. Cette Semaine est préparée conjointement par le Secrétariat pour l'Unité à Rome et par le Conseil oecuménique des Eglises à Genève.

Le thème choisi pour 1970 s'inspire d'un texte tiré d'une lettre de S. Paul à ses néophytes de Corinthe: "Nous sommes les coopérateurs de Dieu". Cette coopération doit d'abord exister entre les chrétiens eux-mêmes et elle doit s'accomplir en communion avec le Christ par qui Dieu a fait connaître son plan sur l'univers et sur les hommes.

Au Canada, l'Assemblée des évêques catholiques et le Conseil Canadien des Eglises sont tombés d'accord pour recommander à leurs fidèles respectifs la célébration de la Semaine de l'Unité. Ensemble ils ont publié une brochure moderne qui explique le thème choisi et présente, de façon pratique, tous les éléments nécessaires à une rencontre de prière oecuménique. On y propose des textes scripturaires pour chaque jour de la Semaine. On y présente aussi des suggestions concrètes qui peuvent être utilisées du 18 au 25 janvier ou au cours de l'année. La brochure peut servir des groupes bilingues.

Parmi les émissions radiophoniques, mentionnons qu'au cours de la Semaine de l'Unité chacune des émissions de Radio-Témoignages portera sur l'oecuménisme.

Communiqué

Mariage

Au Manitoba

ST-EUSTACHE —

Gauthier-Allard

Le samedi 27 décembre, à 7 h du soir, en l'église St. Paul's Apostle à St. James, M. l'abbé H. J. Stangle bénissait le mariage de Mlle Gisèle Allard, fille de M. et Mme Roland Allard, de St-Eustache, à M. Gilbert Gauthier, fils de M. et Mme Léo Gauthier, de Ste-Geneviève. Sylvio Allard servait la messe.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père, revêtue d'une robe blanche avec longue traîne. Elle portait un voile court et un manchon blanc sur lequel se trouvaient des roses rouges.

La dame d'honeur, Mme Don Gauthier, les demoiselles d'honneur, Mlles Lynne Allard, Paulette Desrochers et Alice Gauthier, amie et soeurs des mariés, et la bouquetière, Patricia Allard, soeur de la mariée, portaient de longues toilettes de velours bleu avec longues manches blanches et des manchons de velours bleu décorés de roses blanches.

La mère de la mariée revêtait une robe beige, et celle du marié avait choisi une robe rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Allard, Don, Lawrence et Marcien Gauthier. Le jeune Bertrand Allard, frère de la mariée, portait les anneaux.

Durant la messe, des cantiques furent exécutés par Mlle Jo-Ann Allard, accompagnée à l'orgue par Mme Georges Bergeron.

Des photos furent prises avant et après le mariage chez M. et Mme Normand Rivard. Ensuite, tous se dirigèrent vers la salle "Montery Dance Pavilion" à Headingley où les invités passèrent une agréable soirée au son de l'orchestre de M. Jos. Legal. MM. Cyrille Allard et Gérald Gauthier, frères des mariés, furent responsables du livre des invités.

La présentation fut suivie d'un goûter, genre buffet, préparé par Mme Maurice Beaudry, d'Elie, et ses aides.

Le marié remercia, en son nom et celui de son épouse, tous et chacun pour leur présence et les cadeaux reçus.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un ensemble-culotte bleu marine avec blouse blanche, accessoires noirs et béret blanc. A leur retour, les nouveaux mariés s'installeront à St-Boniface.

Les Canadiens de Naissance

no 127 St-Boniface

Réunion

Le jeudi 8 janvier avait lieu la réunion des Canadiens de Naissance en leur local, 230, boulevard Provencher. Au cours de cette réunion, le président remercia l'assemblée no 127 des Canadiens de Naissance de St-Boniface pour le beau travail accompli durant l'année 1969.

Nouveaux officiers

A cette réunion avait lieu l'installation des nouveaux officiers, dirigée par les membres de l'exécutif du Conseil national des Fils Natifs du Canada, invités pour la circonstance.

Nos malades

Nous vous recommandons une fois de plus tous nos chers malades, à savoir: MM. Auguste Pichette, Paul Dubois, Arthur Dufault et Damien Pelland. Une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Divers

Le frère Lagarde organise pour le 18 janvier une visite aux vieillards de l'hôpital Taché. Ceux qui voudraient s'unir à nous sont les bienvenus. Cette visite se fera à 7 h 30 du soir. Signalez 247-8022 pour plus de renseignements.

Le frère Simard fait un beau travail d'organisation pour notre grande partie de cartes du 25 janvier. Plusieurs de nos membres ont des billets à vendre pour cette soirée. Ils sont de 25 sous chacun et le prix d'entrée sera de $10.00. Cette année, nous avons de très beaux prix. Venez donc vous délasser le 25 janvier.

Il y aura une soirée sociale de la St-Valentin au mois de février. Plus de détails paraîtront dans de prochaines chroniques.

Il semble que nous sommes continuellement devant des décisions à prendre, même dans les détails de la vie de chaque jour.

De nombreux chemins s'ouvrent devant nous. Il s'agit de choisir entre agir pour notre propre bien ou pour le bien des autres. Le temporaire inconvénient de l'oubli de soi est compensé par la joie de faire quelque chose pour le prochain. N'oubliez pas que Jésus a dit "Aimez-vous les uns les autres".

Il y a certes des ingrats. Un merci fait du bien, mais c'est combien mieux d'être récompensé au centuple dans le ciel!

Un exemple! Une fois par mois, vous avez à décider si vous devez rester à la maison pour regarder une partie de hockey ou un roman-feuilleton à la télévision, ou vous rendre à la réunion générale pour rencontrer vos frères et aider à soutenir le Conseil et ses oeuvres charitables. Si vous préférez le premier choix, personne ne peut vous blâmer, mais vous laissez passer une belle occasion de rendre service et de vous préparer une plus belle récompense. Pensez-y.

Après-Tout

Le Concours "Noël Canada" se termine le 1er février

Les Postes canadiennes participeront à leur façon à l'Année internationale de l'Education en apposant à la prochaine saison des Fêtes un cachet spécial de jeunesse.

En effet, depuis le 1er décembre dernier, les écoliers ont été fort occupés à dessiner ce que représente la Noël à leurs yeux. Ils prennent ainsi part au projet mis de l'avant par le ministère des Postes, "Noël Canada". Des centaines de dessins, oeuvres d'enfants de 12 ans et moins, ont été reçus au Winnipeg Art Gallery.

Un jury spécial formé d'artistes du Manitoba et présidé par le directeur du musée, M. Ferdinand Eckhardt, choisira du 12 au 14 février prochain jusqu'à 50 dessins qui seront ensuite étudiés de plus près à Ottawa.

Le jury provincial se compose de M. Ken Lockhead, artiste de Winnipeg; Mlle Gertrude McCance, directrice des émissions radio des écoles, de Winnipeg; Mlle Betty McLeish, professeur d'art, et M. Douglas Riley, artiste de l'Université de Brandon.

C'est dans la capitale du pays qu'un jury national fera un choix final. Les oeuvres retenues seront vues dans tous les coins du monde puisqu'elles seront transformées en timbres de Noël pour la saison 1970.

Après demande de plusieurs professeurs par tout le pays, le ministre des Communications, M. Eric Kierans, a fait savoir que la date limite du projet avait été reportée à minuit, le 1er février, et ceci, afin de permettre aux enfants de terminer leur dessin au retour des vacances de Noël.

Tous les jeunes, âgés de 12 ans et moins, sont invités à participer. Les dessins doivent être expédiés à "Noël Canada, a/s du Maître de poste, Winnipeg 1, Manitoba". Aucun affranchissement postal n'est requis.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

La guerre du Vietnam est une guerre révolutionnaire: il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus

La guerre du Vietnam pose de graves cas de conscience aux Américains, surtout depuis que les journaux et la télévision ont donné beaucoup de publicité à des scènes de torture et d'assassinat de prisonniers Vietcongs et de massacres de civils par des troupes américaines.

La guerre du Vietnam est devenue une "sale guerre" dont les Américains n'arrivent pas à se débarrasser. Elle leur a déjà coûté près de 40,000 morts. Les blessés sont encore plus nombreux. En Corée ils en avaient perdu plus de 50,000 et plus de 100,000 à la 1ère guerre mondiale, 400,000 à la 2e, autant lors de la Guerre Civile (1861-1865). On s'habitue à entendre des chiffres énormes: 8 millions et demi pour la première guerre mondiale, 7 millions et demi rien que pour les Russes à la seconde guerre, etc. Ce sont là de sinistres points de repère dans cette histoire moderne de l'humanité ravagée par la guerre depuis deux siècles: guerres coloniales ou d'indépendance nationale, guerres locales ou mondiales, guerres impérialistes ou guerres de libération: il y en a eu pour tous les goûts dans ces luttes dévoreuses d'hommes, détruisant au feu des batailles les richesses du passé et grevant l'avenir de dettes astronomiques, semant partout les deuils et les souffrances, engendrant les haines atroces, les mensonges éhontés, les désordres les plus abominables, mobilisant la science, l'industrie, la diplomatie, la propagande, et d'énormes budgets militaires, même en temps de paix, paralysant tous les efforts pour la paix, la justice internationale et la promotion du Tiers-Monde.

Tout ceci est bien connu. Ce qui l'est moins est le fait de ce qu'un phénomène nouveau, inquiétant rend toute cette préparation militaire inutile et les guerres des puissances géantes dites "conventionnelles" avec leur équipement extrêmement coûteux et compliqué s'avère impuissant devant ce fait nouveau qu'on appelle "la guerre révolutionnaire": "C'est une doctrine de guerre élaborée par les théoriciens marxistes-léninistes et exploitée par des mouvements révolutionnaires divers (communistes, nationalistes, racistes, patriotiques, etc.) pour s'emparer du pouvoir en s'assurant progressivement le contrôle physique et psychologique des populations à l'aide de techniques particulières, s'appuyant sur une mystique (une idéologie qui masque les intérêts sordides ou les aspirations les plus légitimes, selon les cas) et s'accommodant de toutes les formes de guerre, sans restriction morale". Avec des moyens dérisoires David vient toujours à bout de Goliath. Au Vietnam après 28 ans la guérilla a mis à mal les forces militaires de trois grandes puissances: la France, le Japon et les Etats-Unis. L'éléphant s'avère sans défense devant les maringouins. Des "na-qués" sans équipement, sans finances, sans industries, sans même aucun désir national particulier mais vivant sous un régime de terreur et de délation, se voient obligés de coopérer avec les partisans pour détruire, saboter, grignoter, pourrir toute l'organisation civile et militaire aux ressources gigantesques, ceux-là mêmes qui voudraient les protéger du communisme. Ces pauvres paysans ne demandent qu'une chose: qu'on les laisse en paix cultiver leur rizière. Mais non, les voilà pris entre deux camps, les armées régulières qui accumulent les destructions et les partisans qui exigent leur riz, leur sang, leur liberté et même leurs convictions les plus chères. Dans le delta du Mékong, il y a presque un million de réfugiés du Tonkin: ils sont partis par villages entiers avec leurs familles et leurs prêtres, laissant leurs maisons et leurs terres, abandonnant tout aux mains des communistes pour sauver leur foi. Magnifique épopée qui a suscité l'héroïque aventure du Dr Dooley. Et tout cela s'achève en queue de poisson, puisque ces réfugiés se voient obligés de coopérer avec leurs pires ennemis pour tenir en échec, par une lutte clandestine et haïe d'eux-mêmes, l'armée la plus forte du monde qui a dépensé en vain près de cent milliards de dollars pour protéger leur liberté.

La guerre "révolutionnaire" peut avoir lieu n'importe où. Elle menace de se répandre partout où nos injustices sociales et raciales, notre indifférence de riches repus, créent la pauvreté ou la révolte. Elle a scientifiquement utilisé les leçons de l'histoire. Elle a ses origines dans les guérillas d'Espagne qui ont vaincu Napoléon. Elle a tiré ses conclusions de la Révolution française: l'armée des mercenaires des princes désormais a mobilisé toutes les nations: le citoyen-soldat remplaçait à bon marché le soldat de métier. Par la suite l'armée de conscription fera place aux partisans, à l'insurrection populaire. "Comme le poisson dans l'eau", cette armée clandestine, sans uniforme, sans fournisseur, sans code ni ressources, vit à même le peuple: on l'endoctrine et si la propagande ne réussit pas à le séduire, on le terrorise systématiquement et sans merci. Les VietCongs, les FNL et les OAS ont vu s'écrouler l'empire français en Asie et en Afrique; "nationalistes" communistes d'Espagne et "rebelles" de Franco (terminologie consacrée par la presse américaine). U.P.C. de Cameroun, PCM de Malaisie, Hucks de Philippines, partisans de Grèce, d'Indonésie, de Birmanie et de Madagascar, de Cuba, de Colombie, de Panama, de Chypre, de Kenya, etc., etc., tous, peuvent susciter et soutenir des guerres atroces et sans fin, dans les pays évolués ou primitifs, dans les campagnes, les montagnes et maintenant en Amérique du Sud, dans les villes. La guerre révolutionnaire presque toujours finit par triompher sur la guerre conventionnelle. Elle est une menace permanente pour tous les pays, pauvres ou riches, en autant que nos carences de chrétiens laissent se créer des situations propices à la sédition ou négligent cet immense tâche du "développement" du Tiers-Monde.

Nous n'avons pas à prendre part pour ou contre la guerre du Vietnam. Rien de plus complexe et épineux que la question de la moralité de la guerre moderne, a fortiori de la "guerre révolutionnaire". Ses motivations s'avèrent extrêmement diverses. Les moyens employés sont immoraux: tortures, chantage, propagande, lavage des cerveaux, terrorisme, etc. La répression s'avère impossible par une armée conventionnelle si elle n'emploie pas les mêmes moyens. L'histoire des Bérêts verts et de la CIA laissent entendre de très suspectes interventions au Vietnam. Quoi faire? Moratoire, pacifisme, tout cela est idéaliste et illusoire. Que deviendrait un pays sans armée? Le cas de la grève des policiers de Montréal nous montre ce qu'il faut en penser. Une chose demeure certaine: ce qui se passe ailleurs peut très bien devenir notre sort. Comme chrétien adulte, on doit réfléchir sur notre devoir de tout faire en notre pouvoir pour aider notre société à sortir des compromis dans lesquels on se complait. Les jeunes qui contestent et qui remettent en question notre civilisation ont bien des bons arguments. Malheureusement notre orgueil de techniciens, notre satisfaction de repus, notre refus de trop s'engager, notre façon de concevoir la religion comme une affaire privée d'ordre moral individuel, tout cela laisse s'établir une "sécularisation" qui, de soi, a du bon, mais qui est fortement menacée par un "sécularisme" fatal: toutes les grandes civilisations sont tombées en décadence du jour où la "permissivité" de la société les a laissées se corrompre dans les vices et la violence.

Il est temps de réagir, car ici-bas il y a toujours place pour l'espérance.

Institut Collégial St-Claude

Une boîte à chansons sur un thème spatial

Après une invitation formidable et originale de Christian Leroy au programme "Tous les garçons, les filles", une foule de 500 personnes a envahi le petit gymnase de l'Institut Collégial St-Claude.

Une atmosphère un peu spéciale attendait les gens qui se pressaient auprès de la rampe de lancement pour ne rien manquer du spectacle. Une fusée Saturne V de plus de vingt pieds de longueur attendait l'heure du départ, posée fébrilement sur ses tuyères. Des étoiles d'argent jonchaient les murs et le plafond ou semblaient flotter dans l'air. Dans ce dédale stellaire, vingt-cinq capsules cherchaient leur chemin. Elles portaient chacune le nom d'un chanteur ou d'une chanteuse. Deux satellites artificiels avaient été baptisés du nom des deux maîtres de cérémonie: Gisèle Dheilly et Marcel Cantin.

Je demeure conscient que la pauvre description que je tente de faire de la décoration en accord avec le thème de la Boite à chansons: "On a chanté sur la lune" ne rend pas justice aux nombreuses heures de travail nécessitées pour ce montage.

La 12e année générale de l'Institut Collégial St-Claude mérite de très sincères félicitations pour avoir pris en charge toute l'organisation de cette soirée. Ces étudiants ont pris à coeur le succès de la Boite à chansons, ils se sont trouvé des aides dans les autres classes, ont mis en commun leurs idées et leurs forces, ont pris des initiatives surprenantes mais toujours logiques. Merci à tout ce groupe qui a montré un dynamisme étonnant. Merci aussi à la 12e année universitaire pour leur coopération étroite avec la 12e générale. La combinaison des talents et des efforts a réalisé quelque chose de très bien.

La présence de Christian Leroy parmi tous ces jeunes a été bien appréciée, il était même assis par terre avec eux. Pas surprenant qu'il les comprenne si bien.

Nous avons été grandement touchés de l'amitié des jeunes de l'Institut St-Paul d'Elie qui ont nolisé un gros autobus pour venir nous encourager. L'Institut Collégial de Somerset a fait la même chose.

Parmi les artistes au programme, il y en avait des chevronnés qui commencent à avoir de l'expérience avec les feux de la rampe ou plutôt du projecteur. Un bon nombre faisaient leur début sur la scène. Tous et chacun y ont donné de leur meilleur et, ayant assisté aux nombreuses heures de pratique intense, je suis très mal placé pour faire la moindre critique. Ce que je ne peux m'empêcher de dire, c'est le progrès constant qui est réalisé chez chacun et le profit incommensurable que retirent tous ceux qui ont comme base le courage de faire quelque chose dans ce domaine.

Je ne nommerai ici que Gérald Tétreault qui nous a interprété une de ses propres compositions. L'auditoire a pu juger de son goût poétique et musical. Il y a peut-être là une veine à exploiter.

Quelques points dans la soirée ont attiré plus particulièrement l'attention, à part la gigantesque fusée. C'est d'abord l'originalité dans la présentation du chant de Bienvenue. Il semblait y avoir une quatrième dimension. Ce serait vraiment trop long à expliquer.

Puis nos invités de marque comme Jeannine Fillion, de St-Jean-Baptiste, qui a ouvert le spectacle, Suzanne Jeanson et Gérald Lavoie qui, à eux seuls, présentaient un mini-spectacle. Ici, mini n'a absolument rien de préjoratif.

Trois professeurs se sont aussi joints aux jeunes dans la production de la Boite à chansons. Cela aussi a été remarqué, et favorablement, dois-je dire.

Comme première réalisation des étudiants de l'Institut Collégial St-Claude pour cette année centenaire, nous avons amplement raison de nous réjouir. Et si l'année continue comme elle a commencé, jusqu'où n'irons-nous pas?

Aimé-Onil Dépôt

La Fédération Métisse reçoit l'appui de la M.T.S.

"Les enseignants et les commissions scolaires doivent continuer leurs efforts en faveur des Indiens et des Métis qui fréquentent nos écoles". C'est ce que déclarait M. Ed Kowalchuk, président de la Manitoba Teachers' Society, quand le 19 décembre dernier, il annonça que l'exécutif provincial de la M.T.S. avait donné son appui aux recommandations du mémoire de la Fédération Métisse du Manitoba à la Commission scolaire de Winnipeg.

L'exécutif provincial n'a pas voulu se prononcer en faveur de tout le contenu du mémoire, parce qu'il croyait qu'on n'y avait pas assez tenu compte des efforts réels accomplis tant par la division scolaire que par les enseignants pour améliorer la situation des enfants métis et indiens de Winnipeg. M. Kowalchuk ajouta "ce n'est que récemment que de meilleures méthodes ont été élaborées pour remédier à ce problème très complexe".

Une des principales recommandations du mémoire demande à la division de Winnipeg d'entreprendre une étude pour déterminer le nombre d'élèves d'origine autochtone dans les écoles de Winnipeg, le pourcentage de ces enfants qui quittent l'école prématurément et le taux d'augmentation de la population indienne et métisse de Winnipeg. Le mémoire suggère en outre qu'un programme de longue portée soit mis sur pied afin de permettre à cette commission scolaire de Winnipeg de subvenir aux besoins des enfants indiens et métis.

Au nombre des autres recommandations on note: a) l'embauchage d'aides et d'enseignants d'origine indigène; b) l'utilisation de programmes adaptés aux enfants indiens et métis; c) la formation de classes d'anglais de base pour les enfants qui ne parlent pas la langue adéquatement et d) de cours spéciaux pour les enseignants et les conseillers qui travaillent avec les Indiens et Métis. On demande aussi à la Commission scolaire d'obtenir du Ministère de la Jeunesse et de l'Education la permission d'enseigner les langues indigènes comme langue seconde.

L'économie manitobaine accuse un progrès constant

Dans sa revue de fin d'année, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, M. Leonard Evans, a révélé que, grâce à l'établissement d'un nombre record de 63 industries et un taux d'investissement considérable, l'année 1969 a marqué, pour la province, une importante expansion économique. C'est dû à une base commerciale et industrielle solide que l'économie a pu rester stable, malgré la diminution de la demande pour le blé. "Les Manitobains ont fait preuve de tant d'esprit d'entreprise et d'habileté pour travailler et prospérer, que c'est avec un sentiment de grande fierté que nous faisons face à l'année de notre Centenaire", a déclaré le ministre.

La population du Manitoba était de 979,000 au 1er juin dernier, soit une augmentation de 8,000 sur l'année précédente. La grande activité économique assura plus d'emplois à la main-d'oeuvre, si bien que, pour la période des onze premiers mois, le taux du chômage fut de 2.7%: considérablement inférieur à celui de 1968 (3.4%) et beaucoup plus bas que le taux pour le Canada tout entier (4.2%).

La tendance à l'augmentation des salaires est plus forte au Manitoba qu'ailleurs au Canada. Pendant les dix premiers mois de 1969 le taux d'augmentation était de 7.8% supérieur à celui de la même période en 1968 et de 7.3% en comparaison avec l'ensemble du Canada. L'inflation a continué en 1969, mais, au Manitoba, le taux fut de 0.4% inférieur à celui du pays tout entier.

Le secteur le plus important de l'activité économique du Manitoba est l'industrie manufacturière, qui représente plus de la moitié de la valeur globale des produits de consommation fabriqués dans la province. Les expéditions de ses produits manufacturés en 1969 dépasseront $1.1 milliard — soit 4% de plus qu'en 1968. Ces résultats ont été obtenus en dépit de la diminution des demandes des cultivateurs pour les machines agricoles et les engrais. Le progrès le plus marquant a été enregistré dans la production des aliments, des breuvages, des cuirs et sous-produits, et des minéraux non-métalliques.

Plusieurs grandes industries ont manifesté leur intention de s'établir au Manitoba, entre autres, la Reichhold Chemicals (Canada) Ltd., la Medicine Hat Brick and Tile Co., la James Bertram and Son Limited, la River Saw Mills Limited, l'Union Carbide Canada Ltd., la Liquid Carbonic Canadian Corporation Ltd. et la Boeing of Canada Limited. Cela augure pour une expansion accrue et démontre en même temps les avantages qu'offre le Manitoba aux industries manufacturières.

On trouve un autre indice de la stabilité économique du Manitoba dans l'augmentation des ventes au détail et la construction.

Somme toute, de conclure le ministre Evans, l'année 1969 fut une année de progrès économique considérable dans la province. Cela permet d'envisager avec optimisme l'année centenaire du Manitoba. Sa plus grande richesse, d'ajouter le ministre, est encore sa population, avec son esprit d'initiative et sa hardiesse. Ce qui lui fait dire que le Manitoba est un endroit où il fait bon vivre.

Augmentation des naissances au Manitoba en 1970

Le nombre des naissances au Manitoba a accusé en 1969, pour la deuxième fois de suite, une augmentation sur l'année précédente. C'est ce qu'a révélé le Service des statistiques démographiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En effet, en 1969 on a inscrit 17,129 naissances alors qu'en 1968 on en totalisait 16,886 et, en 1967, 16,441. Les seuls mois de mai et juillet 1969 comptaient 1,632 naissances chacun. Les mois de janvier et août suivaient sur la liste; en dernier lieu c'était le mois de novembre avec 730 naissances seulement.

Autres statistiques

Le mois d'août a compté le plus grand nombre de mariages, soit 1,351, suivi de juin avec 1,049 mariages. Au total, l'année 1969 a compté 8,259 mariages contre 7,874 en 1968.

Le chiffre des mortalités en 1969 est de 7,414 comparativement à 7,392 en 1968.

Ces statistiques sont exactes pour les mois de janvier à novembre; celles du mois de décembre sont approximatives.

Premier prêtre ordonné à Lac-du-Bonnet

Le 27 décembre dernier, les paroissiens de Lac-du-Bonnet étaient témoins de la première ordination sacerdotale à être conférée à un enfant de la paroisse, le Père Noël Boulanger, O.M.I., fils de M. et Mme François-Xavier Boulanger.

Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque de Keewatin-Le Pas, présidait à la cérémonie. Il était assisté de l'abbé Allen Soucy, curé de la paroisse, et du P. Arthur Lacerte, O.M.I., provincial des Oblats de Marie Immaculée du Manitoba. Le P. Richard Walock, O.M.I., du Scolasticat des Pères Oblats de Battleford, Sask., était maître de cérémonies.

De nombreux confrères oblats du jeune ordonné participaient à la concélébration, tandis que les religieuses de St-Joseph du couvent de Powerview aidèrent au chant liturgique.

On remarquait aux premiers rangs de l'assemblée, en plus de ses parents, onze des treize frères et soeurs du jeune prêtre: Fernand, Maurice et Léo, de Lac-du-Bonnet; Henri et Sylvio, de Big Trout Lake, Ont.; Mme Eric (Rose) Johnson et Mme Dale (Yvonne) Heglin, de Winnipeg; Mme Joe (Louise) DeNeve, de Madsen, Ont.; Mme S. (Rita) Love, de San Diego, Calif.; Joseph, de Fort Frances, Ont., et Edmond, de Vancouver, C.-B.

Le P. Noël Boulanger est né à Lac-du-Bonnet, le 25 décembre 1941. Il fit ses études secondaires au Juniorat de St-Boniface, puis au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il entra ensuite au Noviciat des Oblats, à St-Norbert, en août 1963. Il entreprit ses études philosophiques au Scolasticat des Oblats à Lebret, en Saskatchewan, puis fut envoyé pour sa théologie au Scolasticat des Oblats, à Battleford.

Le P. Boulanger prête actuellement main-forte au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il retournera au Scolasticat de Battleford, en mars, pour y terminer ses études théologiques.

Notre-Dame-de-Lourdes

Bingo

Les résultats du bingo du 4 janvier furent comme suit: $50.00, Joseph Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes; $15.00, Léon Rondeau, de St-Léon; $10.00, Mmes Gérald Messner, de Somerset, Annie Graham, de Treherne, Joseph Rémillard, de Manitou, Denis Bibault et Germaine Dupasquier, de Lourdes; $10.00, Laurent Dubois, Edouard Chevrier et P. Produick, de St-Claude, Joseph Rémillard, de Manitou, Ralph Watkins, de Rathwell, Marcel Weicker, Napoléon Faucher et Marcel Mabon, de Lourdes; $8.00, Mmes Suzanne Augert, de Lourdes, et A. M. Campbell, de Miami (2); $5.00, Mmes Aurore Jernouin, de Lourdes, I. Angers, de Miami, et Edith Ambrose, de Rathwell, Joseph Bosc, de Lourdes, et Laurent Dubois, de St-Claude. Le prix d'entrée ($5.00) alla à Mme L. Rondeau, de St-Léon.

Le prochain bingo aura lieu le 18 janvier, à 8 h p.m., avec un gros lot de $400.00 en 53 numéros.

Décorations de Noël

M. Henri Lesage remporta le premier prix pour les décoration de Noël. Le 2e fut décerné à M. Marcel Weicker et le 3e à M. Elie Meyer.

Conseil du village

Le conseil laisse savoir qu'on peut obtenir les plaques d'immatriculation pour automobiles et camions, les permis de conduire, etc. au bureau municipal du village. M. Marcel Hébrard, secrétaire-trésorier, fut nommé officiellement agent responsable par le Ministère de la Transportation.

Chevaliers de Colomb

Le jeudi 8 janvier avait lieu, à Lourdes, l'installation des officiers du Conseil Langevin de Somerset et N.-D.-de-Lourdes. A cette occasion, nous recevions le député du district J. Trudel, de St-Pierre, accompagné des frères Ayotte et Comeau. Après l'installation et la cérémonie qui suivirent, un goûter traditionnel (café, fromage, etc.) fut servi.

La prochaine réunion aura lieu à Somerset le 1er jeudi de février. Ne l'oubliez pas.

Il fut décidé de tenir une initiation de jeunes chevaliers pour remplacer ceux qui prennent leur retraite.

Félicitations

Félicitations à M. Guy Augert, fils de M. et Mme Albert Augert, de N.-D-de-Lourdes, précédemment employé au bureau de poste de Portage-la-Prairie, qui fut transféré au bureau de poste à St-Paul, Alberta. Guy Augert, parfait bilingue, est un autre ancien qui fait honneur à l'école locale.

Club 4-H

Depuis la dernière réunion du Club 4-H d'arts ménagers, des démarches pour unir le club des garçons et celui des filles furent conclues. Le nombre des membres se chiffre maintenant à 79, dont 60 filles et 19 garçons. La plupart de ceux-ci assistèrent à la 5e réunion mensuelle tenue le 8 janvier.

Le rapport financier fut soumis par la trésorière qui fit aussi le compte rendu du Concert de Noël, dont les profits nets furent de $190.10. Ceci comprend entrées, tombola et vente du goûter. Trois membres de l'exécutif ainsi que deux autres intéressés, qui avaient assisté à une session d'étude à Somerset, donnèrent un rapport de leur journée.

Deux délégués, soit Agnès Fouasse et Robert Le Moullec, furent choisis parmi les membres pour faire partie d'un comité régional qui organisera un Séminar plus tard au cours de l'hiver. La date du concours oratoire annuel du club fut fixée au dimanche 20 février.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 12 février.

Fourrures canadiennes:

Le vison

OTTAWA — Le vison qui, à l'heure actuelle, est devenu le symbole mondial de l'élégance et du luxe, fut autrefois le parent pauvre de l'industrie des fourrures.

L'élevage du vison, inauguré dans l'est du Canada il y a une soixantaine d'années, est devenu le secteur dominant de la production commerciale des pelleteries. Il fournit à peu près les deux tiers des ventes canadiennes de fourrures: plus d'un million et demi de peaux sont écoulées chaque année aux enchères partout dans le monde. Il compte un vaste assortiment de couleurs naturelles, plus de 200, ce qui explique l'essor prodigieux et la valeur annuelle croissante de cette fourrure.

Douze nouveaux compagnons de l'Ordre du Canada

OTTAWA — Douze Canadiens viennent d'être nommés Compagnons de l'Ordre du Canada et 22 autres ont reçu la Médaille pour services éminents selon une nouvelle liste des récipiendaires de ces honneurs publiée le 19 décembre.

Les nominations à l'Ordre du Canada relèvent du gouverneur général, M. Roland Michener, et elles sont approuvées par la Reine elle-même, souveraine de l'Ordre. Les nominations sont faites sur recommandation d'un comité consultatif qui réunit six hautes personnalités canadiennes dont le juge en chef de la Cour suprême du Canada.

La nouvelle liste est la seconde de l'année 1969. Selon ses règlements, l'Ordre du Canada, constitué en 1967, permet au gouverneur général de nommer au plus au cours d'une année 25 Compagnons de l'Ordre et de décerner au plus 50 médailles pour services éminents.

Les nouveaux Compagnons sont:

M. Claude T. Bissell, âgé de 53 ans, de Meaford, Ontario, président actuel de l'Université de Toronto;

M. Marcel Cadieux, âgé de 54 ans, de Montréal, actuel sous-secrétaire d'Etat du Canada;

M. Pierre Dansereau, âgé de 58 ans, de Montréal, scientifique professeur d'écologie à l'Université de Montréal;

M. James Lorne Gray, âgé de 56 ans, de Brandon, Manitoba, président de l'Atomic Energy of Canada Limited;

M. Lawren Stewart Harris, âgé de 84 ans, de Brantford, Ontario, peintre, animateur d'un mouvement national de la peinture durant la deuxième décennie de ce siècle;

M. William Hutt, âgé de 49 ans, de Toronto, acteur et directeur de théâtre;

M. Hugh L. Keenleyside, âgé de 71 ans, de Toronto, fonctionnaire, président de la B. C. Power Commission de 1959 à 1969;

M. Ernest C. Manning, âgé de 61 ans, de Carnduff, Saskatchewan, ex-premier ministre de l'Alberta;

M. Jean Martineau, âgé de 74 ans, de Montréal, président du Conseil des Arts du Canada de 1964-1969;

M. H. R. Milner, âgé de 80 ans, de Sackville, Nouveau-Brunswick, avocat et président honoraire du comité consultatif de l'Armée du Salut, Edmonton;

M. H. Rocke Robertson, âgé de 57 ans, de Victoria, C.-B., directeur et vice-chancelier de l'université McGill, de Montréal;

Mgr Louis-Albert Vachon, âgé de 57 ans, de Saint-Frédéric, Québec, recteur de l'université Laval, de Québec;

Les récipiendaires de la Médaille pour services éminents sont:

M. Jean Béliveau, joueur-étoile de hockey;

M. Henry Borden, âgé de 68 ans, de Halifax, avocat et industriel;

Le Révérend Lester L. Burry, âgé de 71 ans, de Safe Harbour, T.-N., ministre de l'Eglise Unie;

Mme Lucille Danis, de Châteauguay, Québec, connue sous le nom de "Tante Lucille", écrivain et raconteuse;

M. Harry E. Foster, âgé de 64 ans, de Toronto, président du conseil d'administration de l'Association canadienne pour les malades mentaux;

Le capitaine Paul-M. Fournier, âgé de 56 ans, de Port Daniel, en Gaspésie, capitaine du brise-glace John A. MacDonald.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Règlement no 60

Conformément aux dispositions du règlement no 60 du village de Notre-Dame-de-Lourdes, en la province du Manitoba, relatives à la nomination de ses officiers et aux traitements du Maire et des conseillers dudit village pour l'année 1970.

Le conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, dûment réuni en conseil au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba, décrète que:

1. Marcel Hébrard est nommé Secrétaire-trésorier à cent soixante-dix dollars ($170.00) par mois. Il s'occupera aussi de l'entretien de la salle municipale. Le constable du village recevra cinquante dollars ($50.00) par mois. Le surintendant du village, préposé au service des vidanges et à l'entretien, recevra un dollar soixante-cinq cents ($1.65) l'heure.
2. Le Maire recevra la somme de trois cents dollars ($300.00) par année sous forme de quatre paiements égaux au montant de soixante-quinze dollars ($75.00) et que chacun des conseillers recevra la somme de deux cents dollars ($200.00) par année, payable en quatre versements égaux de cinquante dollars ($50.00).
3. Marcel Deroche est nommé chef des pompiers (service volontaire).
4. Paul Dansereau est nommé chef-adjoint des pompiers au salaire de vingt-cinq dollars ($25.00) par année.
5. Les membres de la brigade des incendies recevront la somme de trois dollars ($3.00) pour chaque exercice auquel ils auront participé.
6. Les comités d'assistance publique, de finance et des travaux publics sont composés de tous les membres du Conseil.
7. Le conseiller Raphaël Vuignier est nommé suppléant et est autorisé à signer les chèques lorsque le maire Marcel Roch est absent.
8. L'étude Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine et W. E. Scurfield sont nommés avocats du village.
9. Tout membre du conseil, y compris le Maire, qui, avec l'autorisation du Conseil, doit se déplacer en dehors des limites du village dans l'intérêt du Conseil, sera remboursé pour ses dépenses exactes et recevra un traitement ne dépassant pas la somme de six dollars ($6.00) par jour, plus chambre et pension, aussi douze cents ($0.12) du mille pour usage de sa voiture.
10. L'assemblée générale du Conseil aura lieu le premier mardi de chaque mois à huit heures et demie (8 h 30 p.m.).
11. Les nominations ci-haut mentionnées sont pour l'année 1970 et jusqu'à ce que des successeurs soient nommés.

Fait et adopté par le Conseil dûment rassemblé au village de Notre-Dame-de-Lourdes en la province du Manitoba ce sixième jour (6e) de janvier 1970.

Marcel Hébrard, sec.-trésorier.

Nouvelle huile pour motos-neige pour emploi en compétition

TORONTO — Une huile pour moteurs deux temps, capable de résister aux rigueurs des compétitions de motos-neige, vient d'être lancée sur le marché par Gulf Oil Canada.

Cette nouvelle huile, mise au point au centre de recherche et de développement de la Compagnie près de Toronto, est conçue pour protéger les coussinets contre les accélérations rapides du moteur jusqu'à un régime de 9,000 t/m pendant les sauts et des décélérations soudaines jusqu'à un régime inférieur à 6,000 t/m au moment de l'atterrissage.

Un additif pour mélange rapide assure un mélange immédiat et parfait de l'huile avec l'essence, même par froid excessif, ce qui prévient l'absence de lubrifiant ou les "coups de chaleur" qui se produisent parfois avec les huiles ordinaires si de l'essence pure pénètre dans le moteur pendant quelques secondes.

D'autres additifs favorisent la propreté du moteur, minimisent l'encrassement de l'orifice d'échappement et donnent une protection maximale contre le gommage des segments, l'usure du piston, la combustion anormale et l'encrassement de la bougie, même dans les conditions de fonctionnement les plus rigoureuses.

Conçue pour emploi dans les moteurs nord-américains de même que dans les moteurs européens à régime plus élevé, l'huile Gulf Canada pour moteurs de motos-neige est disponible aux stations-service de la compagnie, en contenants de plastique d'une pinte, avec une jauge à mesurer visible par transparence.

Patron imprimé

7028

by Alice Brooks

Si fraîches, si jolies, si durables. Créez ce tableau de fleurs. Faites un vase en feutre et ces fleurs multicolores avec un fil de paille sur ce modèle à marguerites.

Demandez le patron 7028 avec directives 16" x 20".

Prix 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Haywood

Malades

Mmes Jeanne Souque et Henri Vaillant, après un séjour à l'hôpital de St-Claude, sont en convalescence à la maison. MM. Eugène Souquet, P. Alarie et Omer Lévesque sont patients à l'hôpital de St-Claude, et M. Thuribe Perreault, à l'hôpital de Carman.

Soirée dansante

Le comité du centenaire organisa une soirée dansante qui eut lieu la veille du Jour de l'An et qui remporta un succès.

Subvention fédérale pour une étude sur les problèmes de la surdité

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, a annoncé, fin-décembre, qu'une subvention de $21,000 pour fins de recherche a été accordée à la Société canadienne de l'ouïe du Québec. Cette subvention permettra à la Société de compléter la deuxième et dernière phase d'une étude sur l'utilisation des diplômés des écoles pour les sourds du Montréal métropolitain, et sur les perspectives d'emploi qui s'offrent à eux.

Le Ministère a versé l'an dernier $27,225 afin d'aider à défrayer le coût de la première phase de ce programme de recherche.

"Cette étude s'harmonise aux objectifs de mon ministère qui consistent à élaborer des politiques et des programmes destinés aux personnes désavantagées sur le plan professionnel", a déclaré M. MacEachen.

On examinera, au cours de cette étude, les antécédents de travail des sourds ayant reçu une formation professionnelle particulière, les emplois qu'ils occupent présentement, les raisons pour lesquelles certains sont sans travail, et enfin l'efficacité de l'ensemble des services communautaires.

Des employeurs seront interviewés afin de connaître leur avis sur la préparation que doivent avoir les sourds avant d'obtenir un emploi. Le rapport recommandera les dispositions nécessaires à prendre en vue de rendre plus efficace la réadaptation professionnelle des sourds.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Protéine pour vaches laitières

AGASSIZ, C.-B. — Les producteurs laitiers désireux de hausser leur marge de profit devraient accorder une plus grande attention à la teneur en protéine de la ration servie à leur troupeau.

Un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada a obtenu des résultats positifs en relevant le niveau protéique de la ration par l'addition de tourteau de soja. Dans le cas de neuf vaches, il en est résulté une hausse de profit de $3.60 par jour ou de 40 cents par vache en moyenne, déduction faite du coût des tourteaux.

Un régime à base de maïs-ensilage, de foins et de grains, ne fournissait pas assez de protéine aux neuf vaches à l'essai. L'un des moyens à la disposition des producteurs de savoir si leur bétail laitier consomme suffisamment de protéine est de demander l'analyse de leur ration actuelle à une personne compétente.

* * *

Relevé du drainage souterrain

OTTAWA — Les étendues de terre arable pourvues d'installations de drainage souterrain au Canada ont augmenté de 40 pour cent de 1964 à 1968. C'est au Québec que l'accroissement a été le plus notoire: la longueur totale de nouveaux drains y a triplé en l'espace de cinq ans.

Il n'en demeure pas moins que l'Ontario à elle seule compte près de 90 pour cent des installations de drainage au pays. Trois provinces seulement ne possèdent pas de programme.

* * *

Lignées nouvelles de McIntosh

SUMMERLAND, C.-B. — On a découvert, depuis une couple d'années, plusieurs lignées nouvelles de McIntosh dans les pommeraies de la vallée de l'Okanagan. Ce sont des mutations de la souche type rouge McIntosh sélectionnée sur place, qui donnent des pommiers compacts et beaucoup de fruits précoces possédant tous les caractères souhaitables de la variété.

Il est encore trop tôt pour décider laquelle de ces lignées est supérieure aux autres; toutes sont actuellement sujettes à des études comparatives. Cependant, certaines ont déjà été vendues à des pépiniéristes du Canada et des Etats-Unis.

* * *

Action concertée de ravageurs

VINELAND, Ont. — L'action conjuguée des nématodes et des champignons peut causer des pertes beaucoup plus considérables que la simple addition de leurs dégâts individuels. C'est ce que les chercheurs appellent le phénomène du synergisme.

L'attaque simultanée d'une même plante par deux ravageurs est plutôt accidentelle. D'ordinaire ils ne sont pas des alliés naturels, mais se nourrissent des mêmes plantes hôtes. Aussi n'y a-t-il action concertée que dans les cas où l'activité de l'un favorise celle de l'autre: les blessures causées aux racines par les nématodes ouvrent la voie aux champignons, par exemple.

Les recherches entreprises dans ce domaine par le ministère de l'Agriculture du Canada simplifieront la lutte contre les ravageurs. Si l'on se rend compte qu'un champignon n'endommage une plante qu'en présence de certains nématodes, il suffira de détruire les nématodes pour protéger la plante contre le champignon.

* * *

Effets du B-9 sur les tomates

SAANICHTON, C.-B. — L'emploi du régulateur de croissance B-9 sur les tomates de serre ne répond pas aux espoirs fondés sur ce produit, selon un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada.

Le traitement des plantules a donné des tiges plus courtes et des fruits plus rapprochés, mais n'a pas réussi à augmenter les rendements ni à hâter la maturation. En certains cas, c'est le contraire qui s'est produit, surtout quand les taux d'application étaient élevés. On a obtenu des résultats du même genre, bien que moins prononcés, d'essais sur plants destinés à la production d'automne.

L'agriculture au Canada

OTTAWA — La production croissante de céréales et grains dans de nombreuses régions du monde entraîne une réduction de la demande sur les marchés mondiaux. Il se peut donc que la grande force de l'agriculture canadienne dans le passé — les exportations de grains — devienne sa grande faiblesse pour des années à venir, écrit M. I. F. Furniss, de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada.

Des changements à court terme, comme la faillite des moissons de céréales à l'étranger, peuvent modifier la situation mais rien que temporairement. Une demande fortement diminuée de céréales, surtout de blé, à l'échelon international semble indiquer le besoin d'un virage vers une agriculture plus diversifiée et plus conforme que dans le passé à la demande du consommateur nord-américain, selon M. Furniss.

Les commentaires de l'économiste apparaissent à la fin d'une étude détaillée traitant de l'apport de l'agriculture à l'économie canadienne.

* * *

Les aliments, une aubaine

OTTAWA — Les aliments se classent toujours parmi les aubaines pour le consommateur canadien. Celui-ci consacre aujourd'hui le cinquième de son revenu disponible à l'achat de vivres contre le quart il y a une vingtaine d'années.

L'indice des prix alimentaires a augmenté moins rapidement que celui des autres articles courants de consommation. Et même si cet indice s'est accru de 33 pour cent au détail, les prix touchés par les agriculteurs n'ont haussé que de 9 pour cent, par les grossistes, de 4 pour cent seulement. C'est ce qui se dégage d'une étude de M. I. F. Furniss, économiste au ministère de l'Agriculture du Canada.

* * *

Nos fourrures — le rat musqué

OTTAWA — Le rat musqué est à effectuer un retour évident dans le monde de la fourrure sous forme de manteaux et vestes bien harmonisés avec le milieu moderne.

Les ventes des peaux de cet animal en 1967-68 le placent au deuxième rang d'importance parmi les bêtes à fourrure sauvages, immédiatement après le castor. Les régions nordiques fournissent d'ordinaire des fourrures particulièrement denses et soyeuses. Mais il n'en est pas toujours de même pour le rat musqué parce que, souvent, il doit passer sept mois sous la glace et y attendre le dégel avant d'avoir accès à la verdure. Aussi arrive-t-il fréquemment que sa fourrure soit moins dense que chez le rat musqué des régions à climat tempéré.

Nouvelles exemptions des droits de douane en 1970

OTTAWA — Les Canadiens qui, au cours de 1970, séjourneront à l'étranger 48 heures ou plus pourront en rapporter pour $25 de marchandises en franchise et ce quatre fois par année, durant les trimestres commençant les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. Cette mesure est entrée en vigueur le lundi 5 janvier.

Il était jusqu'ici possible d'importer des marchandises pour la même valeur, après un séjour à l'étranger de 48 heures ou plus, mais les Canadiens ne pouvaient se prévaloir de cette exemption que trois fois par année. Le budget fédéral du 3 juin l'autorise maintenant pour chacun des quatre trimestres.

Il était également permis d'importer pour $75 de marchandises en franchise, une fois par année, après un voyage de 14 jours ou plus hors de l'Amérique du Nord. Les deux exemptions peuvent être combinées pour un voyage outremer et l'importation en franchise de $100 en marchandises.

Désormais, le touriste canadien qui passera au moins 12 jours à l'étranger pourra en rapporter pour $100 de marchandises sans avoir à payer les droits de douane mais cette exemption ne vaudra également qu'une fois par année et ne pourra être combinée avec l'exemption de $25 par trimestre.

Il sera toutefois possible de s'en prévaloir aussi bien pour un voyage aux Etats-Unis ou au Mexique que pour un voyage outre-mer.

La nouvelle réglementation n'apporte aucun changement à la loi en ce qui concerne les quantités de boissons alcooliques ou de tabac qui peuvent être importées en franchise. Ces quantités sont les suivantes: 40 onces de boisson alcoolique, 50 cigares, 200 cigarettes, et deux livres de tabac traité.

Pour avoir droit à l'exemption de $25 par trimestre, le voyageur devra apporter lui-même la marchandise pour son usage personnel, comme souvenir ou comme cadeau. Ces marchandises ne pourront être achetées à commission, pour rendre service à quelqu'un ou pour être vendues.

Enfin, pour avoir droit à l'exemption de $100, le voyageur devra apporter lui-même sa boisson ou son tabac. Il en va de même pour toute autre marchandise importée d'un autre pays de l'Amérique du Nord. Hors du continent nord-américain, l'exemption pourra être réclamée pour toute autre marchandise que la boisson et le tabac et cette marchandise pourra être expédiée au pays par tout moyen de transport.

Au-delà des limites autorisées, les Canadiens continueront à payer des droits correspondant à 25 p. 100 de la valeur des marchandises achetées à l'étranger.

Ottawa retire de l'économie un "surplus" de $575 millions

Le gouvernement fédéral, au cours de l'année fiscale qui prendra fin en mars 1970, aura retiré de l'économie quelque $575,000,000 de plus que ce qu'il aura mis.

Ce soi-disant surplus national est une mesure anti-inflation très efficace, puisqu'elle restreint un pouvoir de dépenser qui risquerait de faire monter les prix de façon excessive.

Ces chiffres ont été transmis par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, lors de son discours sur le budget, le 3 juin dernier. M. Benson a prédit à ce moment que les revenus du budget seraient de $12,025,000,000, et les dépenses du budget de $11,650,000,000. Ce dernier chiffre excluait la déduction de $125,000,000 représentant la part du gouvernement fédéral dans le déficit d'Expo 67.

Ce surplus budgétaire de $250,000,000 sera même dépassé. M. Benson n'a pas précisé de combien, mais il a déclaré que le surplus sera "un peu plus gros" que ce qu'il prévoyait en juin.

Au cours d'une interview de fin d'année, M. Benson a laissé entendre que certains signes permettent de croire que le programme anti-inflation commence à prendre forme.

Autres restrictions

"Je ne peux pas dire que je suis satisfait du résultat, jusqu'à maintenant, a-t-il déclaré. Je crois qu'il nous faudra attendre encore un peu pour voir ce qui va se passer. Si nos propositions actuelles ne suffisent pas, il nous faudra étudier d'autres propositions, afin d'enrayer le problème de l'inflation."

Le gouvernement est présentement sous le coup de dures restrictions imposées par le cabinet. Le premier ministre Trudeau a annoncé au mois d'août que la plupart des ministères devraient s'en tenir, au cours de l'année qui vient, à leurs budgets de 1969-70, et que le nombre des fonctionnaires civils devrait être réduit.

Le gouvernement fédéral a également réduit ses dépenses directes. Entre le 1er avril et le 31 octobre, soit les sept premiers mois de l'année fiscale en cours, les dépenses du ministère de la Défense sont demeurées stationnaires, à $947,000,000.

Dans le domaine des services publics, tels que les subventions aux provinces, les allocations familiales et autres dépenses nationales realtives à la santé et au bien-être, le déboursé total pour ces sept mois a subi une augmentation de 10 p. 100, à $2,246,700,000.

Par ailleurs, dans les divers autres ministères, comme ceux des Postes, des Transports et des Affaires publiques, les dépenses, cette année, n'ont augmenté que de 4 p. 100.

Le public

Il ne semble pas, cependant, que l'exemple donné par le gouvernement en ce qui concerne la réduction des dépenses ait été suivi par les hommes d'affaires et par le public en général.

Le ministre des Finances, M. Benson, a déclaré à ce sujet, au cours d'une récente interview, que cet état de choses n'est pas nécessairement de mauvais augure, parce qu'il indique un désir sous-jacent d'expansion.

"Nous souhaiterions une réduction dans les dépenses capitales, à brève échéance, a-t-il dit. Mais l'une des choses qui jouent en notre faveur, au Canada, c'est que, une fois que nous aurons réussi à revenir à un niveau relativement stable dans les prix, les possibilités sous-jacentes d'expansion seront là, et par conséquent, nous n'avons pas à nous inquiéter tellement d'une récession économique éventuelle."

Billet du mercredi

Pour qui veut mieux connaître les armes servant à la chasse

On peut dire un beau coup de fusil, parlant d'un orignal abattu ou d'un ours, mais c'est là figure de style, admise depuis longtemps et comprise, qui ne correspond pas à la réalité.

Car l'on ne tue pas un cervidé avec un fusil, ni aucune bête de taille, à moins d'y être obligé par les circonstances, la nécessité de manger ou de se défendre, et le hasard aidant, quand on n'a d'autre arme à sa disposition.

Qu'on le croie ou non, l'immense majorité des gens ne connaissent pas la différence entre un fusil et une carabine, entre une cartouche et une balle, et l'on vous mêle les armes et les projectiles avec autant de désinvolture que d'ignorance.

Cela se trouve en particulier dans les journaux, où nombre de rédacteurs, n'ayant jamais vu de près une arme à feu, en traitent quand même avec assurance.

Ils racontent, par exemple, qu'un homme a été tué par une cartouche de carabine .22, et qu'on a saisi chez un bandit en puissance deux fusils .12 et .20, en même temps que les balles à y introduire.

Dans certains récits de chasse, les canards sauvages sont tirés au vol avec une Winchester 30/30 ou une 303, tandis que les caribous tombent dans la toundra, foudroyés par la décharge d'un **Browning** 410.

* * *

Il est vrai qu'une certaine confusion semble permise, en ce qui regarde les munitions, car le terme cartouche s'applique, selon les dictionnaires, aux projectiles de carabines et fusils, dans ce sens qu'il y a des cartouches à balles et d'autres à plombs.

Dans la pratique courante, comme le confirmerait n'importe quel homme du bois, on associe les balles aux carabines, les cartouches aux fusils, et il n'y a d'erreur possible nulle part.

Les discussions à ce sujet menacent d'ailleurs de devenir vaines, car le jour se rapproche où les projectiles connus vont disparaître en partie.

Ils seraient remplacés par un autre, d'un type nouveau, sans douille, comprenant une balle et un propulseur chimique, solidifié, faisant corps avec la balle.

Innovation dans le monde de la balistique, déjà en usage aux Etats-Unis avec une arme qui s'appelle le **Gyroget** et une autre, baptisée le **22 Daisy.**

Le Gyroget est une sorte de roquette miniature, tandis que l'autre est une carabine à air comprimé, employant une balle faisant corps avec un propulseur solide, en calibre .22.

Si rien ne change guère, en ce qui regarde le tir à plomb, il est possible et vraisemblable que la cartouche-balle, telle que nous la connaissons, disparaisse peu à peu.

* * *

Ceux qui veulent en savoir plus long sur le sujet n'ont qu'à se procurer l'ouvrage d'Yves Jarretie sur **Les Armes de chasse,** qui vient de paraître aux **Editions de l'Homme.**

Le livre est d'un remarquable intérêt, pour le profane autant que le sportif, parce qu'il contient à peu près tout ce que l'on cherche, et qu'on ne trouve qu'avec difficulté, sinon jamais, sur les armes à la portée du premier venu, pour la chasse ou le tir.

On y apprend un tas de choses que l'on ne savait pas, mais que l'on croyait savoir, sur la foi de soi-disants spécialistes qui induisent en erreur, sans toujours s'en douter, les naïfs ou les plus ignorants qu'eux.

C'est ainsi qu'on s'y voit révéler les lois principales de la balistique, l'histoire des armes à feu de leurs calibres, les mille et un secrets de canons et culasses, des mires ordinaires et télescopiques, des cartouches, des balles, des plombs et de leur usage pour le petit gibier, selon la taille et le poids.

Le livre révèle aussi les termes s'appliquant aux diverses parties des armes, à leur usage, les résultats qu'on en peut espérer, et c'est autant de gagné pour le chasseur relatant ses prouesses, capable de le faire en un langage convenable, meilleur que celui employé jusque là.

L'Illettré

Ste-Agathe

Club 4-H

A la réunion du Club 4-H, le lundi soir 5 janvier, sous la direction de Mme Gwen Parker, il fut décidé d'étudier la bonne diction au cours de l'hiver, afin d'être en mesure de concourir avec d'autres clubs.

Congrès

M. Maurice Côté, représentant la Coopérative de grain de Ste-Agathe, s'est rendu à Calgary où il assista au congrès des fabricants et acheteurs d'engrais chimiques.

Félicitations

Félicitations à Mlle Lucille Labelle, au service de National Cash Register à Ste-Foy, qui a été choisie une des douze hôtesses d'accueil pour le Carnaval de Québec.

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 8 janvier, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques tenaient leur assemblée régulière. Quelques idées au sujet d'un projet du centenaire furent données et Mlle Rita Courcelles fut choisie comme représentante de la Ligue au comité du centenaire. Quelques sérieuses questions touchant le rôle des laïcs dans l'église furent aussi étudiées.

La Ligue fera son possible pour attirer un plus grand nombre de dames aux réunions qui, par ce fait, deviendraient de plus en plus enrichissantes.

Mme Alice Labelle a encore des billets à vendre sur une auto-neige ou un tracteur à jardin dont le tirage aura lieu à Morden à la fin du mois de janvier.

Déménagement

M. et Mme Alfred Péloquin sont allés demeurer à 414, rue Eugénie, St-Boniface. Sont déménagés dans leur maison à Ste-Agathe: M. et Mme W. Anderson qui demeuraient sur la ferme de M. Ernest Courcelles.

Malades

Mme Pierre Courcelles est de retour de l'hôpital général St-Boniface, et Mlle Betty Lou Weir, de l'hôpital de Winkler.

Remerciements

Mme Pierre Courcelles remercie, par la voix du journal, le personnel de l'hôpital général St-Boniface pour son dévouement et les parents et amis pour leurs prières, visites, envois de fleurs et de cartes de prompt rétablissement. Un merci spécial aux communautés de religieuses pour leurs bonnes prières.

Dunrea

Programme des jeunes

Rompant cette année avec la traditionnelle coutume du passé qui exigeait toujours avec la longue séance de Noël, l'arbre ruisselant de lumières au pied duquel s'amoncelaient les nombreux cadeaux et cartes de Noël que les élèves s'échangeaient entre eux, il fut décidé cette année que l'argent qui aurait été dépensé pour acheter ces cadeaux quelconque soit plutôt offert généreusement pour ensoleiller la Noël de quelques enfants moins fortunés des écoles résidentielles connues. Choix combien méritoire pour ces jeunes qui y allèrent avec plus d'entrain, pendant la joyeuse réunion qui eut lieu au gymnase de l'école locale le vendredi après-midi 19 décembre 1969. Les jeunes de chaque classe contribuèrent gaiement et avec brio par des chants, danses gentiment exécutées, pantomimes très significatives.

Puis, comme les rennes du Père Noël avaient dû être fatalement abattus pendant la saison de chasse, ce dernier vint à pied pour l'apparition traditionnelle, en faisant sonner les grelots, mettant tout de même malgré l'absence des cadeaux, de la joie naïve au coeur des jeunes auxquels il distribua quelques friandises.

Après les souhaits réciproques entre élèves et institutrices, chacun s'en retourna heureux et content avec l'intention bien arrêtée de passer de bonnes vacances.

Sports d'hiver

La patinoire locale, où se déroule le bonspiel avec des équipes venant d'un peu partout se disputer les prix, est très achalandée ces jours-ci. Un banquet pour tous les participants avait lieu à la salle paroissiale le mercredi soir 7 janvier.

Bon voyage

Heureux séjour en Floride à M. et Mme Joseph Boulet qui sont partis y passer les mois d'hiver.

On voit ci-dessus, au centre de la photo, M. et Mme Théophile Rivard, entourés de leurs enfants à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. A leur gauche, Normand et Lucien; à droite, Mmes Irène Leclerc et Florence Lachance; à l'arrière, dans le même ordre, Lionel, Olivier, Irma (religieuse de Notre-Dame des Missions), Noël et Omer (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

M. et Mme Théophile Rivard, de St-Eustache, célèbrent leur 50e anniversaire de mariage

ST-EUSTACHE — Le samedi 6 décembre, une fête, organisée par les enfants de M. et Mme Théophile Rivard à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, débuta par la célébration eucharistique à 6 h 30 p.m. Mgr G. Gervais, ancien curé de la paroisse, concélébrait avec Mgr C. Halpin, MM. les abbés P. Raymond et U. Paquette. Omer et Noël Rivard, fils des jubilaires, assistaient les concélébrants au sanctuaire. Normand, le plus jeune des fils, lut la première lecture. Ronald Lachance, neveu, chanta l'Ave Maria. Mme René Lachance touchait l'orgue.

La cérémonie débuta par un défilé dans l'allée centrale de l'église, comprenant les concélébrants, suivis du jeune Marc Rivard, 50e des petits-enfants, portant l'insigne 50 et accompagné de Roxanne et Patrick Rivard, des deux jubilaires, de leurs neuf enfants et de leurs nombreux petits-enfants.

Mme Théophile Rivard portait une longue robe de crêpe garnie de tresses dorées, un bouquet de corsage de chrysanthèmes et des accessoires or. Le jubilaire portait un oeillet or à la boutonnière.

A l'issue de la cérémonie religieuse, quelque 350 parents et amis se rendirent à la salle "Christian Centre" à Winnipeg pour un banquet de circonstance servi par Mme Aimé Bernardin, d'Elie. M. Gabriel Girard, maître de cérémonies, dit le mot de bienvenue, présenta les occupants de la table d'honneur et lut les nombreux souhaits de félicitations reçus, entre autres du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau; du lieutenant-gouverneur R. S. Bowles; du premier ministre du Manitoba, M. E. Schreyer; d'autres ministres conservateurs et libéraux de la province; de M. Hector Allard, ancien ambassadeur, et de Mariette Rivard, petite-fille des jubilaires et religieuse à Saskatoon.

Mgr C. Halpin fit la présentation de la bénédiction papale, sollicitée par les enfants des jubilaires. Lucien Rivard, l'aîné des enfants, lut une adresse au nom des enfants: Olivier, Irène, Omer, Noël, Florence, Lionel, Irma et Normand, des 56 petits-enfants et des cinq arrière-petites-filles.

Normand lut une courte biographie des jubilaires, riche de joies aussi bien que d'épreuves, qui ont contribué envers et contre tout à faire parvenir M. et Mme Rivard à leurs noces d'or en bon état de santé physique et morale.

Mme Lilianne Villeneuve adressa des paroles de félicitations aux jubilaires, au nom de tous les petits-enfants. Brenda Lee Rivard et Nicole Lachance offrirent un bouquet d'oeillets. Puis suivirent deux solos par Ronald Lachance: "Venez à moi, petits-enfants" et "I'll Walk Beside You".

Après le banquet, le plaisir et la joie régnèrent en maître, la musique entraînante de la troupe Carrière y contribuant pour une large part. M. et Mme T. Rivard, à tour de rôle, surent trouver des mots simples et sincères pour remercier les organisateurs et les participants. Ils soulignèrent entre autres la présence de Mme Laura Trottier, de Montréal, de M. et Mme P. Carignan, de Québec, de MM. et Mmes W. et Don Montplaisir, de Fargo, D.-N., cousins, cousines, neveu et nièce des jubilaires.

M. et Mme Théophile Rivard désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour cette fête inoubliable.

Prince-Albert

Réunion de l'ACFC

Le Cercle local de l'ACFC se réunissait le mardi 6 janvier chez M. Denis Favreau. M. Jos. Marchildon, délégué à une réunion pour formation de centres culturels qui eut lieu à Edmonton le 5 novembre dernier, en donna un rapport. Des représentantes du district, Mmes Alma Jeanneau et Madeleine Marchildon, furent nommées comme déléguées à une réunion qui se tenait à Saskatoon les 10 et 11 janvier et qui avait aussi pour but la formation de centres culturels dans la Saskatchewan.

Le projet d'avoir des retraites fermées conjugales en français fut discuté et appuyé par le Cercle. Il fut décidé d'inviter les élèves du Collège Notre-Dame à venir présenter la même pièce qui fut présentée au collège à Noël.

Des projets pour une soirée récréative furent discutés et M. Georges Blain en fut nommé responsable.

S.E.V.

Deux déléguées de Prince-Albert, Mlles Lucille Pagé et Sharon Favreau, ont assisté à une réunion du comité du voyage S.E.V. (Saskatchewan Etudiant Voyage), tenue à North Battleford les 27, 28 et 29 décembre. Des plans pour le voyage 1970 furent discutés.

Retraite conjugale

Couples canadiens-français! Les 6, 7 et 8 février, à la maison de retraites fermées à Saskatoon, aura lieu la première retraite conjugale en français. Inscrivez-vous dès maintenant afin de réserver votre place. Appelez Mme Alma Jeanneau, 764-0354.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Robin et Sr Bruno, hospitalisées.

"A qui le neveu"

Les élèves du Collège Notre-Dame de St-Louis présenteront le 27 janvier, à 8 h du soir, en l'auditorium de l'Institut de la Providence, 1545, 17e avenue ouest, une pièce intitulée "A qui le neveu" de T. Botrel.

Vous pouvez vous procurer des billets des élèves du cours de français de l'Académie et de l'Institut. Venez encourager les jeunes acteurs du collège.

Réunions d'amitié des chefs J.E.M.

A la fin des camps d'été J.E.M., les chefs avaient suggéré une rencontre d'amitié au cours des vacances de Noël, afin de renouer les liens d'amitié formes durant les camps.

Ce rendez-vous eut lieu chez Mme Louis Gaudet, à Bellevue. Ce fut un agréable après-midi rempli de plaisir! Les jeunes bâtirent eux-mêmes leur programme qui fut très varié: danses, chants de camp, musique et une avalanche de souvenirs de campeurs heureux.

Un magnifique goûter fut servi et tous apprécièrent beaucoup la partie de tire sur la neige, même si quelques bons parents craignaient pour leurs "fausses dents"!

Un merci bien sincère à la famille Louis Gaudet pour la belle partie de plaisir tenue chez elle.

* * *

"Jeunesse en Marche"

Le lundi 5 janvier, Soeur Olive Gareau, assistante diocésaine de J.E.M., organisa une fête-surprise pour tous ceux qui travaillent au centre Jeunesse en Marche. Les invités d'honneur étaient Mgr L. Morin, M. l'abbé Luc Gaudet et M. l'abbé Jean Francon.

Tous se sont bien amusés. Il y a eu beaucoup de jeux d'équipes appréciés par les petits J.E.M.

Soeur Thérèse Morin présenta un film sur l'amitié et Soeur Olive avait préparé un succulent goûter comprenant bonbons, gâteaux de Noël, liqueurs douces, etc. Ce goûter fut servi à la lumière des chandelles de Noël, pendant que de beaux disques rendaient des chants de Noël très bien choisis.

Après ce goûter, le bon saint Jean, ami des J.E.M., a fait sa visite et nous laissa une bonne pensée pour notre méditation: "Mes enfants, aimez-vous les uns les autres", puis distribua de beaux cadeaux de Noël.

Cette fête était un "Merci" de la part de Soeur Olive à tous ceux et celles qui lui aident dans son grand travail qu'elle fait pour la J.E.M.

Willow Bunch

Malades

M. Ernest Lespérance fut patient à l'hôpital de Moose Jaw, et M. Antonio Fiset, à l'hôpital d'Assiniboia. M. Robert Cayer a subi une opération à l'hôpital d'Assiniboia. M. Marcel Mondor est patient à l'hôpital de Saskatoon. Mlle Ovilda Bruneau s'est fracturé un bras, le 1er janvier.

Réunion familiale

Il y eut réunion de famille chez M. et Mme Rosario Grégoire, le 7 janvier, à l'occasion du départ de M. Alcide Grégoire pour le Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Calgary, Alta.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Adrien Paquette à l'occasion de leurs 50 ans de mariage, et à Mme Paquette à l'occasion de son anniversaire de naissance le 8 janvier.

Chronique de CFRG

Visites et retrouvailles

Durant la période des Fêtes de Noël, des anciens membres du personnel de CFRG sont venus nous rendre visite.

Roland Gaudet, qui étudie au Collège de St-Boniface, n'a pas pour autant abandonné la radio. Il assure les permanences du soir et le dimanche à CKSB.

Marc Nogues, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, est venu passer les vacances de Noël dans sa famille à Gravelbourg. Il a pu assister aux derniers moments de sa grand-mère, Mme Angélina Nogues, décédée le 4 janvier à l'âge de 90 ans.

Roland et Marc portent tous deux la barbiche... à la mode du jour. Cela leur donne un air de gravité qui doit cadrer avec le sérieux de leurs études; à moins que ce ne soit par humour; c'est ce que je suis plutôt porté à croire. En tout cas, leur visite nous a fait grandement plaisir.

J'ai failli oublier de vous dire que nous avions aussi reçu la visite de Marcel Lemire, étudiant en "Beaux-Arts" à Québec.

Des nouvelles de José Gagnon... Vous vous souvenez de José et de sa cousine, Louise Delisle? José est retournée aux études dans un CEGEP à Jonquières. Louise, paraît-il, n'est plus à Radio-Canada Toronto. Ceci sous toutes réserves car la nouvelle n'est pas confirmée.

M. Dumont Lepage, notre ancien patron, se dore au doux soleil de la Californie, fait son "Play-boy" sur les plages des environs de Los Angeles... en faisant de l'oeil à Zza-Zza Gabor... sous l'oeil amusé de Mme Lepage, se replongeant dans la lecture de son "livre d'heures". M. Lepage se fait donner de temps à autre des nouvelles du poste et reçoit immanquablement le même communiqué: "Ici, tout va bien, toujours en ondes, rien de spécial à signaler... bonnes vacances... stop...

Avez-vous écouté l'émission spéciale en hommage au personnel de CFRG diffusée le 1er janvier entre 6 h et 7 h du soir?

Vraiment ce fut un bijou d'émission réalisée par Carole Michaud et Germain Massicotte. Tous les membres du personnel, en commençant par le gérant, furent passés au crible. Leurs défauts, les défauts de leurs qualités, leurs travers, leurs manies, tout ça fut dit très spirituellement, aimablement, sans coups d'épingles. Les réalisateurs se scrutèrent eux-mêmes avec justesse et sans pitié, ceci pour vous dire jusqu'à quel point ils poussèrent leur souci d'objectivité.

Hommage au personnel de CFRG qui a reçu les honneurs qu'il méritait. Cette émission a été mise aux archives, dans l'armoire où l'on conserve les meilleurs souvenirs.

M. M.

La Société Franco-Manitobaine offre un régime de Sécurité Familiale pour ses Membres

Nouveaux membres du mois de décembre

Archambault, Sr Léa
Bélanger, M. et Mme Florent
Bonin, Sr Lucille
Boucher, Sr Claudette
Boucher, Dr J.-H.
Boulet, M. et Mme Félix-S.
Boulet, M. et Mme Paul
Calvez, M. et Mme Auguste
Chabbert, Sr Laurette
Clément, M. et Mme Léo
Courcelles, Sr Louisa
Craig, Mme Yvette
Dandenault, M. et Mme Gilbert
Dandenault, M. et Mme Roger
Desrosiers, M. et Mme Jos.-A.
Dorge, M. et Mme Gérald-L.
Dumonceaux, Sr Laurette
Fontaine, M. et Mme Joseph-E.
Fortier, Mlle Brigitte
Foubert, M. et Mme Eddie
Garand, M. et Mme Henri
Gay, M. et Mme André
Gervais, Sr Yvonne
Gobeil, Sr Anita
Godard, Sr Jeannette
Halpin, Sr Olive
Jeanson, M. et Mme Noël
Lafrenière, M. et Mme Ed.
Lajoie, M. et Mme Joseph
Lavallée, M. et Mme Gérard
Lavergne, M. et Mme Martial
Legros, M. et Mme Laurent
Marion, M. et Mme Ernest
McCarthy, M. et Mme Patrick
Morin, M. et Mme Victor
Nicolas, M. et Mme Raymond
Pambrun, M. et Mme Ronald
Paquin, M. et Mme Georges
Pelletier, M. et Mme Charles
Péloquin, M. et Mme Jacques
Perreault, M. et Mme Adélard
Raimbault, M. et Mme Adrien
Robidoux, Robert, S.S.
Roy, M. et Mme Victor
Sabourin, abbé Joseph-M.
Sicotte, M. et Mme Gilbert

Communiqué

— No 625 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												■
3						■						
4				■	■						■	
5							■			■		
6			■						■			
7		■								■		
8			■									
9			■			■						
10							■		■			
11			■					■				
12				■	■						■	

HORIZONTALEMENT

1—Conversion des matières farineuses en pain.
2—Famille de plantes dicotylédones.
3—Lande où l'on met paître les bestiaux. — Se dit d'une feuille composée de folioles des deux côtés du pétiole.
4—Homme ignorant. — Ville d'Algérie.
5—Qui mange avec avidité. — En cris. — Cela.
6—Dans. — Animal considéré comme l'ancêtre du clan. — Trop compact.
7—Etendiez. — Négation.
8—Vers latin. — Saveurs amères.
9—Sym. du cérium. — Consonnes. — Qui a des ergots.
10—Fente pour greffe. — Durillon.
11—En les. — Sans compagnie. — Titre de courtoisie espagnol.
12—Manche au tennis. — Souillés.

VERTICALEMENT

1—Famille de dicotylédones.
2—Morceau de fer aplati, qui attache au train la flèche d'une voiture. — Compact.
3—Remarquer.
4—En ce lieu-ci. — Papillon bombycien des régions tropicales.
5—Espèce de lèpre qui attaque les animaux (plur). — Ville du Portugal.
6—Préfixe. — Unité de mesure. — Possédés.
7—Manteau sans manches. — Irlande. — En cet endroit.
8—Instrument à l'aide duquel on évalue la concentration d'un acide.
9—Ville d'Algérie. — Ville de Suisse. — Petit cube.
10—Ville d'Allemagne. — Originaires de Toulon.
11—Tente. — Jeune canard.
12—Feras administrer par l'Etat.

SOLUTION DU PROBLEME No 624

■ **Horizontalement:** 1. Maritalement; 2. Amarinage — Eu; 3. Mémorable — At; 4. Une — Amarante; 5. Edredon — Rien; 6. Le — Perdues; 7. Respectées; 8. Etau — Cette; 9. Ma — Oil — Têt; 10. Eliées — Elèta; 11. Net — Les — AC; 12. Tréma — Entité.

■ **Verticalement:** 1. Manuellement; 2. Amende — Taler; 3. Ramer — Ra — Ite; 4. Iro — Epeuré; 5. Tirades — Ela; 6. Anamorphose; 7. Lalande — Se; 8. Eger — Uccle; 9. Me — Arête — Lot; 10. Anisette; 11. Nette — Etêtage; 12. Tu — En — Sétacé.

NOUVELLES INTERNATIONALES

France

Pourquoi ce "durcissement" communiste?

par Maurice Herr

L'offensive communiste contre le gouvernement de M. Chaban-Delmas et contre le régime de la Ve République prend chaque jour davantage d'ampleur. Le parti communiste se sent-il menacé, à terme, par la "Nouvelle Société" dont le Premier Ministre a fait son étendard et son cheval de bataille? Ou bien, tout simplement, subit-il les effets d'un vent froid venu de l'Est, au moment même où la diplomatie française tourne à nouveau ses regards vers l'Ouest?

La seconde hypothèse parait la plus vraisemblable. L'attitude prise par M. Pompidou à l'égard du Marché Commun, et l'éventualité de l'admission de la Grande-Bretagne à l'Europe communautaire, ont visiblement fait naître des préoccupations à Moscou concernant l'atlantisme. Du coup, le parti communiste français qui, sous de Gaulle, jugeait acceptable et "positive" la politique étrangère de la France — de ce fait, il savait pondérer et ajuster son opposition — n'a-t-il pas, par ses consignes d'abstention, favorisé l'élection de M. Pompidou à l'Elysée? Mais maintenant que la diplomatie française semble s'engager dans d'autres voies, les fleurets mouchetés ne sont plus de mise, et c'est au sabre d'abordage que le Parti communiste mène sa bataille.

Il est vrai que le parti tient, dans quelques semaines, son 19e Congrès, au cours duquel les dirigeants devront faire face aux insatisfactions et aux critiques des militants, soit pour n'avoir point saisi l'occasion révolutionnaire de mai 1968, soit, au contraire, pour avoir participé à une aventure dont le résultat électoral a été la consolidation du régime gaulliste. Il importe donc que, dès à présent, les attitudes soient "dures" afin de bloquer les courants contradictoires qui agitent la masse des électeurs.

* * *

C'est donc sur le front social et syndical — terrain de prédilection de l'action communiste — que la bataille a été engagée. La "trève" qui est ici intervenue après les remous de l'automne ne dit rien qui vaille aux dirigeants communistes.

Ils redoutent par-dessus tout, après l'échec moral subi par la C.G.T. au moment des grandes grèves de l'électricité, une démobilisation des militants désavoués par l'opinion publique.

A la faveur d'un succès de prestige, la C.G.T. et les communistes entendent donc reconquérir le terrain perdu. Précisément, l'E.D.F. (Electricité de France) a proposé à son personnel un "contrat de progrès" qui lui garantit pour plusieurs années une augmentation continue des rémunérations, et une participation aux fruits de l'expansion, moyennant un armistice sur le front des grèves. Plusieurs organisations syndicales, dont la C.F.D.T., ont trouvé ces propositions avantageuses, et ont signé le contrat proposé. La C.G.T. s'y est refusée, et elle a décidé d'organiser un référendum à la base pour demander au personnel de l'E.D.F. s'il estime "suffisants" les avantages offerts par le contrat de progrès.

C'est la première fois que les syndicats communistes prennent ainsi le soin de consulter les travailleurs d'un secteur déterminé — tous les travailleurs, et pas seulement leurs propres adhérents — sur les travailleurs, et les défauts d'un accord conclu au sommet. "C'est une procédure gaulliste", ont dit les autres syndicats pris au piège d'un référendum organisé de telle façon que la réponse des intéressés ne peut que combler les voeux de ceux qui en ont pris l'initiative.

* * *

Cependant, le risque pris par le C.G.T. dans cette affaire est grand. D'une part, parce que la participation au référendum des travailleurs concernés ne sera peut-être pas aussi importante que le souhaite l'état-major communiste. Ce qui serait pour lui un échec grave. D'autre part, parce que cette initiative insolite brise le front syndical en faisant se dresser contre elle, notamment, la C.F.D.T. avec qui la C.G.T. proclamait naguère vouloir oeuvrer de concert. Et, quel que soit le résultat de la consultation, qui doit se dérouler ce 14 janvier, la C.G.T. va se retrouver isolée, ce qui est la pire chose qui puisse lui arriver.

Alors, pourquoi ce risque? Est-ce simplement, comme l'a déclaré le Secrétaire général de la C.G.T., M. Séguy, pour "faire échec à une vaste entreprise de collaboration de classes"? Peut-être. Car la politique économique et sociale du gouvernement de M. Chaban-Delmas tend effectivement, avec le système des contrats de progrès, à substituer des procédures de concertation, voire de collaboration aux traditionnels affrontements sociaux. Mais M. Séguy vise certainement au-delà, car le parti communiste n'a jamais caché son ambition d'instaurer en France "une démocratie avancée, ouvrant la voie au socialisme". Or, la réussite économique et sociale de M. Chaban-Delmas ferait reculer d'autant cette perspective, tandis que de graves désordres sociaux en faciliteraient l'approche.

* * *

Cependant, le Parti communiste n'ignore pas qu'il ne sera jamais majoritaire en France, et qu'il ne pourra accéder au pouvoir qu'avec le concours et la complicité des autres formations de la Gauche, et même du Centre. Or, son durcissement actuel, qui se manifeste au plan syndical comme au plan politique, n'est pas fait pour faciliter les ententes avec les opposants non-communistes, que l'affaire tchèque a déjà passablement refroidies.

Alors, on s'interroge. Pourquoi, en se montrant ainsi sous un jour qui doit être le vrai, brutal et avide, le P.C. gaspille-t-il délibérément les faibles chances qu'il pouvait avoir de réaliser l'unité de l'opposition autour de lui? Sans doute, la réponse doit-elle être cherchée du côté de Moscou et dans les préoccupations de la diplomatie soviétique en face de l'évolution française. Dans un mois, M. Pompidou ne doit-il pas se rendre aux Etats-Unis?

(Copyright by B.I.P.)

La photo ci-dessus fait voir le début de la géante centrale hydro-électrique souterraine des chutes Churchill sur la frontière du Québec et du Labrador. Ce projet coûtera $950 millions et l'on prévoit que, vers 1976, les onze génératrices qu'on y aura installées produiront l'équivalent de sept millions de chevaux-vapeur.

Israël et les communautés Druzes du monde arabe

par Pierre Rondot

Trois Druzes d'Israël ont espionné au profit des pays arabes. Ce n'est là qu'un fait divers. Mais il a été ressenti avec surprise, et même amertume, dans l'opinion israélienne, accoutumée à considérer que "Les Druzes n'étaient pas des Arabes comme les autres".

La minuscule communauté druze de Galilée (trois villages, quelques milliers d'âmes), depuis son inclusion en 1948 dans l'Etat d'Israël a toujours manifesté à l'égard de ce dernier un attachement loyal, en vif contraste avec l'aversion plus ou moins ouverte des autres Arabes, musulmans et chrétiens, incorporés en même temps qu'eux. Aussi les Druzes d'Israël ont-ils été les seuls Arabes de l'Etat à accomplir le service militaire: sous l'Etoile de David, ces soldats druzes portent, à la mode arabe, le **kéffiyé et l'agal,** c'est-à-dire le voile de tête retenu par un cordonnet circulaire.

Une secte distincte, issue de l'Islam

Le particularisme druze, qu'illustre cette attitude de la communauté de Galilée, procède d'une longue et confuse histoire.

Les Druzes se sont séparés au XIe siècle, en Egypte, de l'Islam chiite. Celui-ci, vénérant le sang du Prophète, choisissait ses chefs, les **imams,** parmi ses descendants. Lors de la mort de l'Imam Hakin, un petit groupe chiite refusa de croire à son décès, le considéra comme mystiquement "caché", lui rendit un culte divin; le chef de cette secte était Dazazi, d'où ce nom de Druzes.

La doctrine ésotérique des Druzes n'est connue, par eux, que par quelques initiés, seuls également à assurer le culte; la communauté écoute fidèlement ces "maîtres de la sagesse", et, le cas échéant, combat avec bravoure, car l'idée de la réincarnation l'assure de la survie: chaque fois qu'il meurt un Druze, il nait un Druze. Bien qu'issus de l'Islam, les Druzes sont maintenant distincts des musulmans; ils ne leur donnent pas leurs filles en mariage.

La hiérarchie religieuse des Druzes se confine traditionnellement dans ses tâches spirituelles. L'autorité sociale et politique appartient de longue date, parmi eux, à des maisons féodales rivales.

Au XVIe siècle, on trouve les Druzes établis dans la montagne libanaise, où avec les émirs Maan et le fameux Fakhreddine, hôte et allié de Florence, ils établissent à l'encontre des Turcs les bases de l'indépendance du Liban. Le souci de la défense facilite la vie commune entre Druzes et chrétiens maronites, dont l'importance croit au XVIIIe siècle lorsque les émirs Chéhab entreprennent d'éliminer la féodalité druze. Les fameux "massacres des Maronites par les Druzes" en 1860 s'expliquent par des intrigues ottomanes exploitant la modification du climat social: l'antique symbiose druze-maronite reste à la base de la concorde intercommunautaire sur laquelle repose le Liban moderne.

Les Druzes ont essaimé du Liban, d'abord au XVIIIe siècle vers la Galilée et les pentes syriennes de l'Hermon, puis et surtout au XIXe siècle vers le Djebel Haouran, devenu le "Djebel Druze", au sud de la Syrie. Selon les influences propres de leurs féodaux et de leurs notables, ces communautés sont devenues très distinctes de leur ancienne souche du mont Liban.

Le particularisme des Druzes du Djebel Druze s'est affirmé contre les Ottomans, puis contre le Mandat français (en 1925, la révolte a été menée par les féodaux contre une émancipation sociale hâtive, avant de se conjuguer avec le nationalisme syrien). La République syrienne indépendante, en particulier sous le régime baassiste, a connu aussi maintes difficultés dans cette province: en 1965, un officier druze, le colonel Hatoum, essaya de se saisir des dirigeants syriens et de s'emparer du pouvoir.

Israël tient aisément les villages druzes des pentes syriennes de l'Hermon

Lors de la "guerre des Six Jours", les forces israéliennes auraient-elles dû pousser jusqu'au Djebel Druze? D'aucuns, en Israël, l'ont pensé: les incommodités militaires de cette pointe avancée l'auraient cédé, selon eux, aux avantages politiques à attendre de ce défi à l'arabisme syrien.

Du moins, les Israéliens ont-ils alors occupé, outre la plaine du Djoulan syrien, les quelques villages druzes accrochés au flanc oriental de l'Hermon. Tandis que les Arabes du Djoulan se sont enfuis, les paysans druzes sont demeurés en place; ils ont prêté leur main-**d'oeuvre à la construction des Kibboutzim:** ils accueillent les touristes israéliens, que l'été attire en villégiature sur ces pentes pittoresques; vingt ans plus tard, ils suivent l'exemple de leurs frères de Galilée.

Dans ces deux cas, un tenace particularisme s'affirme: de minuscules noyaux druzes se comportent à l'opposé des masses arabes voisines, et tirent de la situation les avantages du moment. La chronique druze, riche en retournements imprévus, dissuade de conclusions définitives.

Mais au Liban l'ennemi no 1 d'Israël est un Druze, M. Kamal Joumblatt

On se tromperait beaucoup, cependant, en imaginant que partout les Druzes ont tendance à voir Israël avec faveur.

C'est ainsi que l'homme politique libanais dont le soutien à la résistance palestinienne a été le plus précoce et reste le plus vigoureux se trouve être un Druze, M. Kamal Joumblatt. Issu d'une famille émirale particulièrement illustre, il tire sa force politique de la fidélité ancestrale des montagnards du Chouf; il influence directement une bonne moitié de la communauté druze du Liban. Esprit aventureux, séduit par toutes les nouveautés sociales et révolutionnaires, il a fondé le "parti socialiste progressiste" qui cherche difficilement une base parmi les travailleurs locaux. Il est au Liban l'avocat intransigeant de l'arabisme le plus engagé. On sait que le gouvernement qui s'est constitué au Liban lui a confié la charge importante de l'Intérieur.

Le jeu même des rivalités de clans oriente, naturellement, d'autres fractions druzes du Liban dans des sens plus modérés.

De toutes les minorités orientales, la communauté druze est peut-être celle qui permet le moins d'appréciations globales et de conclusions d'ensemble: elle est, à la fois, trop dispersée et trop secrète; plutôt que l'analyse objective, elle suscite le mythe et la légende.

(Copyright by B.I.P.)

Italie

Diagnostic et pronostics du président Rumor

par Georges Huber

M. Mariano Rumor, président du Conseil, a exprimé dans une longue interview au quotidien la STAMPA (Turin), sa pensée sur la situation de l'Italie au seuil de l'an nouveau. Voici les questions qui ont été posées au chef du gouvernement et le résumé des réponses données:

+ A quoi tient le malaise diffus du pays à l'heure présente?

Le président Rumor voit dans cette inquiétude le symptôme d'une crise de croissance. En l'espace de vingt ans, l'industrialisation a complètement changé la physionomie de l'Italie. Le développement technique a été si rapide et si désordonné que le pays n'a pas encore retrouvé son équilibre.

+ Le malaise présent de l'Italie ne tiendrait-il pas aussi à la présence d'une administration publique surannée, lente et pléthorique?

M. Rumor l'admet. Fort de son expérience de ministre dans plusieurs gouvernements, il estime que l'administration publique est dominée par un "complexe de pauvre". La phobie des dépenses se révèle dans la présence de contrôles innombrables. Quand l'Etat dépense une lire, il en verse 5 pour assurer les contrôles nécessaires!

A la phobie des dépenses se joint la fuite des responsabilités: les décisions sont réservées aux ministres. Or, pour ceux-ci comme pour le commun des mortels, la journée ne compte que vingt-quatre heures.

Une décentralisation administrative remédierait à cette anomalie. Ainsi quantité de choses pourraient être faites mieux et plus vite, à la grande satisfaction des citoyens. M. Rumor préconise notamment l'institution des administrations régionales, qui figurent d'ailleurs au programme du gouvernement.

+ Quelles sont les mesures les plus importantes prises par le gouvernement monocolor démocrate-chrétien en place depuis le mois d'août?

— L'une concerne la prévoyance sociale, l'autre le "paquet" du Haut-Adige.

Sans renoncer à aucune de ses prérogatives, "l'Etat italien reconnait les exigences, disons même les droits naturels des différents groupes linguistiques de cette région".

Le régime des pensions a été réformé de telle sorte que celles-ci atteindront graduellement 80% du salaire moyen perçu par les travailleurs durant les cinq dernières années de son activité. En outre, une pension de 12,000 lires mensuelle est désormais versée aux vieillards indigents.

A ce propos, le chef du gouvernement évoque un épisode émouvant. Sortant un dimanche de l'église du Gesù, il se vit accosté par une petite vieille: "C'est bien vous le chef du gouvernement?... Vous ne saurez jamais combien je vous suis reconnaissante. Voyez-vous, pour nous autres pauvres gens, 400 lires par jour représentent beaucoup. Autrefois, lorsque nous ne touchions rien, nous pensions que notre mort serait un soulagement pour nos enfants qui nous entretiennent. Ces 400 lires nous aident à ne plus penser continuellement à la mort".

+ Quels sont les objectifs du gouvernement pour l'an 1970?

M. Rumor les ramène à trois:

1) Une réforme des structures de l'Etat par la création des régions à statut ordinaire et par le développement de la participation.

2) Une planification moins anxieuse et plus précise que celles du passé qui n'aboutirent guère.

3) L'organisation du territoire national actuellement déséquilibré par l'exode rural. Ainsi le coût excessif des loyers dans les grands centres urbains a créé une situation explosive qui appelle un remède urgent.

Si exécrables qu'ils soient, les récents attentats ne font pas craindre pour l'avenir du pays. En effet, la réprobation universelle, dont ils ont été l'objet, révèlent qu'ils sont le fait d'une infime minorité.

+ Etes-vous optimiste ou non pour l'an 1970?

Oui, répond en substance le président Rumor, je le suis à condition que, renonçant à leurs différends et à leurs suspicions, les partis de centre-gauche se mettent au travail pour affronter ensemble les grands problèmes du pays. "Je suis optimiste à condition que la coalition de centre-gauche se reconstitue vite et bien".

* * *

Cabinet de centre gauche: reprise des négociations

Interrompues par les fêtes de Noël et du Nouvel An, les négociations en vue de la reconstitution d'un Cabinet de centre gauche ont repris le 5 janvier sous la direction de M. Forlani, secrétaire du parti démocrate chrétien. Ces tractations s'annoncent laborieuses, car on ne voit pas encore comment accorder les divergences de vues entre socialistes et sociaux-démocrates en ce qui concerne la position du futur Cabinet de coalition à l'égard du parti communiste.

Alors, que les socialistes préconisent une attitude d'ouverture en vue de futures collaborations, les sociaux-démocrates exigent une attitude d'opposition nette.

Ce dilemme a d'ailleurs des précédents. En 1947, le parti socialiste, alors unitaire, se scinda en deux, précisément sur la question des rapports avec le parti communiste.

Réunifiés en octobre 1966, les socialistes et les sociaux-démocrates se séparèrent de nouveau en juillet dernier en raison de leurs irréductibles divergences de vue sur la politique à suivre à l'égard du parti communiste.

Ces derniers temps, l'opposition entre sociaux-démocrates et socialistes s'est encore aggravée: dans les Conseils municipaux de quelques villes (Bologne, Ravenne, etc.), les socialistes ont abandonné leurs anciens partenaires du centre gauche pour s'allier aux communistes. De plus, des tractations secrètes seraient en cours, en vue de la fusion, du parti socialiste et du parti socialiste d'unité prolétarienne, franchement procommuniste.

Ce dernier est le fruit d'une sécession survenue quand le parti socialiste décida de participer au premier gouvernement de centre gauche (1964). Il est vrai que, selon le conseil de M. Pietro Nenni, le vieux leader socialiste, une entente entre les partenaires du centre gauche est à chercher, non point dans le domaine des idées, mais au plan des choses à réaliser.

Mais une politique viable peut-elle isoler les choses des idées où elle s'enracine?

(Copyright by B.I.P.)

La découverte d'un virus de cancer humain permet les plus grands espoirs

Deux cancérologues américains viennent de franchir une importante étape dans la lutte contre le cancer en isolant, pour la première fois, un virus de cancer humain.

Ces deux chercheurs, les professeurs Morton et Frederick Eilber, de l'Institut national de la Santé de Bethesda (Maryland), ont fait part de leur découverte à l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif, en banlieue de Paris.

Selon le professeur Georges Mathe, qui dirige l'institution française, la lutte contre le cancer aura fait un bond en avant si, grâce à cette découverte, on parvient à mettre au point un traitement pour les sarcomes humains (tumeurs malignes) comme on a réussi à le faire, par l'immunothérapie, dans les cas de leucémie.

C'est la première fois qu'un agent viral responsable du cancer est isolé chez l'homme. Jusqu'à présent, des virus cancérigènes n'avaient pu être isolés que chez certains animaux, comme le chat.

La découverte des deux chercheurs américains a été rendue publique au cours d'un colloque sur les antigènes des cellules cancéreuses, réunion qui se déroule à Villejuif

Le professeur Mathe a précisé que la découverte constituait "un pas scientifique important et un véritable espoir thérapeutique". Il a toutefois ajouté: "Il ne faut pas croire pour autant que le cancer est définitivement vaincu, car il n'y a pas une seule mais plusieurs sortes de cancer".

Le professeur Eilber, 31 ans, qui participait au colloque, a souligné que le professeur Morton, 34 ans, et lui-même n'avaient pas mis en évidence "le" virus du sarcome lui-même, mais un "agent viral qui ressemble au virus du sarcome de la souris" et qui selon lui "a toutes les chances d'être associé à la tumeur". Mais, a-t-il ajouté, "la réalité de cette association n'est pas encore entièrement prouvée".

"S'il n'y a pas encore d'évidence directe que le virus que nous avons vu est celui du sarcome, a encore déclaré le professeur Eilber, il est néanmoins très important de savoir maintenant que le sarcome a un antigène distinct. Ce que nous savons, c'est que l'agent que nous avons repéré dans ce cancer humain cancérise des cellules saines, ce qui n'avait encore jamais été prouvé."

Les antigènes sont des corps reconnus étrangers par l'organisme qui les porte et qui les rejette. On a longtemps cru que les cellules cancéreuses ne portaient pas d'antigènes, mais depuis une dizaine d'années, le contraire a été démontré dans les tumeurs animales.

Chez l'homme, un antigène a été mis en évidence par un savant britannique, le professeur P. Burkitt, dans une tumeur localisée chez les populations africaines, la tumeur de Burkitt. Cet antigène pouvait être provoqué par un produit chimique ou par un virus. Ce virus a été repéré, mais on n'a pas encore pu prouver qu'il était directement responsable de la tumeur. Pour les leucémies aiguës, dans 25 pour cent des cas, des antigènes ont été mis en évidence par les chercheurs de Villejuif, ce qui a permis de mettre au point une méthode thérapeutique qui a provoqué des rémissions de quatre ans.

Présentation de journaux et de magazines canadiens

On trouve dans le pavillon du Gouvernement du Canada un endroit où sont exposés des objects façonnés qui racontent l'histoire de la vie telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Dans le domaine des communications, les visiteurs, en majorité japonais, auront la possibilité de voir la diversité de la presse nationale au Canada, des exemplaires de pratiquement tous les magazines et journaux seront présentés. (Avez-vous envoyé les vôtres!)

La population étrangère en France

PARIS — Il ressort d'une analyse du recensement de 1968 que publie l'Institut de la statistique et des Etudes Economiques dans son dernier bulletin "Economie et Statistique," qu'entre 1962 et 1968, le nombre des étrangers recensés en France a augmenté de près d'un quart, soit un demi-million de personnes, passant ainsi de 2,169,665 à 2,664,060. Ce nombre représente 5.4% de la population totale contre 4.7% en 1962.

Le groupe d'étrangers le plus important est celui des Espagnols (618,000); il est suivi de celui des Italiens (586,000), alors qu'en 1962 le classement était inversé.

Viennent ensuite les Algériens (471,000), puis les Portugais (303,000) et les Polonais (131,000).

Les effectifs qui ont le plus augmenté, de 1962 à 1968, sont ceux des Portugais (six fois plus nombreux), des Marocains, Tunisiens et Yougoslaves.

Le nombre des Espagnols s'est accru de 40% tandis que celui des Italiens a diminué de 7%.

(BNF 15-11-69)

MODÈLE 852

Cette maison à mi-étages de quatre chambres, conçue par l'architecte J. Bryan Crawley, de Winnipeg, tire un charme particulier des panneaux en contreplaqué peint qui ajoutent de la couleur au parement vertical en cèdre.

A l'intérieur, la cuisine, la salle à manger et le vivoir forment un espace dégagé. Le sous-sol qui n'occupe que la partie de la maison sous les chambres, peut accommoder une salle de jeu, une salle de blanchissage, une pièce d'entreposage et une resserre. L'escalier central est éclairé par le haut. Le patio est contigu au vivoir. Les entrées avant et arrière sont abritées par le prolongement du toit. La façade de la maison devrait être exposée au nord.

L'aire de parquet habitable, sans compter le garage et le patio, est de 1,333 pieds carrés. Les dimensions extérieures hors tout sont de 53 pieds 6 pouces sur 45 pieds. Les épures de cette maison — modèle 852 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Renseignements au sujet des épures

Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.

Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario

Courrier de Louise

Q. — Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour la sagesse de vos réponses. A mon tour je viens vous soumettre mon problème. Quelles que soient les exigences de la mode, je ne puis porter des robes à manches courtes ni des bas claires, tant j'ai les bras et les jambes couverts de poils. Y aurait-il un moyen, autre que l'électrolyse pour remédier à cet inconvénient? Je vous remercie d'avance.

Brunette.

R. — Merci de vos bonnes remarques. Je sais qu'on utilise la cire pour enlever ces poils disgracieux. Je crois que si vous consultiez votre pharmacien, il vous dirait comment procéder. C'est une opération assez délicate, car il faut faire chauffer la cire, l'appliquer alors qu'elle est à l'état liquide, puis l'enlever avec les poils quand elle est solidifiée. Surtout, n'allez pas essayer ce traitement sans avoir reçu des conseils d'un expert. Il s'agit aussi de vous procurer la cire spéciale qui est essentielle. J'ai vu annoncer dans une revue française "Votre Beauté Madame", je crois, qui se trouvait chez mon coiffeur, un produit à base de deux cires différentes pour l'épilation du corps et de la figure. On en vend peut-être aux rayons des cosmétiques des grands magasins. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un jeune chien qui est très propre, mais qui mord les pattes des meubles. Connaitriez-vous un moyen de le faire cesser cet affreux manège qui va gâter tout le mobilier? Merci. — **Qui aime Chico.**

R. — Chico souffre d'une crise de dents. Procurez-lui d'assez gros os qu'il pourra mordre à son goût et en polissant vos meubles ajoutez à votre poli une bonne dose de poivre rouge. Votre chien se réchauffera assez le nez et la gueule pour se contenter de ses os à l'avenir.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de ces réunions de familles du temps des Fêtes où tout tourne en chicane et où les frères, beaux-frères, soeurs et belles-soeurs finissent par se dire toutes les bêtises du monde? Je me suis promise à plusieurs reprises de ne plus recevoir tout ce monde à la fois en cette saison, mais nous finissons par faiblir, mon mari et moi, et recommençons chaque année. Cette fois-ci les querelles ont été pires que jamais, et surtout à cause des jeunes qui sont témoins de ces vilains spectacles, j'ai averti toute la famille que ces réunions étaient bien finies. Certains sont fâchés. Que faire? — **Mère blessée.**

R. — Laissez-les faire. Savez-vous que lorsque les gens sont mariés et ont leur propre famille, ils préfèrent souvent passer les Fêtes dans leur foyer, quitte à aller ensemble rendre visite ou prendre un repas chez les parents au cours du mois de janvier. De cette façon, il n'y a pas de danger de friction. Puisque vos enfants et leurs conjoints ne peuvent s'entendre quand ils sont tous ensemble, ils ne doivent pas se fréquenter bien souvent, alors pourquoi leur imposer une réunion qui les embête. Comme vous avez encore votre mari, fêtez donc tranquillement ensemble. Qui sait, si vous ne les invitez plus, ils le feront peut-être chacun leur tour dans les années à venir.

☆ ☆ ☆

Q. — Où pourrais-je trouver une bonne loupe? J'ai demandé dans plusieurs magasins et on me répond qu'on n'en vend pas. — **Yeux bleus.**

R. — Si vous vous rendez dans les grands magasins au rayon des caméras ou encore là où l'on vend les lunettes, vous en trouverez certainement. J'en ai vu de tailles et de formes variées à plusieurs endroits, récemment. Les gens que vous avez consultés n'étaient certainement pas obligeant, car ils devaient être renseignés. On rencontre ce "je ne sais pas et je m'en fou" beaucoup trop souvent de nos jours. On refuse de faire le moindre effort pour se rendre aimable et serviable.

Cette bague en or, d'un style original, est l'un des nombreux bijoux créés par M. Roger Lucas, de Montréal. Pour les bagues, pendentifs et bracelets, allant d'une valeur de $350 à $40,000, M. Lucas a tiré son inspiration des lits de corail, de la formation de roches sous l'eau et des anémones de mer. (Photo TTS)

La mini-jupe est mauvaise pour les genoux

MOSCOU — Le port de la mini-jupe est très mauvais pour les genoux des jeunes filles!

C'est du moins l'opinion du Dr A. Konstaninov, qui a fustigé la mode, précisant que les jeunes filles qui veulent éblouir le monde avec leurs coiffures fantaisistes ou leurs sous-vêtements synthétiques violent en fait les normes de l'hygiène.

"La course effrénée à la mode donne non seulement un air ridicule aux gens, mais peut aussi causer des maladies", a affirmé le médecin.

Il a expliqué que les jeunes filles qui portent la mini-jupe peuvent facilement contracter une maladie de la peau appelée "symetricus ertricianos galeni".

Il a cité des cas où les jeunes filles en mini-jupe s'étaient retrouvées à l'hôpital avec une infection de la peau du genou... Et ce malaise est d'autant plus aggravé par les bas de nylon.

En général, admet-il, les tissus synthétiques peuvent être très jolis et pratiques, mais peuvent cependant avoir un effet adverse en augmentant la sensibilité de la peau.

Si les jeunes filles veulent avoir des coiffures fantaisistes ou teindre leurs cheveux, elles doivent s'attendre de développer de sérieuses maladies de peau sur leur tête et dans le cou, a-t-il affirmé.

La coiffure "queue de cheval", par exemple, peut causer la perte des cheveux, et les teintures chimiques irritent la peau, soutient M. Konstaninov.

Dans un article publié par "Pravda", il déplore la popularité des teints basanés.

"On ne doit jamais oublier l'avertissement du grand savant russe Kliment Timiryazev, qui avait dit que le Soleil est un grand créateur, mais aussi un grand destructeur", conclut-il.

Une nouvelle gardienne

Quand vous employez les services d'une gardienne d'enfant pour la première fois, convoquez-la une demi-heure à l'avance, pour lui donner la chance de s'acclimater à la maison et aux enfants. Vous aurez aussi le temps de bien lui expliquer ce que vous attendez d'elle.

Pour que vous viviez jeune et riche longtemps, longtemps

Il vous en coûte bien au moins $5 par semaine pour fumer? Vous avez vingt ans. Si chaque jour, pendant les vingt autres années qui suivront, vous placiez cet argent, à quarante ans, vous auriez près de $10,000 avec les soixante-cinq sous déposés soigneusement dans une tirelire. Chaque mois, faites un placement qui vous rapportera cette somme rondelette; économies plus les intérêts composés. En 1990, quarante ans sera peut-être l'heure de votre retraite. Vous projetterez sans doute un petit voyage vers la Lune, Mars, Vénus ou autres planètes nouvellement découvertes.

Ceci n'arrive pas à vous convaincre de ne plus fumer? Economiser, c'est pour vous le dernier des soucis... Et puis, au fond, vous adorez le danger? Le cancer du poumon, les difficultés respiratoires, les affections pulmonaires chroniques (bronchite, etc.) maladies coronariennes, ulcère d'estomac et autres maladies du vieillissement des artères, etc., ça ne vous fait pas peur? Vous êtes brave!

Pour vous aider voici quelques conseils:

• Vous avez eu le rhume, la grippe ou autre maladie. Vous n'aviez plus le goût de fumer. Ne recommencez pas, les premiers jours les plus difficiles sont passés. Essayez de prolonger d'un jour, d'un autre et d'un autre. Faites comme les "AA" chaque jour, reprenez votre courage à deux mains, et remettez à demain...

• Vous ne voulez pas arrêter net. Consciemment empêchez-vous d'avaler la fumée. Fumez une cigarette de moins chaque jour. Allumez une cigarette, prenez une ou deux bouffées, éteignez. Ce n'est pas économique, mais c'est préventif...

• Ne placez pas le paquet de cigarette à votre portée. Laissez-le dans le vestiaire, au travail. A la maison, cachez-le très haut. Chaque fois que vous prendrez une cigarette, vous devrez vous étirer au maximum. Au moins, si vous ne cessez pas de fumer, vous ferez de la gymnastique...

• Lorsque votre envie de fumer vous prend: avalez un grand verre d'eau, de jus de fruit ou mangez un fruit frais;

• au bureau, laissez votre paquet de cigarette à un copain (de préférence qui ne fume pas). Tiens! Pourquoi ne le laisseriez-vous pas à votre patron. Chaque fois que vous aurez un besoin urgent de fumer, vous irez le déranger dans son bureau. A la longue, ce n'est sans doute pas avec le sourire qu'il vous recevra...

Bon! Malgré toutes ces recommandations, tous ces conseils, que vous lisez ou entendez chaque jour, vous continuez à fumer comme une cheminée? Au moins, aussi souvent que cela vous sera possible, allez à la campagne respirer de longues bouffées d'air pur pour nettoyer et décrasser un peu ces poumons entachés de nicotine. Faites du sport et des randonnées en plein air.

Petit code du sommelier amateur

Qu'il s'agisse de refroidir ou de "chambrer" un vin, il faut le faire lentement et sans brutalité; le procédé barbare qui consiste à chambrer le vin rouge sur le coin du fourneau, sur le radiateur ou à plonger la bouteille dans l'eau chaude doit être dénoncé comme une grave erreur, tout comme la méthode de refroidissement ultra-rapide de la bouteille logée dans le congélateur. Un vin jeune peut se tirer, tant bien que mal, de l'épreuve brutale du froid ou du chaud; mais une vénérable bouteille n'y résistera pas et sera irrémédiablement compromise.

La température de service d'un vin dépend d'abord du vin lui-même, de son âge, du goût personnel des convives et aussi de la température de la salle à manger. Quelques règles peuvent, néanmoins, être retenues: les vins jeunes se servent plus frais que les vins vieux; il est toujours préférable de servir le vin à une température légèrement inférieure à sa température idéale de dégustation, puisqu'il faut prévoir qu'il s'échauffera au cours du service; il faut penser aussi que le vin semblera d'autant plus frais que la salle à manger sera très chauffée, et, au contraire, si la pièce est fraîche, il paraîtra d'autant moins frais.

Les vins rouges, sauf exception, doivent être chambrés. En supposant que la bouteille vienne d'une cave idéale, dont la température ne dépasse pas 12°C, il suffit de la laisser deux heures dans la salle à manger, loin de toute source de chauffage. Le convive aura encore le plaisir raffiné de faire épanouir lui-même le bouquet et la saveur du vin en lui apportant la douce chaleur du creux de la main.

En général, on estime que les Bordeaux et les Touraines rouges se révèlent vers 15 ou 16°C, les Bourgognes et les Côtes-du-Rhône vers 13 ou 14. Les Beaujolais, les vins régionaux légers s'apprécient frais, à température de cave. Les vins doux naturels rouges ont, eux aussi, besoin de fraîcheur en raison de l'alcool et du sucre qu'ils contiennent.

Les vins blancs se boivent frais, jamais glacés: de 6 à 11°C pour les vins secs, vers 5°C pour les vins blancs liquoreux. Le Château-Chalon et les vins jaunes font exception et se boivent à la température d'un vin rouge. Les Bourgognes blancs corsés (Corton Charlemagne, Montrachet, Meursault) exigent, eux aussi, une température relativement élevée (de 10 à 13°C) pour développer leurs prestigieuses qualités. Le Champagne se boit frais, à 4°C environ; le Mousseux, plus frais encore, vers 2°C. Quant aux vins rosés, ils exigent la fraîcheur, même s'ils y cachent leur traîtrise : en effet, cette fraîcheur agréable et "glissante" dissimule leur teneur en alcool; gare aux imprudents qui s'y laissent prendre! Pour rafraîchir un vin, l'ancien système du seau à glace semble bien préférable au séjour plus ou moins prolongé dans un réfrigérateur. (Extrait du Dictionnaire des Vins, qui vient de paraître dans la collection des "Dictionnaires de l'homme du XXe siècle", Larousse éditeur.)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les citoyens d'un quartier résidentiel de Saskatoon sont parfois étonnés d'entendre une sirène de bateau. Non, il ne s'agit pas d'un bateau de pêche égaré, mais simplement de l'idée d'une maman qui en avait assez de s'égosiller pour rassembler son monde à l'heure des repas. En entendant une sirène qui résonnait comme un monstre atteint de laryngite, au cours d'un voyage sur la côte atlantique l'été dernier, la maman en a acheté une en pensant à son fils que deux réveille-matin n'arrivaient pas à éveiller. Le son insolite de la sirène embarrasse tellement les enfants que ces derniers ne se font plus prier pour se plier à la discipline familiale!

✦ ✼ ✦

Cette mère de famille demande à son jeune mouflet:

— Est-ce que c'est toi qui as mangé des cerises?

— Non, maman.

— Pourtant, j'ai trouvé des noyaux par terre.

— Tu vois bien, triomphe l'enfant, les miens, je les ai avalés.

✦ ✼ ✦

Le pain se prête fort bien à la congélation, et pour obtenir de très bonnes rôties, utilisez des tranches de pain encore gelé.

✦ ✼ ✦

Pour épiler les sourcils sans douleur, passer sur la région à épiler, un petit cube de glace enveloppé dans de la gaze.

✦ ✼ ✦

Si lors d'une panne d'électricité vous n'arrivez pas à trouver votre bougeoir, improvisez alors un chandelier à même une tasse renversée. Faites couler un peu de cire chaude sur le fond (envers de la tasse), et fixez-y immédiatement la bougie, avant que la cire ne refroidisse.

✦ ✼ ✦

On assure que la vie est chère. Pourtant j'ai un camarade qui a vécu trois mois sans dépenser un sou.

Il est vrai qu'il était en prison.

✦ ✼ ✦

Les foulards avec de longues franges sont à la grande mode. Si vous les lavez vous-même, ne vous avisez pas de démêler les franges avec vos doigts. Déposez le châle, le poncho ou l'écharpe à plat sur la table et peignez avec une brosse assez dure et propre. Allez-y délicatement afin d'éviter d'arracher les brins.

✦ ✼ ✦

— Plus le coeur est noble, moins le cou est raide.

(Proverbe flamand)

✦ ✼ ✦

Lorsque vous cuisez des pâtes ou du riz, ne jetez pas l'eau de cuisson, utilisez-la pour donner de l'apprêt à certaine cotonnade. Vous l'employez tout comme de l'empois, c'est-à-dire que vous rincez le linge dans l'eau de cuisson.

✦ ✼ ✦

Mme Michu descend son escalier. La concierge lui dit:

— Comment ça va?

— Pas du tout. J'ai le p'tit qui vient d'avaler le stylo.

— Oh! qu'est-ce que vous allez faire?

— J'vais écrire au crayon!

Précisions concernant les souliers pour enfants

Q. — Quels modèles de souliers conviennent le mieux à un enfant?

R. — Les souliers lacés des genres appelés "saddle" et "ghillie" sont bien indiqués comme souliers d'école en raison de leur bout large et des lacets qui permettent l'ajustement.

Les souliers d'usage courant doivent être capables d'endurer nombre de coups.

Certains souliers ont des protège-bout pour préserver le bout des éraflures.

Un enfant doit être satisfait de l'apparence du soulier.

Un grand nombre de souliers du dimanche ne sont pas destinés à usage quotidien; ils sont conçus pour être portés aux occasions spéciales et non au terrain de jeu.

Q. — Combien faut-il laisser d'espace pour la croissance du pied?

R. — A vous de juger au mieux de votre connaissance. Un espace d'un ½" à ¾" au-delà du bout de l'orteil est généralement suffisant. L'enfant a besoin de souliers neufs avant que ses orteils atteignent le bout des chaussures et que ce bout exerce une pression sur les orteils et, enfin, quand les souliers sont très usagés ou qu'ils sont déformés par étirage.

Q. — Qu'est-ce que des modes d'usure peuvent nous apprendre au sujet de l'ajustement de souliers?

R. — Il faut que la semelle du soulier s'use d'une façon égale à la demi-pointe du pied et que le talon s'use à son bord postérieur.

Les signes d'usure au bout des chaussures indiquent que les souliers sont trop courts et qu'ils sont probablement devenus trop petits pour les pieds.

L'usure le long du bord de la semelle indique que le soulier est trop étroit à la partie antérieure de la plante du pied et il peut éventuellement en résulter des oignons et des cors.

L'usure trop prononcée le long du bord intérieur du talon ou de la semelle peut indiquer que la façon de marcher de l'enfant n'est pas normale.

Q. — Doit-on donner des souliers à d'autres personnes?

R. — Non, puisque chaque soulier s'adapte aux particularités du pied de la personne qui porte la chaussure.

Q. — On dit que les enfants en bas âge devraient porter des bottines. Est-ce vrai?

R. — Bien qu'on conseille souvent aux mères de familles de chausser les bébés avec des bottines, surtout d'après le principe que la bottine aide à formr la cambrure du pied, ce conseil n'est pas nécessaire. Le pied et sa cambrure se développent généralement de façon normale dans une chaussure ayant un quartier bas, comportant suffisamment d'espace et ayant une forme droite.

Q. — On entend dire que les pieds d'enfants prennent de plus en plus de taille. Est-ce qu'on fait quelque chose à ce sujet?

R. — On fait actuellement beaucoup de recherches relatives à la gamme des pointures de souliers pour enfants, depuis qu'une étude récente a démontré que 90 pour cent des enfants du groupe d'âge 11 et 12 chaussent maintenant des pointures d'adultes. Plusieurs fabricants canadiens ont mis sur le marché une série de souliers qui répondent aux besoins, en matière de pointures et de modèles, des enfants qui chaussent de grands souliers.

Q. — Que penser des nouvelles matières qui servent à la fabrication de souliers pour enfants? Sont-elles aussi bonnes que le cuir authentique?

R. — Pour ce qui est des semelles, les produits en matière plastique et en néolite durent beaucoup plus longtemps que le cuir. Ils sont également à l'abri de la moisissure. L'inconvénient principal de ce genre de semelle provient du fait qu'il est d'ordinaire fabriqué par le procédé du moulage, plutôt que par celui de la couture ou de la soudure par encollage. Les moules coûtent cher, de sorte que les fabricants, obligés de s'aligner sur leurs concurrents en ce qui concerne les prix, n'offrent pas un choix aussi varié de modèles.

Q. — On dit que les souliers pour enfants ne durent pas aussi longtemps qu'autrefois. Est-ce vrai?

R. — Bien souvent, les enfants ne jouent plus sur l'herbe ni sur des surfaces de terre. La tendance actuelle est de revêtir d'asphalte les cours d'écoles et les terrains de jeu, et ce revêtement est très abrasif. Il est par conséquent normal pour les souliers de s'y user plus rapidement, ce dont les parents devraient tenir compte.

Les souliers constituent l'un des plus importants éléments du vêtement au point de vue de la santé et du bien-être en général. Le choix de chaussures appropriées, surtout pendant les années de croissance de l'enfant, lui assure le bon état des pieds maintenant et plus tard dans la vie.

La fatigue et l'énervement causent des accidents

Avez-vous remarqué à quel moment la plupart des accidents se produisent au foyer?

Dans l'affirmative, vous avez pu vous rendre compte qu'ils ne se produisent pas de façon fortuite mais sont la cause logique d'une suite d'événements.

Les accidents se produisent généralement quand il y a un cas de maladie dans la famille, quand la mère est enceinte, quand il y a désaccord entre les parents ou quand la famille doit s'adapter à un nouveau milieu.

Vous devez savoir que les accidents au foyer se produisent plus généralement entre 15 h et 18 h, quand les enfants commencent à se fatiguer, qu'ils sont énervés. C'est le moment où vous êtes vous-même occupée à la préparation du repas du soir, mais vous ne devez jamais pour autant négliger de surveiller les enfants de temps à autre.

Plus de la moitié des accidents au foyer se produisent le jeudi, le vendredi et le samedi, le jour de la semaine le plus sûr étant le dimanche car il y a généralement plus d'adultes pour s'occuper des enfants.

Les jours froids ou pluvieux sont propices aux accidents, car les enfants s'ennuient s'ils doivent rester longtemps à l'intérieur. Ils sont avides de nouveauté et de découverte et sont tentés de franchir les limites permises.

Les enfants obéissants sont moins sujets aux accidents que les autres et c'est grâce à la discipline que l'on peut empêcher les enfants d'atteindre les casseroles sur le poêle, de goûter aux produits toxiques, de s'amuser avec les allumettes et autres articles dangereux.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

NUMERO 9

— A cause des plaisirs inattendus? De la possibilité de promenades, d'excursions dans de meilleures conditions que celles permises par notre bourse? . . . A cause des attraits de ce jeune homme?

— Je ne sais pas. Je ne réfléchis pas. Tout à l'heure, j'ai été heureuse comme jamais. Il m'a semblé que je venais de comprendre la signification exacte du mot bonheur . . . Et maintenant . . .

Elle s'arrêta. Mariette avança la tête, puis elle se leva, vint à Monique, la saisit aux épaules, la força à se tourner et à la regarder.

— Et maintenant?

— Ce n'est plus la même chose, voilà tout.

Mariette ne lâchait pas son amie; elle se penchait vers elle, lui parlait de plus près.

— Si tu es sensée, tu renonceras à la chapelle de Tell. Nous irons là toutes les deux. Le bateau s'y arrête. Ce n'est pas loin. Et tu écriras sans tarder une lettre explicite, que je porterai moi-même à l'hôtel des "Quatre Cantons".

Monique murmura, sans force:

— Oui . . . Peut-être . . . Tu as raison . . .

Son amie la lâcha, eut un geste d'impatience:

— Mais tu ne le feras pas! Tu n'écriras pas! Et demain tu sauteras dans sa voiture. Où as-tu rendez-vous?

— Devant l'embarcadère, à deux heures.

— La promenade d'aujourd'hui a déjà eu un effet, imprévisible peut-être, mais certain. Sans le savoir, tu as commencé à cheminer vers la souffrance; avec ta nature tenace, exclusive, elle pourrait bientôt s'appeler désespoir.

— Mais non!... Quelle idée tu te fais!...

— Je ne te donne qu'un conseil. Quand Georges sera revenu du Zurich, tâche que tes promenades te mènent loin d'ici, et pour rencontrer ce Quéloy fixe toujours un endroit en dehors de la petite ville. Je m'arrangerai pour entraîner Georges d'un autre côté.

Ce fut avec le coeur un peu en déroute que Monique revint de l'Axenstrasse et de la chapelle de Guillaume Tell. Tout avait contribué à la troubler profondément; la beauté des sites, la poésie intime, puis grandiose de ce qu'elle apprenait à connaître, l'envoûtement créé par les trains électriques qui filaient, de tunnel en tunnel, vers le Gothard, le Tessin, les lacs chauds où luit toujours le soleil, et surtout par la façon d'être d'Hector Quéloy. Il s'était montré un compagnon tellement attentif. Après avoir visité l'oratoire célèbre, il l'avait entraînée par des sentiers pour fuir le va-et-vient de la grande route. Ils avaient parlé sans plus mêler de plaisanteries à leurs bavardages. Il avait évoqué la façon dont il envisageait la vie. Il avait paru oublier qu'elle n'était qu'une mondaine éprise de publicité, avide d'hommages masculins, et quand il prononçait le nom de Gaétane, il avait paru y mettre une sorte de piété. Elle ne reconnaissait plus celui qui l'avait abordée dans l'avenue de l'hôtel.

Il l'avait remerciée de venir avec la même robe et se figurait qu'elle obéissait au désir de lui plaire parce que, le premier jour, il avait déclaré qu'il aimait cette toilette. Qu'aurait-il dit s'il avait su qu'elle n'en avait, en tout, qu'une seule de rechange?

Prise de remords, elle fut plusieurs fois sur le point de lui jeter que, par amusement, elle abusait d'une ressemblance, qu'elle n'avait rien de commun avec la nature et les aspirations d'une demoiselle de Villemasse. Chaque fois, elle s'était tue, peut-être parce qu'il recommençait à parler et qu'elle l'écoutait, heureuse de le trouver plus sérieux, un peu mélancolique.

Ils étaient restés longtemps isolés par des taillis, ne voyant plus le lac qu'à travers les branchages.

Il avait encore insisté pour la présenter à sa mère. A trois, si elle le voulait, ils iraient passer deux jours à Lugano. Ils pousseraient même jusqu'à Milan.

Sans avoir obéi à un plan, il s'était imposé à l'esprit de la jeune fille. Pendant cet après-midi trop court, il avait été pour elle une révélation, qu'elle n'attendait pas de leurs deux précédentes rencontres, et quand il la quitta, un peu avant d'atteindre la place de Brunnen où s'arrêtaient les vapeurs, elle sut lucidement qu'elle commençait à l'aimer.

En regagnant la "Pension du Soleil", elle marcha avec lenteur. Hector se figurait peut-être que l'automobile de ses soi-disant amis l'attendait à la gare . . . Dans le jardin, il n'y avait que deux personnes, et Monique se sentit pâlir en voyant Georges Bédarigue, revenu plus tôt qu'il ne l'avait annoncé.

Elle ne put monter à sa chambre. Il lui barrait déjà le chemin.

— Oui. Me voilà. Je ne pouvais pas rester plus longtemps là-bas tout seul.

Elle sortit dans le jardin.

— Une surprise, n'est-ce pas? s'écriait Mariette. Si je m'attendais à le trouver ici! J'ai eu tout le temps de lui exposer la situation, de parler des amis que tu as rencontrés par hasard et qui t'emmènent avec eux.

Bédarigue restait debout. C'était un homme grand et maigre, avec une figure creusée, de grands yeux gris, d'une eau glauque, qui avait une allure timide, mais dont on devinait facilement la nervosité.

— En venant en Suisse, je ne m'attendais pas à sortir sans vous, fit-il d'un ton saccadé. Avouez que je n'ai pas de chance.

— Mariette non plus . . . Vous, Georges, vous êtes arrivé ici, dirai-je, en volontaire.

— Vous savez bien pourquoi.

Dans sa poche, sa main jouait violemment avec son trousseau de clefs.

— Je n'avais jamais promis de vous prendre pour compagnon, expliquait Monique avec une douceur ferme.

— Vous n'avez même pas voulu que je m'installe ici!

— J'aime ma liberté. N'est-ce pas mon droit?

— Et moi, je vous aime tout court. Vous le savez; vous en plaisantez et vous avez tort. Il y a des sentiments dont il ne faut pas rire. Vous devriez parfois y penser. Depuis longtemps, je vous demande de m'épouser. J'aurai mes diplômes dans quelques mois, et à Issoire,

(à suivre)

Vol. 57—No 40

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agricult .re

Prix .noyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	50.0
A—moyens	46.6
A—petits	40.1

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lz	.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14
Oies	.35
Dindes	
Adultes	.27¼
A frire	.24.5-.25.5
Dindons	.24¼

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PIERRE BERRIAULT, du village de St-Adolphe, au Manitoba, retiré, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 23 février, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de janvier, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

40-234-40P.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg International Airport

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse, St-Boniface

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue Des Meurons

PRIX: 10c le numéro.

Les Collèges Communautaires donneront un enseignement plus diversifié

Le 15 décembre dernier, trois écoles techniques de la province prenaient un nouveau nom: le "Manitoba Institute of Technology and Applied Arts" est devenu le "Red River Community College"; le "Brandon Vocational Centre" de Brandon est maintenant appelé "Assiniboine Community College" (Brandon) et le "Northern Manitoba Vocational Centre" de Le Pas, le "Keewatin Community College".

A cette occasion, M. Saul Miller, ministre de la Jeunesse et de l'Education, déclara que la nouvelle appellation de "Collèges Communautaires" correspondra davantage à l'enseignement plus généralisé qu'on y donnera à l'avenir. En effet ces collèges seront des foyers d'activités vraiment communautaires se rapportant à l'éducation de toute la société manitobaine.

"Nous entrons dans une ère nouvelle où chacun doit étudier continuellement, a affirmé M. Miller; aussi, ne sera-t-il pas étonnant de voir dans une même école, souvent suivant les mêmes cours, les parents et les enfants". M. Miller a ajouté qu'avec le temps on espère pouvoir offrir des cours d'intérêt général, augmenter le nombre des cours qui se donnent actuellement le soir, et également offrir ces cours le jour, afin de permettre le rattrapage ou le perfectionnement de tous ceux qui le désirent.

Le ministre de l'Education fait remarquer que dans le monde d'aujourd'hui, il faut un programme d'enseignement plus étendu; les institutions existantes doivent être utilisées à plein temps, le plus possible, et le public qui en a payé le coût doit pouvoir en profiter à volonté. Selon lui, ces collèges devront évoluer sans cesse, au rythme des besoins des résidents des régions qu'ils desservent.

Le hockey international...

(suite de la première page)

par leur dernière place en groupe "A", à l'issue du dernier championnat du monde, et doivent remporter le tournoi de Bucarest pour retrouver leur place au sommet de la hiérarchie et tenter de s'assurer leur qualification pour les Jeux olympiques de Sapporo en 1972.

Le Canada et les Etats-Unis sont les seuls pays dont l'élite de hockeyeurs est professionnelle et seraient les grands bénéficiaires d'un championnat "open" — d'où leur solidarité (attendue) après les incidents de Genève — mais par crainte des représailles de M. Avery Brundage et du Comité olympique international, la Fédération internationale annula ce qu'elle avait pourtant décidé l'an passé: la participation de "pros" (neuf par équipes au maximum) dans le tournoi mondial à partir de cette année.

Dawson se réjouit

A Rivers, Earl Dawson, le président de l'Association canadienne de hockey amateur, a accueilli avec joie l'annonce de la décision des USA de ne pas participer au tournoi de groupe "A" à la place du Canada.

"C'était ce que nous souhaitions. Je suis heureux de l'appui des USA, mais je ne suis pas surpris outre mesure puisque le Canada et les Etats-Unis ont toujours collaboré étroitement en matière de hockey international".

L'appui américain est d'autant le bienvenu que tous les pays européens, qui pourtant doivent infiniment plus que les USA au Canada, n'ont pas été aussi reconnaissants.

Il y a d'abord eu le fait qu'aucun d'entre eux ne se soit opposé formellement à la décision de la Fédération internationale de revenir sur sa parole et de bannir les professionnels.

Et l'on peut difficilement oublier, aussi, l'espèce de volte-face effectuée tout dernièrement par les dirigeants de la Fédération suédoise.

Alors que le monde entier avait applaudi la déclaration de son président Helge Berglund à l'effet que la Suède exercerait toutes les pressions possibles pour que le tournoi international devienne un omnium, déclaration suivie d'une demande canadienne pour que le tournoi lui soit rendu dès cette année, Berglund changeait son fusil d'épaule. "Il n'est plus question qu'aucun autre pays que la Suède organise le tournoi en 1970, disait-il. Nous déplorons l'incident qui a amené la retraite du Canada, mais c'est de juste droit que Stockholm présentera, dans quelques semaines, le tournoi mondial!"

Les prêtres de l'Ouest . . .

(Suite de la première page)

ment au Brésil, toute personne qui s'oppose au régime au pouvoir est accusée d'être communiste, qu'il se développe un anti-communisme encore plus terrible que le véritable qu'on craint et que des persécutions s'en suivent avec tortures physiques et morales pour obtenir des informations. Il ajouta qu'avant qu'on puisse corriger une telle situation et refaire les structures selon la justice, ces nouvelles structures devront être établies dans les pays riches et développés. Sans cela le monde court à la catastrophe et ce en peu d'années.

Dom Helder Camara et les autres membres du clergé présents à la conférence de presse déclarèrent qu'ils sont optimistes et qu'ils espèrent qu'avec la participation de toute l'Eglise chrétienne et des gens bien pensant, on trouvera une manière de fonder une société juste. Après tout, si l'homme a pu trouver des milliards de dollars et plus de 200,000 scientistes pour atteindre la lune, sûrement, s'il diminue son égoïsme et utilise ses talents pour se pencher sur les malheureux de la terre, il réussira à solutionner le problème de la pauvreté. Il s'agit de le vouloir. On doit cesser de faire de magnifiques déclarations: mettons-nous à l'oeuvre.

Aussi, c'est sur la pauvreté et la participation de chacun que portèrent les causeries et les discussions de l'assemblée annuelle de la Conférence des prêtres de l'Ouest canadien.

Billets de loterie

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché vous demandent d'acheter vos billets de loterie (Sweepstake — Manitoba Derby) des membres de leur organisation. Leur projet du centenaire est la construction, en 1970, du nouveau Centre Hospitalier Taché.

Vous pouvez obtenir des billets de loterie au bureau d'information de l'hôpital Taché ou en composant 452-2474.

Bien que le tirage des grands prix n'aura lieu qu'au mois de juillet, de nombreux prix en argent seront tirés à partir du 14 février prochain.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 8 janvier 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,100 bovins, 1,350 veaux, 8,900 porcs, 300 moutons et agneaux.

Bouvillons	
Choix (légers)	$28.50—29.50
Bons	27.50—28.50
Moyens	25.00—27.50
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix	$27.50—28.00
Bonnes	26.50—27.50
Moyennes	24.00—26.00
Communes	20.00—24.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	21.50—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—21.00
Taureaux	
Bons	$26.00—26.50
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—50.00
Moyens	35.00—44.00
Communs	25.00—34.00

Porcs

Les porcs de $35.15—36.15 ($35.85 à la fermeture). Les truies de $27.20—27.55.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons, 80-100 lb	$27.50—29.75
légers	32.00—35.00

JALONS DE LA POSTE

Le courrier destiné à la région comprise entre le Manitoba et la Colombie-Britannique, y compris les Territoires du Nord-Ouest actuels, était adressé au territoire respectif et portait la mention "par voie de Winnipeg". Winnipeg devint donc un centre d'expédition qui desservait la moitié du pays.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg **Tél.: 942-3451**
Pour la semaine du 5 au 9 janvier 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	72.6	72.6	72.6	72.6	73
C.W. No 3	69.2	69.2	69.2	69.2	69.4
Fourrage No 1	68	68	68	68	68.2
Fourrage No 2	65	65	65	65	65.2
Fourrage No 3	62	62	62	62	62.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.2	113.2	113.2	113.2	113.4
C.W. No 3 6 rangs	111.2	111.2	111.2	111.2	111.4
Fourrage No 1	100	100	100	100	100.2
Fourrage No 2	98	98	98	98	98.2
Fourrage No 3	95	95	95	95	95.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	106.2	106	106⅞	108.4	108⅜
C.W. No 3	100.4	100⅜	101⅛	102⅝	102⅜
C.W. 2 rej.	102.2	102	102⅞	104.4	104⅜
C.W. No 4	79	78.4	79⅛	80.4	80⅛
Ergot	77.4	77	77⅝	79	78⅝
Sur voie net	105.6	106	106⅞	108.4	108⅜
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	300.6	306.4	320.6	318.6	322.2
Mars	281	286.6	294.4	292	293.2
Mai	270	273.6	276	275⅞	279.2
Juillet	265	268.2	268.6	269⅝	272.2
AVOINE —					
Mai	73⅜	73.4	73.4	73.4	73.6
Juillet	74.4	74.4	74.2	74.2	74.4
Octobre	74.2	74.2	74.2	74.2	74.2
ORGE —					
Mai	106⅛	106⅛	106.2	106.2	106
Juillet	106.6	106.6	106.6	106.6	106⅞
Octobre	106.2	106.2	106.2	106.2	106.4
LIN —					
Mai	282.2	283	285⅛	285⅞	285.4
Juillet	282.2	282⅛	284	284.2	283.6
Octobre	286	285⅛	285⅝	286.4	286
Novembre	287.2	285.4	285.4	285.4	285.4
SEIGLE —					
Mai	112.4	112	112⅝	114	113⅝
Juillet	110	111	111⅜	111⅝	112
Octobre	114	113	113	113	113

Il y a 100 ans . . .

gnie vous a vendu commes des esclaves", on commença à se dire en voyant agir M. Denoris (sic): "C'est vrai que nous avons été vendus, personne n'a respecté nos droits". D'un autre côté, les nouvelles du Canada n'étaient pas de nature à dissiper l'orage; un conseil formé exclusivement d'étrangers, un gouvernement revêtu d'un certain despotisme, des armes et des munitions annoncés d'avance, tout cela était plus propre à faire éclater la tempête qu'à chasser les nuages. Aussi à la nouvelle que M. McDougall approchait, la nation entière a couru aux armes, et tous se sont liés par serment à mourir jusqu'au dernier, plutôt que de laisser entrer ici ces étrangers. M. Provencher, que je n'ai pas vu, mais qui a pénétré jusqu'à leur camp **(qui était alors à Saint-Norbert)**, a pu se convaincre de leur détermination. **(Comme le capitaine Cameron qui l'avait précédé, M. Provencher, qui était le neveu de Mgr Provencher, ne réussit pas à franchir la barrière.)** Le cri aux armes qui effraie les autres peuples porte ici la rage dans les coeurs. Un seul homme ne reculerait pas devant vingt ennemis et je puis vous dire qu'il n'y a rien de comparable au courage de ces terribles enfants du sud.

A présent que va faire le Canada? Va-t-il chercher à soutenir une guerre contre cette nation; je n'en sais rien, mais il me semble que ça serait la dernière des imprudences. Vouloir établir une colonie à la Rivière Rouge par la force des armes serait bien mal calculer son affaire. Tous ceux qui connaissent le pays et les moyens de défense qui sont à la disposition du peuple vous diront la même chose. Une guerre ici entrainerait des dépenses énormes pour le Canada et cui bono, tant qu'il jura pour ennemi les nations qui habitent ces vastes contrées. S'il reste une chance au gouvernement canadien de s'introduire ici ce ne peut-être que par la voie des accommodements, encore, la chance est bien petite.

Ces jours derniers six chefs des tribus sauvages les plus nombreuses sont venus pour offrir leurs services aux Métis. Ils doivent se poster sur les routes que les étrangers suivent pour venir du Canada ici et massacrer ceux qui leur seront signalés comme ennemis. Je pense même qu'il sera très dangereux de s'aventurer dans les prairies pour venir ici tant que la question qui a provoqué cette guerre sera sur le tapis.

Je puis vous assurer que je n'exagère rien et que je n'ai fait que vous raconter les choses telles qu'elles sont.

(La lettre n'est pas signée. Il se peut qu'elle ait été empruntée à un autre journal, comme cela se pratiquait déjà à l'époque.)

CITY OF ST. BONIFACE — CITÉ DE ST-BONIFACE

CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS: APPELS CONTRE EVALUATION

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation des propriétés foncières et personnelles de la Cité de Saint-Boniface pour l'année 1970 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que **le 5 février, A.D. 1970.**

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le lundi 16 février, A.D. 1970, à 7 h 30 du soir, en la Cour de Police, 227, boulevard Provencher, St-Boniface, pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce huitième jour de janvier, A.D. 1970.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier